

**rapport  
annuel  
1970/71**



**ministère des terres et forêts**

**Ministère  
des Terres et Forêts**

**Rapport annuel  
1970/71**



A son Honneur le Lieutenant-gouverneur

l'Honorable Hugues Lapointe, c.p., c.r.

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités du ministère des Terres et Forêts pour l'exercice 1970-71.

Je vous prie de vouloir bien agréer, monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

**Kevin Drummond**

# Sommaire

## Organisation administrative

Comité de coordination et d'administration  
Comité des bourses et des études spécialisées

### **Les bureaux auxiliaires**

Contentieux  
Information  
Personnel  
Procédés et méthodes mécanographiques

### **Direction générale de la Planification**

Aménagement régional  
Etudes économiques  
Station forestière (Duchesnay)  
Recherche

### **Direction générale du Domaine territorial**

Arpentage et Géodésie  
Cadaastre  
Photogrammétrie et Cartographie  
Terres

### **Direction générale des Bois et Forêts**

Aménagement  
Exploitation  
Inventaire  
Restauration  
Forêt rurale  
Forêts domaniales

### **Direction générale de la Conservation**

Protection

### **Direction générale des Divisions territoriales**

### **Commission de Géographie**

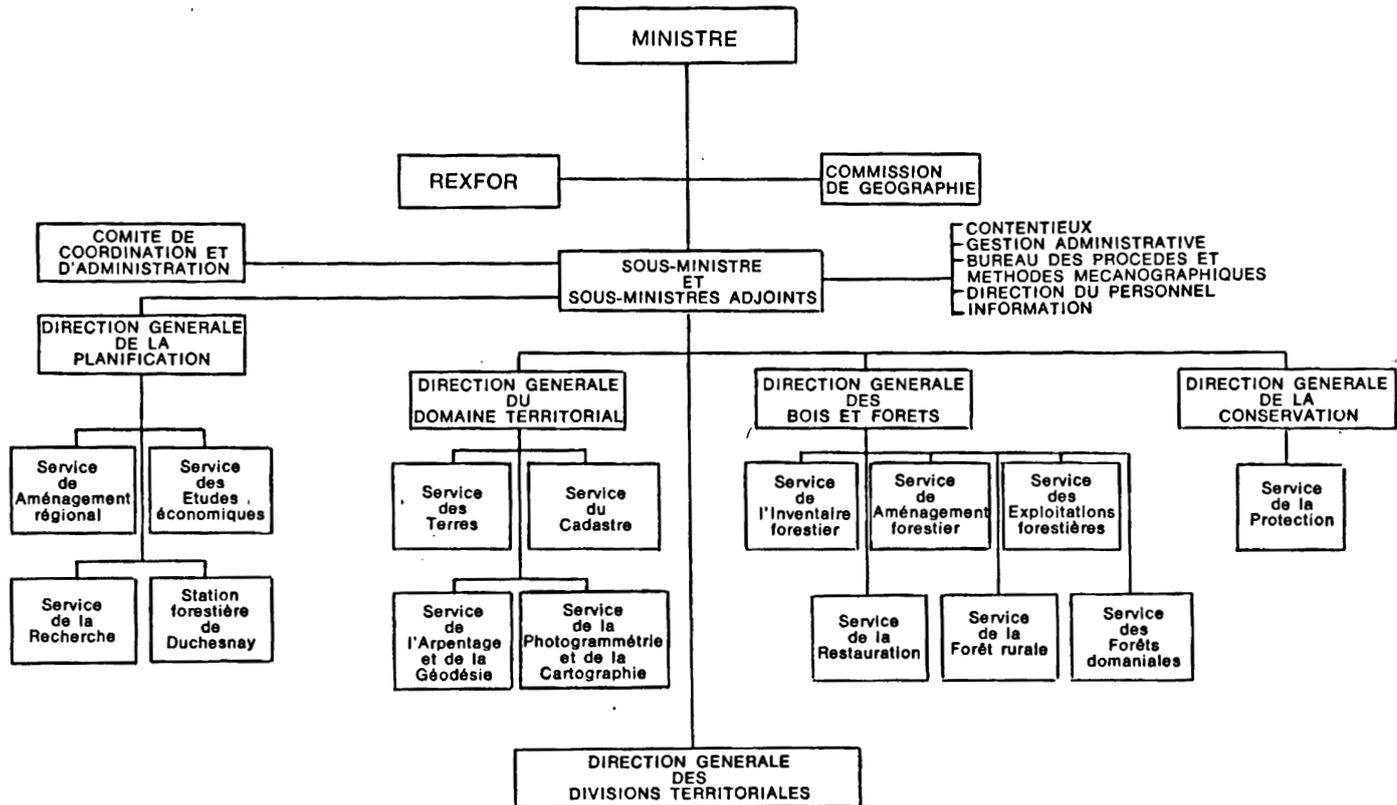
Etat des revenus et des dépenses

Annexes:

Liste des concessionnaires forestiers  
Répartition du territoire du Québec

# **Structures du ministère des Terres et Forêts**

Organigramme  
du Ministère  
des Terres et Forêts



# Titulaires, en 1970/71, des fonctions indiquées dans l'organigramme

## Administration générale du ministère

Ministre	Kevin Drummond	
Sous-ministres	Fernand Boutin, a.g., i.f. Roland Deschamps, i.f. Me J.-M. Bourbeau, Maurice Vézina, i.f.	sous-ministre sous-ministre adjoint sous-ministre adjoint
Comité de Coordination et d'Administration Contentieux	Antonio Gagnon, i.f. Fernand Côté, c.r.	secrétaire exécutif directeur
Bureau de l'Information	J.-C. de LaDurantaye	directeur
Bureau du Personnel	Paul Lachance	directeur
Bureau des Procédés et méthodes mécano- graphiques	Michel Giguère, i.f.	directeur
Gestion administrative	Raymond Casgrain,	directeur

## Direction générale de la Planification

	Michel Duchesneau, i.f., m.f., Pierre-P. Légaré, i.f.	directeur général adjoint
Service de l'Aménagement régional	Raymond Lord, i.f.	directeur
Services des Etudes économiques	Michel Duchesneau, i.f., m.f., Pierre Dorion, i.f.,	directeur directeur adjoint
Service de la Recherche Station forestière (Duchesnay)	Emile Ouellet, i.f.	directeur

## Direction générale du Domaine territorial

	Me J.-M. Bourbeau Jean-Noël Poulin, a.g., i.f., Maurice Descoteaux, i.f., Clovis Labrecque, a.g.,	sous-ministre adjoint directeur général directeur directeur
Service des Terres Service du Cadastre Service de l'Arpentage et de la Géodésie	Maurice Duval, a.g.,	directeur
Service de la photo- grammétrie et de la Cartographie	Léon Valois, ing.,	directeur

## **Directeur générale des Bois et Forêts**

	Roland Deschamps, i.f., Yvon Dubé, i.f., a.g., m.f.,	sous-ministre adjoint directeur général
Service de l'Inventaire forestier	René Rinfret, i.f.,	directeur
Service de l'Aménagement forestier	G.-Roger Langlois, i.f.,	directeur
Service des Exploitations forestières	Claude Blais, i.f.,	directeur
Service de la Restauration forestière	Hervé Lizotte, i.f.,	directeur
Serfice de la Forêt rurale	Roch Delisle, i.f.,	directeur
Service des Forêts domaniales	Paul-M. Archambault, i.f.,	directeur

## **Direction générale de la Conservation**

	Maurice Vézina, i.f.,	sous-ministre adjoint et directeur général
Service de la Protection forestière	Gérard Paquet, i.f.,	directeur

## **Direction générale des Divisions territoriales**

	Oscar Blais, i.f., Louis-Philippe Samson, i.f.,	directeur général directeur adjoint
<b>Commission de géographie</b>	Jean Poirier, géographe	secrétaire
<b>Rexfor</b>	Albert Côté, i.f.,	président
<b>Société de Cartographie du Québec</b>	Me Jean-Marie Bourbeau,	président

# **Comité de coordination et d'administration**

Le Comité de Coordination et d'Administration a, comme par le passé, continué d'oeuvrer dans la recherche d'une plus grande efficacité administrative à l'intérieur du ministère.

Composé du sous-ministre, des sous-ministres adjoints, des directeurs généraux et d'un secrétaire exécutif, le Comité s'occupe principalement de la coordination des activités des directions générales et des organismes de soutien. Il étudie les différentes questions portées à son attention et formule au ministre les recommandations qu'il croit opportunes touchant tout aussi bien les politiques du ministère que l'administration générale et le contrôle budgétaire. Par l'intermédiaire de son secrétaire, dont c'est la responsabilité de le tenir informé, le Comité peut, en aucun temps, vérifier si ses directives sont observées par les responsables des différentes entités administratives du ministère.

# Comité des bourses et des études spécialisées

Ce Comité a pour mission d'étudier les demandes de bourses qui lui parviennent de la part des gradués d'universités, en vue d'assurer le recrutement d'un personnel hautement qualifié pour remplir les postes requis pour le développement du ministère.

Il doit également analyser les besoins du ministère en personnel spécialisé de façon à pouvoir être en mesure de juger de l'opportunité de diriger certains de ses fonctionnaires vers des études de perfectionnement.

Le Comité peut faire des recommandations se rapportant:

- 1) aux choix des boursiers;
- 2) aux barèmes des bourses;
- 3) aux priorités à accorder selon les besoins du ministère;
- 4) à la réglementation régissant l'octroi de bourses ou de congés pour études de perfectionnement;
- 5) aux crédits requis à ces fins.

Le Comité se compose:

- du secrétaire exécutif du Comité de coordination et d'administration qui agit comme président;
- du directeur général des Bois et Forêts, qui agit comme vice-président;
- du directeur général du Domaine territorial
- du directeur général de la Planification;
- d'un secrétaire désigné par le ministre.

Pour l'exercice 1970-71, le ministère disposait d'une somme de \$30,000.00 pour l'attribution de bourses d'études de perfectionnement.

Après étude de vingt-six demandes de la part de gradués d'universités, le Comité a recommandé l'octroi de sept bourses formant un montant global de \$14,450.00.

Il a également approuvé le paiement des frais de scolarité s'élevant à \$2,820.50 en faveur de cinq fonctionnaires autorisés à poursuivre des études de perfectionnement à plein temps ou à temps partiel dans les spécialités déterminées en fonction des besoins les plus pressants du ministère.

Le solde des crédits votés n'a pas été utilisé à la suite de la décision du gouvernement d'étudier la question du perfectionnement des fonctionnaires et d'établir une politique globale sur cette question.

# **Bureaux auxiliaires**

**Contentieux**

**Information**

**Personnel**

**Procédés et méthodes  
mécanographiques**



# Le Contentieux

Au cours de l'exercice 1970/71, le contentieux a procédé à la réédition du Manuel des lois concernant les terres et forêts publiques. Plusieurs changements nécessités par la refonte des Statuts de 1964 y ont été apportés, de même qu'on y a inclus certaines lois adoptées depuis cette refonte.

Le directeur a participé à de nombreuses séances de négociations avec des représentants de International Telephone and Telegraph Corporation, de New York. Cette société, par l'entremise d'une filiale québécoise, désire ériger un complexe manufacturier sur la Côte-Nord, qui utiliserait les richesses forestières de cette région. Ces négociations sont entrées dans leur phase finale à la fin de l'exercice 1970/71.

Le contentieux a prêté comme d'habitude son concours au service de la Comptabilité et a perçu pour ce dernier de nombreux arrérages de comptes à recevoir.

Après étude des dossiers, il a recommandé la radiation de certains comptes au montant de \$112,940.30. Ces radiations, sur rapport du Bureau du Contrôleur de la Trésorerie, ont été autorisés par le Conseil exécutif.

Enfin, le service a rédigé les projets d'arrêtés ministériels du ministère.

# Bureau de l'Information

Le bureau de l'Information est responsable du service "Information et Publicité", de même que de la bibliothèque du ministère.

## Information et publicité

L'un des objectifs du service au cours de 1970/71 a été de régionaliser l'information dans le secteur forestier pour la région du Bas du Fleuve et de la Gaspésie. Cette régionalisation s'est principalement traduite par la préparation d'une série de six émissions télévisées d'une demi-heure et d'une publication intitulée "Bilan et Perspectives — secteur forestier de l'Est du Québec".

Le service a prêté son concours de façon particulière à l'"Opération 2000" destinée à mettre au travail des bénéficiaires du bien-être social, dans des chantiers forestiers. Cette "Opération" a donné lieu, au point de vue information, à de nombreuses entrevues télévisées et radiophoniques, à plusieurs communiqués.

Des recherches ont été poursuivies en vue de constituer une documentation écrite et audio-visuelle qui puisse servir à informer le public en général et le monde étudiant en particulier.

Enfin, le service a prêté son concours à l'impression d'une dizaine de publications préparées par les services, de même qu'il a participé à 12 expositions.

Le nombre des communiqués émis au cours de 1970/71 s'est élevé à 86.

## Bibliothèque

Le déménagement de la bibliothèque de l'édifice Lafayette au 200 chemin Ste-Foy, a entravé le cours normal des activités pendant plus de huit mois. La bibliothèque n'est cependant restée fermée que durant 3 jours.

Pendant plusieurs semaines, le service fut assuré grâce aux prêts entre bibliothèques, en particulier avec les bibliothèques de l'Université Laval, celle de l'Assemblée nationale et avec quelques autres de l'extérieur.

En octobre 1970, la bibliothèque recevait plus de 700 caisses de livres en provenance des services. Ces envois ont enrichi sensiblement les collections de la bibliothèque. De nombreux doubles seront éventuellement dirigés vers la bibliothèque du complexe scientifique.

Pour les achats, il a fallu se limiter aux ouvrages essentiels de référence et aux demandes spécifiques des chercheurs. La bibliothèque a acheté cette année son premier microfilm, en l'occurrence une copie de thèse de l'Université de Georgie. Temporairement, les usagers, à défaut de liseuse de microfilms sur place, se voient obligés de recourir aux services de l'Arpentage ou de la Bibliothèque de l'Université Laval, avec lesquels une entente a été conclue à cet effet. Une nouvelle politique a permis une amélioration sensible de la collection des journaux: D'un côté, on a réduit au 2/3 les abonnements dans les secteurs particuliers et de l'autre, on a mis à la disposition de tous, dans la salle de lecture de la bibliothèque, les principaux journaux quotidiens.

Avec ces acquisitions et les dons reçus, le service de Catalogage et de Classement, déjà en retard dans l'ancienne bibliothèque, a été complètement débordé.

Les statistiques tenues quotidiennement à la bibliothèque permettent d'établir qu'on a reçu une moyenne de 22 demandes de renseignements par jour avec un minimum de 18 et un maximum de 30. On y a répondu dans une proportion de 96%. Ces références ont été fournies directement sur place, par téléphone, par courrier, par Téléx ou par messenger.

On a utilisé aussi intensément la reprographie (Xérox) et le prêt entre bibliothèques (à l'avantage des chercheurs) sans compter les prêts internes (2946) accordés pour des périodes d'au moins 3 semaines. On a aussi continué la publication du "Billet", bulletin mensuel de la bibliothèque inauguré en octobre '68. Le tirage est passé cette année à 85 exemplaires.

Enfin, la bibliothèque met à la disposition de ses clients une salle de lecture. Les clients de cette salle sont à 95% des employés du ministère des Terres et Forêts.

Au cours de l'année, la directrice de la bibliothèque a assisté aux assises annuelles de la Canadian Library Association à Hamilton et de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française à Ottawa. Par ailleurs, à titre de membre du Committee on the Training of Library Technicians de la Canadian Library Association, elle a participé aux réunions particulières d'Hamilton, Ontario et de Thunder Bay, Ontario. Enfin, elle a pris part aux délibérations de la première assemblée générale de la nouvelle Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, à Montréal.

# Bureau du Personnel

Les effectifs du Ministère des Terres et Forêts au 31 mars 1971 se répartissent comme suit:

## Fonctionnaires

Agents d'administration .....	18
Agents de bureau .....	179
Agents forestiers .....	453
Aides techniques .....	15
Auxiliaires en recherches et information .....	2
Commis de bureau .....	20
Dactylographes .....	30
Employées de secrétariat .....	111
Magasiniers .....	3
Opérateurs de machine à polycopier .....	4
Auxiliaires en informatique .....	4
Techniciens en arts appliqués et graphiques .....	3
Techniciens de l'équipement électrique et mécanique .....	4
Techniciens de laboratoire .....	2
Techniciens en photographie .....	3
Techniciens en topographie .....	53
Opérateurs de perforatrices .....	2
Chauffeur de ministre .....	1
Gardien-constable .....	1

## Professionnels

Agents de gestion du personnel .....	2
Professeurs .....	14
Agents de gestion financière .....	3
Agents de recherche et planification socio-économique .....	8
Analystes de l'informatique et procédés administratifs .....	6
Arpenteurs-géomètres .....	34
Attachés d'administration .....	5
Ingénieurs forestiers .....	178
Biologiste .....	1

## Cadres supérieurs

Sous-Ministre .....	1
Sous-Ministres adjoints .....	3
Directeurs généraux .....	3
Adjoint au directeur général .....	1

Directeurs de service .....	15
Adjoints au directeur de service .....	8
Président de la Société de Récupération et d'Exploitation forestières .....	1
Secrétaires particuliers adjoints .....	4
Conseillers .....	2
Adjoint aux cadres supérieurs .....	1

### Divers

Scientifique .....	1
Aumônier .....	1
Agent des Terres .....	1

Nombre d'employés (fonctionnaires) en place au 31 mars 1971 = 1,201

Liste des engagements et départs (fonctionnaires occasionnels)  
entre le 1er avril 1970 et le 31 mars 1971.

Fonction	Engagement	Licenciement
Agents de Bureau	15	13
Agents forestiers	106	105
Aides-techniques	17	16
Commis de bureau	53	49
Sténos-dactylographes	7	11
Dactylographes	9	7
Agents de recherche et de pla- nification socio-économique	4	5
Professeurs	3	3
Attachés d'Administration	2	2
Techniciens en Topographie	4	2
Opérateurs de perforatrice	—	2
Auxiliaires en informatique	2	1
Coopérants-français	—	2
Opérateur de machine à polycopie	1	1
Analystes de l'Informatique et des Procédés Administratifs	—	2
Ingénieurs forestiers	3	3
Biologistes	2	2
Ingénieurs civils	2	2

Nombre de fonctionnaires occasionnels en fonction au 31 mars  
1971 = 82 employés.

**Ouvriers  
saisonniers**

Pendant l'année fiscale 1970/1971, le ministère a approuvé 767 ré-  
engagements d'ouvriers saisonniers, dont:

325	Journaliers
9	gardiens
25	conducteurs de véhicules légers
124	aides-forestiers
103	gardes-feux
17	gardiens de territoire
15	bûcherons
3	conducteurs de véhicules lourds c1.II
1	conducteur d'équipement mobile c1.II
4	menuisiers c1.II
4	cuisiniers de camp c1.II
12	contremaîtres en foresterie
105	chefs d'équipe
1	préposé au matériel
1	nettoyeur-laveur
4	jardiniers
7	peintres c1.II
5	aides-menuisiers d'atelier
1	aide de garage
1	veilleur de nuit

---

**Total: 767 nominations**

**Ouvriers  
surnuméraires**

Pendant l'année fiscale 1970/1971, le ministère a engagé 8,834 ouvriers surnuméraires, dont:

7,848	journaliers
2	aides de cuisine
18	conducteurs de véhicules
158	aides-forestiers
78	gardes-feux
19	gardiens de territoire
124	bûcherons
11	cuisiniers de camp c1.II
21	menuisiers
50	contremaîtres
1	mécanicien
9	dynamiteurs
495	chefs d'équipe

---

8,834 ouvriers surnuméraires

---

**Grand total:  
Ouvriers en fonction le 1-4-1971**

383	permanents
61	réguliers
14	temporaires
34	saisonniers
25	surnuméraires

---

517 ouvriers au travail

---

**Liste des engagements et départs (Fonctionnaires)  
entre le 1er avril 1970 et le 31 mars 1971.**

	Engagement	Engagement par Mutation	Depart par mutation	Démis sion	Engagement temps Terminé	Retraite	Révocation	décès
<b>Administration</b>	17	3	6	6	1	1		
<b>Direction générale de la Planification</b>								
Service de l'Aménagement Régional				1		1		
Service des Etudes Economiques	2							
Service de la Recherche								
Service de la Formation Technique						1		
Service de l'Inventaire Canadien des Terres	1			1				
<b>Direction générale du domaine Territorial</b>								
Service des Terres	2			1				
Service du Cadastre	8	1		1	1			
Service de l'Arpentage et de la Géodésie	5			3				
Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie	3			3				
<b>Direction générale des Bois et Forêts</b>								
Service de l'Aménagement Forestier	3		1					1
Service des Exploitations Forestières	2		1	1		1		1
Service de la Restauration Forestière	6			1				
Service de la Forêt Rurale	5			1		3		1
Service de l'Inventaire Forestier								
Forêts Domaniales	1			1		3		
<b>Direction générale de la Conservation</b>								
Service de la Conservation	5	1						
<b>Direction générale des Division Territoriales</b>								
Bureau Chef	1			1				1
Divisions Territoriales	26	2		18	1	7	1	4
Commission de Géographie	2							
<b>TOTAUX:</b>	<b>95</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>8</b>

# Bureau des Procédés et méthodes mécanographiques

Le bureau des Procédés et Méthodes Mécanographiques est l'un des bureaux auxiliaires du Ministère relevant directement du sous-ministre.

La fonction principale de ce bureau est de diriger et de contrôler les phases mécanographiques des divers travaux exécutés par ordinateur. A cette fin, ce bureau doit conseiller les services concernant le traitement de l'information par ordinateur et fournir les services d'analyse, de programmation et de contrôle.

Ce bureau utilise les ordinateurs du Centre du traitement électronique des données du ministère des Finances.

De plus, depuis septembre 1970, ce bureau a la responsabilité d'assurer la bonne marche des réseaux de télécommunications du Ministère. Il est de ce fait le représentant du ministère auprès du Ministère des Communications.

Au cours de l'exercice financier 1970/71, cet organisme a contrôlé et effectué des travaux mécanographiques totalisant quelque 2,306 heures d'ordinateurs. Le tableau suivant montre la répartition des heures-ordinateurs selon les utilisateurs.

## Répartition des heures ordinateurs par service

Services	1969/70		1970/71	
	Heures	%	Heures	%
Inventaire Forestier	820	45.3	1187	51.5
Arpentage et Géodésie	124	6.8	413	17.9
Aménagement Forestier	103	5.8	328	14.2
Exploitation Forestière	612	33.8	217	9.4
Procédés et Méthodes Mécanographiques	38	2.2	57	2.5
Restauration Forestière	80	4.4	56	2.5
Recherche Forestière	22	1.2	42	1.8
Protection Forestière	9	.5	6	0.2
<b>TOTAL:</b>	<b>1808</b>	<b>100.%</b>	<b>2306</b>	<b>100.%</b>

Les besoins en compilation mécanographique du ministère sont loin d'être satisfaits, mais on peut dire que les progrès sont continus et que la situation s'améliore de façon constante. Au cours de l'exercice 1971/72, il y aura un effort accru du côté des fonctions territoriales et administratives du Ministère.

Ce bureau prévoit utiliser, dès l'an prochain, un nouvel outil (la télé-informatique) pour le traitement de l'information. De cette façon, il sera possible de rendre un meilleur service aux différents utilisateurs, dans un délai minimum.

# **Direction générale de la Planification**

## **Services**

**Aménagement régional**

**Etudes économiques**

**Recherche**

**Station forestière (Duchesnay)**

# Service de l'Aménagement régional

Dans le cadre de ses attributions, le service de l'Aménagement régional a oeuvré dans presque toutes les régions du Québec. Sa contribution s'est cependant fait sentir plus particulièrement dans le Bas St-Laurent — Gaspésie, le Saguenay-Lac St-Jean, l'Abitibi — Témiscamingue et le bassin de la rivière Yamaska.

Depuis quelque temps déjà, on s'affairait à mettre au point des plans de zone pour le Bas St-Laurent — Gaspésie. Ce travail progressait lentement à cause d'un manque de données de base, de l'absence de modèles équivalents et d'objectifs de développement. Pour l'année en cours, on a jugé indispensable de cadrer l'ensemble de ces opérations. A cette fin, un plan de développement de l'industrie forestière 1971-76 a été complété et soumis aux divers organismes régionaux. Son acceptation permettra de finaliser un bon nombre de plans de zone.

Dans la région du Saguenay — Lac St-Jean, des travaux se sont poursuivis pour donner suite aux recommandations de la Mission de planification régionale. Tout d'abord, un plan d'allocation de la matière ligneuse a été élaboré pour les zones de Roberval et de Chibougamau. Dans le but d'en arriver à un aménagement intégré des ressources de la zone rurale dans cette région, le service a collaboré à l'élaboration d'un programme agro-forestier avec l'Office de Planification et de Développement du Québec. Enfin, plusieurs demandes d'approvisionnement supplémentaire ont été étudiées.

Le service a continué sa participation à la Mission de planification régionale dans la région de l'Abitibi — Témiscamingue. Une esquisse de développement du secteur forestier a été complétée. En plus de décrire la situation actuelle, cette esquisse traite des perspectives de développement tout en formulant les principaux objectifs, programmes et projets destinés à favoriser l'amélioration du secteur forestier.

Pour faire suite au programme d'allocation des bois feuillus mis en force en 1967, le service a consacré le temps d'un ingénieur à la révision de ce problème en vue d'établir un nouveau programme pour 1972.

Le service a aussi participé au Projet d'aménagement des eaux de bassin de la rivière Yamaska. L'étude de l'incidence du reboisement et son extension ultérieure ont été les principales réalisations. Lors de la synthèse des divers secteurs, le service a aussi apporté sa contribution.

Dans le but de mieux comprendre l'ampleur du problème de la villégiature au nord de Montréal, le service a colligé tous les documents concernant ce sujet pour les terres publiques de la région administrative de Montréal.

Enfin, une vingtaine de cas particuliers touchant l'utilisation des rives de lacs et rivières ont été examinés afin de les adapter aux conditions générales d'une région donnée.

# Service des Etudes économiques

Ce service exerce ses activités principalement dans le domaine du développement industriel, dans celui du réaménagement des territoires forestiers et enfin dans le domaine de la conception de projets divers.

Un groupe de travail formé de trois professionnels a poursuivi ses travaux en vue de favoriser l'implantation d'industries forestières, en étroite coopération avec le ministère de l'Industrie et du Commerce. Pour ne citer que quelques-uns des projets étudiés, il y a lieu de mentionner: Quebec Rayonier Inc., la Société Populaire des Pâtes et Papiers de Québec, le projet de scierie dans la région de Chapais, St-Raymond Paper Ltd de Desbiens, etc. . .

De plus, de nombreux projets d'expansion d'usine, notamment dans l'industrie du sciage, furent analysés et les études sur la rentabilité de ces moulins ont permis de mieux orienter le développement de ces entreprises.

Dans le domaine du réaménagement des territoires forestiers effectué en vue d'une meilleure utilisation de la matière ligneuse, le service a procédé à des travaux d'évaluation en vue de réaliser des échanges et des rétrocessions de concessions forestières et des achats de terrains privés. Le tableau, ci-dessous, indique l'état des travaux à la fin l'année 1970/71 et le nombre de transactions complétées ou en voie de réalisation.

## Travaux d'évaluation forestière effectués en 1970/71

	Concessions forestières				Terrains privés	
	Echanges		Rétrocessions		Achats	
	Nombre	mi <sup>2</sup>	Nombre	mi <sup>2</sup>	Nombre	mi <sup>2</sup>
Transactions complétées	1	5	7	1323	2	6
Négociations terminées	2	348	2	178	2	55
Négociations en cours	3	518	2	830	3	345
Calculs d'évaluation en cours	3	193	7	1376	2	22

Quant aux travaux de conception fonctionnelle, les principaux concernent les budgets-programmes, la régionalisation du ministère, la préparation de procédures administratives et la poursuite du travail amorcé l'an dernier sur la gestion des forêts domaniales.

# Service de la Recherche

## Recherches en écologie, dendrométrie et biologie.

Au cours de l'année 1970/71, les employés de la Division de l'écologie ont travaillé sur dix-neuf projets de recherche différents et, sur ce nombre, trois ont été terminés. Ils portent les titres suivants:

1. Levé préliminaire de la carte écologique d'une partie des cantons de Booth et de Raisenne, comté de Témiscamingue.
2. Code pour les relevés d'inventaires écologiques du territoire.
3. Détermination des classes de productivité et préparation des tables de rendement pour quelques associations forestières dans la forêt feuillue du Québec.

Parmi les treize projets en voie de réalisation, huit ont pour but de fournir à l'Inventaire des terres du Canada les données de base nécessaires à la classification des possibilités d'utilisation des terres pour la production de matière ligneuse, deux concernent la cartographie écologique de forêts expérimentales, et trois projets concernent le peuplier; l'étude écologique des peupleraies naturelles dans les comtés de l'Islet à Rimouski, la préparation de tables de rendement pour les peupleraies naturelles du même territoire et l'élaboration d'un guide pratique d'identification des principales maladies du peuplier.

Un autre dernier projet a été accepté en principe; il s'agit de l'évaluation de la précision des mesures dendrométriques effectuées sur des photographies aériennes verticales à grande échelle.

Au cours de cet exercice financier, les employés de la Division de l'écologie ont effectué près de deux cents relevés écologiques, pédologiques et dendrométriques.

## Inventaire des terres au Canada.

La Division de l'écologie est chargée de la réalisation du programme de l'Inventaire des terres du Canada pour le secteur forestier. Les cartes produites au 50 000e et au 250 000e montrent la possibilité d'utilisation des terres pour la production de matière ligneuse. Les forêts sont divisées en sept classes; la classe assignée à chaque unité cartographiée est obtenue en se servant de toutes les données connues ou inférées, ayant trait surtout au sous-sol, au profil, à la profondeur, à l'humidité et à la fertilité du sol, à la forme du terrain, au climat et à la vé-

gétation. A chaque classe correspond une catégorie de capacité productive déterminée selon la croissance annuelle moyenne de la meilleure essence ou du meilleur groupe d'essences adapté au site et rendu ou presque rendu à l'âge d'exploitation.

A la classe, on ajoute une ou deux sous-classes qui déterminent le genre de limitation à la croissance des essences forestières; ces essences apparaissent sur la carte au bas de la classe et des sous-classes.

Cet inventaire ouvre la partie située au sud du 49° de latitude nord à l'exception de deux feuillets (31-0 et 32-B) dans la région du réservoir Gouin; à l'est du 70° de longitude la cartographie s'étend jusqu'au 50° de latitude nord.

Au Québec, la superficie à cartographier couvre environ 119 000 milles carrés (308 200 km<sup>2</sup>) et est répartie sur 669 feuillets au 50 000e. Sur ce nombre, 72 feuillets seront cartographiés par l'équipe du Gouvernement du Canada et 597 feuillets, par les équipes du Service de la recherche.

Le tableau de la page suivante montre l'état des travaux au 31 mars 1971.

**Etat des travaux de l'I.T.C. au 31 mars 1971**

	Nombre de feuillets							Total
	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	
Information recueillie par les équipes du Service de la recherche.	16	23	24	55	48	71	—	237
Information recueillie par l'équipe du Gouvernement du Canada.	8	8	8	8	14	14	12	72
Photointerprétation exécutée par les bureaux de la pratique privée.	20	18	79	64	55	54	70	360
Cartographie au 50 000e terminée.	—	—	51	95	109	115	299	669
Cartographie au 250 000e terminée.	—	—	—	—	1	11	15	27

## **Recherches en sylviculture.**

Les deux projets concernant les modalités d'application de l'éclaircie précommerciale par des moyens chimique et mécanique ont été continués cette année. Des remesurements des places d'étude ont été réalisés et continueront de l'être au cours des prochaines années. Certains résultats préliminaires de ces études ont fait l'objet d'un rapport intérimaire.

Le Service a aussi entrepris d'une façon plus poussée l'étude sur la biomasse et la productivité totale de quelques peuplements de pin gris. Les expériences ont été réalisées dans le comté de Laviolette. Le choix des peuplements et l'échantillonnage ont été réalisés.

Un projet concernant un inventaire expérimental intensif des compartiments 3 et 4 de la Station forestière de Duchesnay a également été réalisé. Le but d'un tel projet est de trouver une ou des méthodes économiques d'utilisation et de la revalorisation de la forêt feuillue décadente des Laurentides.

## **Recherches sur la fertilité des sols et le reboisement.**

Les projets de recherche sur le reboisement expérimental continu et le reboisement d'automne avec essai de fertilisation qui avaient été réalisés l'an passé dans le canton Tourelle, comté de Gaspé-nord, se sont poursuivis dans la seigneurie de Grand-Pabos, comté de Gaspé-sud.

Ces études ont pour but de connaître le taux de survie des semis, d'expérimenter des méthodes de conservation des semis dans une chambre froide et d'établir si la fertilisation peut augmenter les chances de survie et améliorer la résistance des plants aux gelées hâtives pendant la période automnale, compte tenu des facteurs climatiques des régions étudiées.

Pour ce qui est de l'étude sur les conditions de fertilité des sols des peuplements de pin gris, 30 places d'étude de 0.5 acre ont été étudiées dans la région du lac Saint-Jean afin de connaître les relations entre le contenu en éléments du feuillage et la croissance des arbres.

Le Ministère a continué à participer cette année avec les provinces de l'Est-du-Canada, les universités et l'Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers, au vaste projet de recherche sur la fertilisation des forêts naturelles. Sept secteurs expérimentaux comprenant 70 places d'étude ont été fertilisés dans les sapinières en Gaspésie. Quatorze secteurs expérimentaux comprenant 168 places d'étude ont été établies dans des stations différentes en Abitibi et au Témiscamingue.

Un autre projet, celui d'une étude des plantations effectuées au Québec, a pour but de connaître les possibilités d'établir des normes pour le choix des essences à reboiser. Cette étude porte sur les plantations composées d'une seule ou de deux essences forestières parmi celles les plus fréquemment plantées au Québec, à savoir; le pin rouge, le pin gris, le pin blanc, l'épinette blanche, l'épinette noire et l'épinette de Norvège. Les expériences se font dans les régions de la vallée du Richelieu, des Cantons-de-l'Est et de la vallée de la Chaudière.

## **Recherches en génétique**

### *Amélioration des arbres forestiers au Québec.*

Le programme général en amélioration des arbres forestiers a pour objectif d'obtenir des essences de reboisement de qualité, à croissance rapide et qui pourront s'adapter aux conditions climatiques et pédologiques des différentes régions du Québec. Actuellement quinze projets sont à l'étude.

Le réseau de secteurs expérimentaux établis l'an passé en grande partie dans le territoire pilote de l'Est-du-Québec, a permis la réalisation de plantations comparatives. Notons que, dans trois autres secteurs expérimentaux dont deux en Abitibi (Guigues et Trécesson) et un autre à la station forestière de Duchesnay, des plantations comparatives ont également été réalisées. La pépinière et les serres de Duchesnay ont servi à la préparation des jeunes semis.

### *Recherche et développement sur la productivité et la culture du peuplier pour le comté de l'Islet et la région de l'Est-du-Québec.*

Ce programme amorcé cette année se fait conjointement avec la coopération technique franco-québécoise par l'intermédiaire de la "SICORES" (société internationale de coopération pour réalisations économiques et sociales). Les objectifs généraux à atteindre sont: a) de permettre à la population de la région concernée par cette étude de devenir des citoyens à part entière par la mise en valeur rationnelle du territoire à leur disposition, tout en favorisant la création d'une production nouvelle de la forêt rurale; b) de développer une populiculture intensive et extensive pour répondre aux besoins de l'industrie locale qui utilise surtout les bois de trituration (pâte de cartonnage) et aussi pour favoriser la création d'industries nouvelles. Douze projets de recherche sont actuellement en cours dont des études portant sur la productivité des peupleraies naturelles en fonction des stations, sur la sélection de clones de peupliers locaux et exotiques, et sur la réalisation de plantations comparatives clonales.

## **Laboratoire de sols.**

Le tableau suivant résume les activités du laboratoire de sols et de tissus végétaux du Service de la recherche en 1970/71.

### **Analyses de sols.**

<b>Analyses effectués pour:</b>	<b>Echantillons</b>	<b>Nombre de détermination</b>
Le Service de la restauration forestière.	130	1690
L'Inventaire des terres du Canada.	1471	3019
Divers projets de recherche du Service de la recherche.	687	2411
<b>Analyses de tissus végétaux.</b>		
Divers projets de recherche du Service de la recherche.	1028	7273
<b>TOTAL:</b>	<b>3316</b>	<b>14 393</b>

### **Recherches en économie forestière et en aménagement.**

Le Service de la recherche, conscient de l'incidence économique de la recherche forestière, a commencé à élaborer un programme de recherche en économie forestière et en aménagement. Les recherches dans ces domaines ont débuté en novembre 1970, à la suite du transfert de deux ingénieurs du Service des études économiques au Service de la recherche, et avec l'arrivée d'un coopérant technique français.

Quatre projets sont déjà en cours. Ce sont: a) l'analyse de la situation et de la perspective de l'économie forestière; b) l'étude économique des forêts privées; c) l'étude de la rentabilité des travaux sylvicoles; d) le calcul de la rentabilité de la populiculture.

Les objectifs des projets en cours sont: a) présenter une image d'ensemble du secteur forestier et identifier les principaux problèmes forestiers du Québec; b) connaître les objectifs et les causes des problèmes des propriétaires forestiers et tester différents concepts qui ont été proposés comme moyens de solutionner les problèmes des petites forêts privées; c) analyser la rentabilité économique et sociale des travaux sylvicoles du Ministère; d) apporter un élément de solution aux problèmes des régions rurales caractérisées par un faible revenu grâce à des plantations d'essences à croissance rapide et aménagées selon de courtes révolutions.

## Subventions.

Au cours de la dernière année budgétaire, le ministère des Terres et Forêts a versé à l'université Laval la somme de \$20 700 afin de permettre à des professeurs de la faculté de Foresterie et de Géodésie de poursuivre eux-mêmes des recherches ou d'aider certains étudiants gradués à effectuer les recherches nécessaires à l'obtention de leurs diplômes de maîtrise ou de doctorat.

Un des projets ainsi subventionnés depuis quelques années s'est terminé au cours de l'année 1970/71 et a donné lieu à une publication par le Dr Paul-Emile Vézina, ing.f., et Mlle Lise Robitaille, ing.f., M.Sc. Cette publication s'intitule: "*Etude des méthodes de coupe et autres traitements sylvicoles expérimentés au Québec*".

Un nouveau projet fait suite au projet terminé: il s'agit d'un relevé des travaux portant sur les caractéristiques sylvicoles des essences forestières du Québec. Les résultats de ces deux projets permettront de mieux planifier les recherches forestières en sylviculture.

Un autre projet subventionné a atteint le stade de la publication. Il porte sur la précision de l'estimation de l'altitude de l'avion à l'aide du radar.

Les projets suivants se sont poursuivis au cours de l'année:

- Etude d'une maladie s'attaquant aux plantations de pin rouge et causée par le chancre *Scleroderris*;
- Recherche des périodes d'intervention favorables à la régénération et à la survie du bouleau jaune dans un système de coupe par bandes en forêt feuillue;
- Etude d'une nouvelle méthode pour l'imprégnation et l'injection de produits de préservation liquides dans le bois;
- Recherche en vue d'optimiser le rendement au sciage des résineux;
- Etude anatomique quantitative de quelques écorces économiquement exploitables;
- Recherche sur l'établissement de cartes prototypes fondamentales au 20 000e pour le Québec;
- Mise au point d'un monument approprié à chaque ordre géodésique.

## **Contrats au fonds de recherches forestières de l'Université Laval.**

Un contrat du Service de la recherche et l'aide du Service de la restauration forestière ont permis au Fonds de recherches forestières de l'université Laval de terminer l'expérimentation de méthodes de coupes sylvicoles mécanisées des peuplements de sapin et d'épinette et appropriées aux petites forêts des comtés de Montmagny et de l'Islet. Ces expériences se poursuivaient depuis quelques années dans la réserve cantonale de Talon, paroisse de Saint-Lucie-de-Beauregard.

Faisant suite à ces expériences concluantes de coupes sylvicoles mécanisées, le Service de la recherche a confié au Fonds de recherches forestières la préparation d'un programme de recherche et de développement pour l'établissement d'un camp expérimental d'exploitation mécanisée dans la forêt domaniale des Chic-Chocs. Ce programme de recherche aura pour buts:

° d'établir la façon la plus économique d'accroître et d'exploiter la possibilité de la forêt domaniale des Chic-Chocs par la sylviculture et la mécanisation;

2° de permettre la formation d'un personnel de recherche et d'exécution en exploitation mécanisée pour les besoins de certains Services du Ministère:

3° de préparer les ouvriers forestiers locaux à une éventuelle mécanisation complète des opérations forestières.

Sur recommandation du Conseil de la recherche et du développement forestiers du Québec, le Service de la recherche a accepté de surveiller un autre travail, confié par l'Office de développement de l'Est-du-Québec au Fonds de recherches forestières de l'université Laval. Ce travail consistait en la préparation d'un programme ayant pour but une tentative de réaménagement forestier de deux paroisses à vocation indéterminée dans le comté de Rimouski: les paroisses de Saint-Guy et de Saint-Médard.

L'essai d'un mode de remesurage par pesée des bois ronds feuillus a aussi été poursuivi au cours de l'année, avec l'aide financière du Service de la recherche, par le professeur Jean-Marie Dumont de la faculté de Foresterie et de Géodésie.

### **Nombre de projets de recherche.**

Au cours de l'année 1970/71, le nombre de projets de recherche effectués, subventionnés ou facilités par le Service de la recherche s'est

élevé à près de 90; parmi ceux-ci, 6 ont été menés à bonne fin durant la même année.

### **Stations forestières.**

Le directeur du Service a présidé au cours de l'année un comité *ad hoc* chargé de proposer une administration unifiée pour les stations forestières de Duchesnay, Lotbinière et celles de la région de l'Est-du-Québec. Un rapport a été remis au comité de coordination et d'administration du Ministère.

Le Service de la recherche a affecté à plein temps, à la forêt de Duchesnay, un nouveau chargé de recherche en sylviculture. Afin d'obtenir une connaissance approfondie de l'état de cette forêt, cette personne a dirigé un inventaire expérimental intensif des compartiments 3 et 4 de la Station. Cet inventaire a conduit à l'élaboration d'un projet de recherche dont le but sera d'expérimenter différentes façons de restaurer cette forêt en partie décadente et d'y accroître la productivité. Au cours de l'hiver, cette personne a aussi effectué un relevé de tous les travaux de recherches poursuivis à Duchesnay depuis l'organisation de cette station en 1933. L'aménagement de l'arboretum a aussi été continué au cours de l'année par l'établissement d'un verger à graines d'épinette de Norvège et par la préparation de nouvelles superficies pour la plantation.

Des ensemencements ont été faits par le Service de la recherche dans la pépinière de Duchesnay au printemps et à l'automne 1970. Le Service y possède près de 900 000 semis formés surtout de 75 espèces exotiques. On y trouve aussi environ 500 clones de peuplier représentés en moyenne par dix pieds-mères chacun. De plus, 24 500 boutures de peuplier y ont été mises en terre afin de constituer des pieds-mères qui produiront le matériel nécessaire aux fermes populicoles et au reboisement industriel.

Deux serres ont aussi été construites à Duchesnay et mises à la disposition des chargés de recherche en génétique forestière qui y ont conduit des expériences relatives à la propagative végétative du peuplier, du sapin de Douglas et du mélèze avec l'aide de deux coopérants technique français. Ces derniers ont entrepris un programme d'hybridation contrôlée sur les peupliers en nolisant 550 croisements. On compte ainsi obtenir, selon le succès des croisements, environ 200 nouvelles familles produisant environ 25 000 semis qui seront soumis à une sélection et des tests de descendance. Avec la collaboration du personnel de Duchesnay et celui de la Restauration, une récolte de graines a été effectuée sur les espèces les plus fréquemment rencontrées à la station: sapin, épinette et bouleau jaune.

La carte forestière a aussi été refaite au complet en tenant compte de la classification écologique. Une nouvelle compilation des places-échantillons existantes y a par la suite été effectuée selon le nouveau système de stratification.

Dans la seigneurie de Lotbinière, un secteur expérimental a été mis à la disposition d'un chargé de recherche du gouvernement fédéral afin de lui permettre d'étudier la carie du sapin. On y a aussi continué les relevés nécessaires à la cartographie écologique. De plus, un emplacement y a été choisi pour l'établissement d'un arboretum expérimental.

Dans la région de l'Est-du-Québec, deux plantations ont été faites dans l'arboretum de la station forestière de Parke: une plantation d'épinette de Norvège devant constituer un verger à graines et une plantation de peupliers dans le but de comparer le rendement de divers clones. De plus, la carte écologique de cette station est maintenant terminée.

Une nouvelle cartographie forestière a aussi été effectuée dans les futures stations forestières de Rimouski et de Nex-Richmond.

Un chargé de recherche en sylviculture a été affecté particulièrement par le Service aux forêts de Parke, Rimouski et New-Richmond.

#### Secteurs expérimentaux.

Au cours de l'année 1970/71, la demande de 17 secteurs expérimentaux supplémentaires a été faite; ce qui porte le nombre total à 61. De ce nombre, 18 ont été délimités par arpentage de façon à ce qu'ils puissent être inscrits au terrier du Ministère.

Le tableau suivant indique la répartition des secteurs d'après l'organisme qui les utilise:

Service de la recherche	32
Service de l'aménagement forestier	3
Service canadien des forêts	14
Fonds de recherches forestières de l'université Laval	7
Professeurs de la faculté de Foresterie et de Géodésie	3
Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers	2
	<hr/>
	61

# Station forestière de Duchesnay

La Station forestière de Duchesnay est un complexe constitué :

- d'un territoire aménagé de façon polyvalente pour des fins de recherche, d'expérimentation et d'éducation dans le domaine des terres et des forêts :
- d'un ensemble de bâtisses à vocation éducative, administrative et de recherches ;
- d'un personnel et des équipements affectés à l'ensemble des parties précédentes.

L'application de la politique du gouvernement en matière d'éducation a amené l'intégration à la régionale Chauveau de l'enseignement forestier antérieurement dispensé par le service de la Formation technique du ministère des Terres et Forêts.

Cette intégration a permis au ministère de passer des ententes avec diverses commissions scolaires locales et régionales ainsi que des collèges d'enseignements général et professionnel pour l'utilisation à des fins académiques de la forêt, des bâtisses et de l'équipement de la Station forestière.

C'est ainsi que la commission scolaire régionale Chauveau a pu donner des cours à :

- 80 gardes-forestiers
- 32 classeurs-mesureurs de bois
- 16 affûteurs de scies
- 8 scieurs-classeurs
- 20 mesureurs de bois
- 300 classeurs de bois

Les quarante étudiants de la dernière année des techniques forestières du CEGEP de Ste-Foy sont venus chercher leur enseignement pratique à Duchesnay, à raison de deux jours par semaine.

Il faut mentionner aussi le camp d'arpentage d'une durée de deux semaines, des trente étudiants de la commission scolaire de Tilly, ainsi que des visites industrielles de la part des commissions scolaires régionales Louis-Hémon, Tardivel et Pascal Taché.

La Station forestière a aussi été l'hôte, pour plus de six milles jours-visiteurs, de groupements répartis en classes vertes, rallyes forêts, 4H, scouts, jeunes naturalistes, etc. . .

Un comité d'aménagement de la Station forestière a été formé à la demande du ministre. Le plan de zonage est terminé et le comité est à rédiger le plan d'aménagement polyvalent de la Station forestière.

En coopération avec les services de la Recherche et de la Restauration, des projets de recherches en génétique forestière, sylviculture, écologie, reboisement ont été entrepris. Deux serres ainsi qu'un laboratoire de préparation ont été construits afin de permettre le développement accéléré du programme de génétique forestière.

...Durant la période des vacances estivales, les locaux de la Station forestière de Duchesnay ont servi à accueillir les étudiants du camp forestier et les représentants de divers organismes à caractère gouvernemental.

# **Direction générale du Domaine territorial**

## **Services**

**Arpentage et Géodésie**

**Cadastré**

**Photogrammétrie et Cartographie**

**Terres**

# Service de l'Arpentage et de la Géodésie

Les attributions du service de l'Arpentage et de la Géodésie découlent des besoins des différents organismes gouvernementaux et du public. Elles peuvent se résumer comme suit: premièrement, exécuter, faire exécuter ou autoriser les travaux d'arpentage sur les terres de la Couronne; deuxièmement, équiper de points géodésiques l'ensemble du territoire du Québec; troisièmement, préparer la description de certaines limites territoriales administratives.

Les principales activités de ce service ont été accomplies dans ses trois (3) divisions qui sont: la Topométrie, la Géodésie et les Limites territoriales.

## Topométrie

Par cette division, le service de l'Arpentage et de la Géodésie répond aux demandes de travaux d'arpentage qui proviennent des différents organismes gouvernementaux, des corps publics et des particuliers et prépare les normes d'exécution relatives aux travaux à exécuter. Ces travaux d'arpentage ont pour but la création de lots de village, de lots de villégiature, de lots pour fins industrielles et commerciales ainsi que de lots servant aux utilités publiques, — la démarcation de territoires exploités à des fins forestières et minières, — la délimitation d'emprises de chemins et de lignes de transport d'énergie électrique, de sites de réservoirs et de barrages, — le mesurage et le bornage des terres publiques, — enfin, l'établissement et le renouvellement de certaines lignes administratives.

Au cours de l'exercice 1970/71, les travaux qui ont été exécutés pour le Gouvernement se répartissent ainsi:

---

1 — Pour le ministère des Terres et Forêts:	106
a) Direction générale des Divisions territoriales	68
b) Direction générale du Domaine territorial	34
c) Direction générale des Bois et Forêts	4
2 — Pour le ministère des Richesses Naturelles:	3
3 — Pour le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche	1
<hr/>	
Total:	110

---

Les tableaux des pages 41 et 42 fournissent par district électoral la distribution de ces 110 travaux ainsi que leur nature:

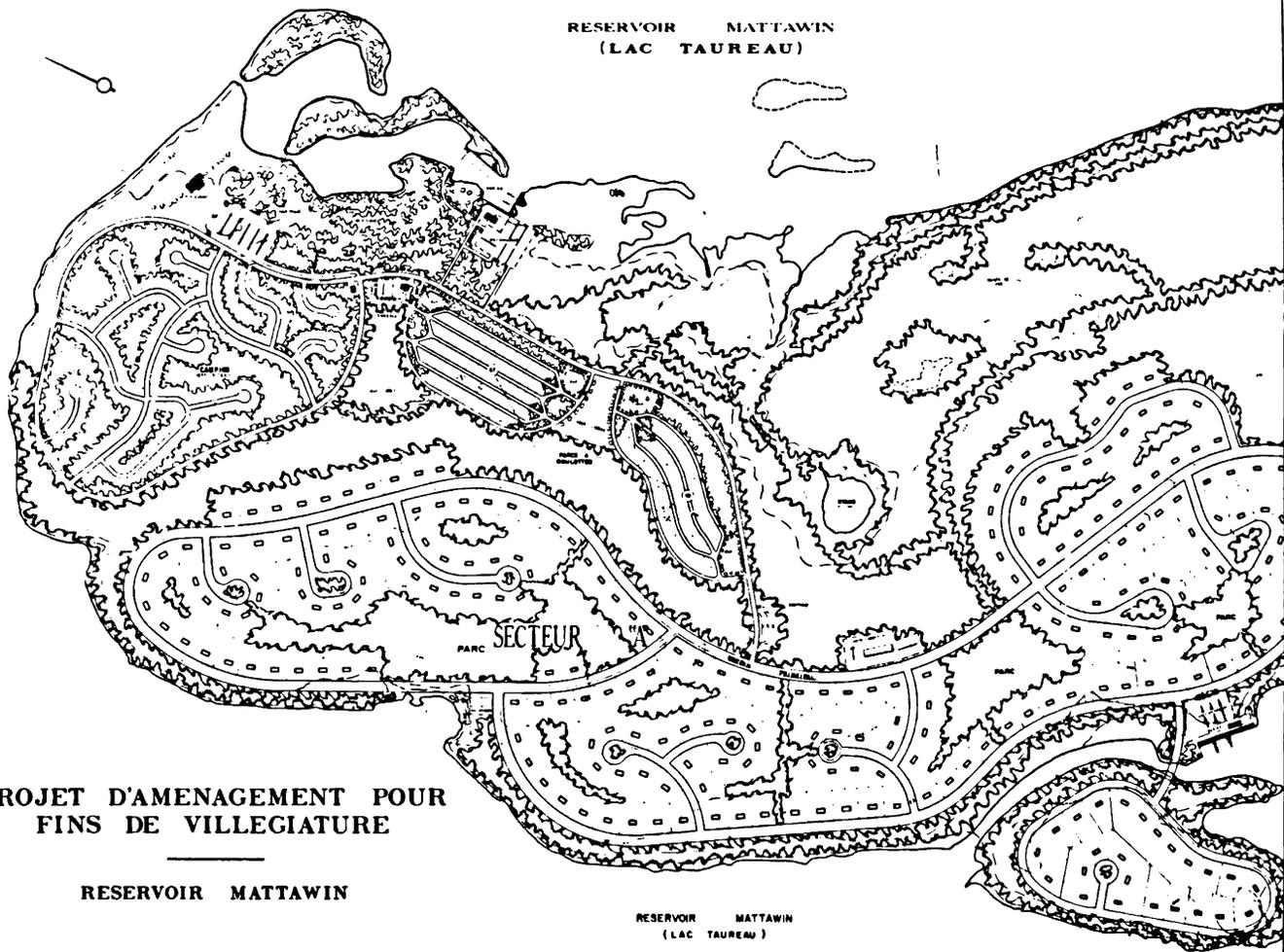
**Travaux d'arpentage  
en 1970/1971**

District Electoral	Nature du travail				
	Nombre de travaux	Tracé de ligne (Milles)	Emplacement délimité (Nombre)	Relevé de chemin (Milles)	Relevé de cours d'eau (Milles)
Abitibi-Est	22	416	155	2	4
Abitibi-Ouest	5	6	146	7	4
Argenteuil	2	23	—	—	—
Berthier	4	47	—	—	1
Bonaventure	3	63	—	—	—
Charlevoix	1	2	1	—	—
Compton	1	8	—	—	—
Dorchester	1	6	—	—	—
Dubuc	4	29	63	3	4
Duplessis	1	—	2	—	—
Frontenac	2	19	—	—	2
Gaspé-Nord	1	16	—	—	—
Gaspé-Sud	5	57	—	—	—
Gaspé-Sud	1	Projet d'aménagement pour fins de villégiature du lac des Sept-Iles.			
Gatineau	3	1	142	2	4
Gatineau	1	Projet d'aménagement pour fins de villégiature du lac Pemichangan.			
Joliette	1	3	—	—	—
Jonquière	1	—	20	—	—
Labelle	6	40	30	—	—
Lac St-Jean	2	—	22	1	2
Lavolette	2	6	1	—	—

**Travaux d'arpentage  
en 1970/1971 (suite)**

District Electoral	Nature du travail				
	Nombre de travaux	Tracé de ligne (Milles)	Emplacement délimité (Nombre)	Relevé de chemin (Milles)	Relevé de cours d'eau (Milles)
Matapédia	3	22	—	—	—
Matane	2	4	—	—	—
Maskinongé	3	18	—	—	6
Maskinongé	1	Projet d'aménagement pour fins de villégiature du réservoir Mattawin.			
Montcalm	5	9	29	1	—
Papineau	1	—	21	—	—
Portneuf	1	Projet d'aménagement pour fins de villégiature des Lacs Sept-Iles et Caribou.			
Rimouski	2	9	—	—	—
Rimouski	1	Projet d'aménagement pour fins de villégiature du lac Macpès.			
Rivière-du-Loup	2	14	—	—	—
Roberval	4	27	143	2	6
Rouyn-Noranda	3	86	—	—	—
Saguenay	2	—	21	—	—
Temiscamingue	5	85	67	—	—
Temiscouata	1	—	48	—	—
Temiscouata	1	Projet d'aménagement pour fins de villégiature du lac Temiscouata.			
Terrebonne	1	—	1	—	—
Territoire Nouveau-Québec	1	—	300	—	—
Wolfe	2	26	—	—	—
<b>Total:</b>	<b>110</b>	<b>1042</b>	<b>1012</b>	<b>18</b>	<b>32</b>

RESERVOIR MATTAWIN  
(LAC TAUREAU)



PROJET D'AMENAGEMENT POUR  
FINS DE VILLEGIATURE

RESERVOIR MATTAWIN

RESERVOIR MATTAWIN  
(LAC TAUREAU)

En plus de satisfaire les besoins les plus urgents en arpentage des différents organismes gouvernementaux déjà mentionnés, on a donné suite aux demandes provenant des corps publics et des particuliers en autorisant l'exécution de cent deux (102) travaux; l'autorisation pour l'exécution de ces travaux et dont les coûts sont défrayés par les demandeurs est obligatoire par le fait qu'ils sont réalisés sur les territoires appartenant à l'Etat.

Outre l'analyse des besoins, la préparation d'instructions et de normes techniques d'exécution, l'assistance et les services techniques rendus aux organismes gouvernementaux, para-gouvernementaux et firmes privées, on a dû procéder à la vérification des documents transmis, à l'inspection du travail sur les lieux ainsi qu'à la désignation de tous lopins de terre créés à la suite de l'arpentage ou de tous autres lopins devant faire l'objet d'un transfert de juridiction.

Le tableau suivant donne, d'après leurs fins respectives, le nombre et la superficie de terrains qui ont nécessité une désignation au cours du présent exercice:

<b>Fins</b>	<b>Nombre</b>	<b>Superficie (acres)</b>
Domiciliaires	375	19,011.66
Récréatives	1,980	5,296.78
Industrielles	60	3,827.92
Utilités publiques	367	1,634.64
Minières	11	5,034.05
Divers (régularisation, transaction, etc. . .)	2,219	146,396.40
<b>Total</b>	<b>5,012</b>	<b>181,201.45</b>

## **Géodésie**

Le rôle de cette division est d'abord de voir à équiper le territoire québécois de réseaux géodésiques adéquats, puis de fournir, sur demande, aux usagers les données géodésiques nécessaires à leurs travaux cartographiques, topographiques, cadastraux et autres.

Pendant l'exercice 1970/71, le personnel de la division a effectué, dans les régions d'Acton Vale, Boucherville à Longueuil, Brome, Contrecoeur, Hull à Templeton, Ile-de-Montréal, LaSalle, Roxton Falls, Roxton Pond, Saint-Hilaire, Sherbrooke à Lac Mégantic, Thetford Mines et Waterloo, des travaux de reconnaissance et d'inspection de réseaux des deuxième et troisième ordres ainsi que des travaux de triangulation primaire-complémentaire, dans l'un ou l'autre des territoires pré-

cités. A ces travaux ont directement participé cinq arpenteurs-géomètres de la division ainsi qu'un certain nombre d'étudiants et d'ouvriers.

Les instructions techniques générales pour l'établissement des points des deuxième et troisième ordres ont été améliorées. Des études techniques ont été effectuées et des instructions rédigées pour l'exécution des travaux de reconnaissance, de matérialisation et de détermination de points des premier, deuxième et troisième ordres.

La vérification et la compensation de réseaux anciens et nouveaux établis dans les régions les plus développées du territoire ont été poursuivies par le personnel de la division.

La division a continué de répondre aux demandes concernant les renseignements techniques, l'état d'avancement des réseaux et les données géodésiques. Un accroissement sensible de la demande s'est manifesté relativement à l'équipement existant sur les rives du St-Laurent.

Enfin, la division a participé au 38e Congrès de L'A.C.F.A.S., dans la section des sciences géodésiques, en y déléguant un conférencier.

Les tableaux des pages 46 et 47 montrent, par district électoral, le nombre de points reconnus (choisis à la suite d'une reconnaissance sur le terrain), matérialisés (concrétisés par des repères permanents) et déterminés (définis géographiquement par coordonnées) en 1970-1971.

Équipement géodésique  
en 1970/1971

District	Lieu	Nombre de points								
		Reconnus			Matérialisés			Déterminés		
		1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre	1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre	1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre
Bagot	Acton Vale	—	2	—	—	2	—	—	2	—
Brome	Brome	—	14	1	—	13	—	—	13	2
Chambly	Boucherville-Longueuil	—	13	32	—	13	31	—	13	31
Chauveau	Territoire de la C.U.Q.	3	53	26	3	53	23	3	53	26
Compton	Cookshire, Martinville	2	6	7	1	6	7	1	6	7
Deux-Montagnes	Lac des deux-Montagnes	—	3	—	—	3	—	—	3	—
Frontenac	Megantic, Lac Megantic	4	—	1	2	—	—	2	—	1
Gatineau	Hull	—	—	24	—	—	24	—	—	24
Jacques-Cartier	Ile-de-Montreal (Ptie S.O.)	—	10	—	—	10	—	—	10	—
Jean-Talon	Territoire de la C.U.Q. .	—	4	1	—	4	1	—	4	1
Laval	Rivière des Prairies	—	2	1	—	2	1	—	2	1
Levis	Saint-Romuald-D'Etchemin	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Limoilou	Territoire de la C.U.Q.	—	10	3	—	10	3	—	10	3
Louis-Hebert	Territoire de la C.U.Q.	2	24	21	2	24	19	2	24	21
Marguerite-Bourgeois	Lasalle	—	7	49	—	7	49	—	7	49
Matane	Matane	—	—	21	—	6	54	—	6	54

**Equipement géodésique  
en 1970/1971 (suite)**

District	Lieu	Nombre de points								
		Reconnus			Matérialisés			Déterminés		
		1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre	1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre	1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre
Matapédia	CausapscaI	—	11	4	—	11	—	—	11	4
Montmorency	Territoire de la C.U.Q.	—	8	—	—	8	—	—	8	—
Napierville-Laprairie	Caughnawaga-Brossard	—	11	—	—	11	—	—	11	—
Papineau	Gatineau	—	1	—	—	1	—	—	1	—
Richmond	Shipton, Asbestos, Stoke	4	—	—	2	—	—	5	—	—
Robert Baldwin	Ile-de-Montreal et Ile-Bizard	—	41	2	—	41	2	—	41	2
Saint-Henri	Lasalle	1	2	—	—	2	—	—	2	—
Saint-Sauveur	Territoire de la C.U.Q.	—	16	3	—	16	3	—	16	3
Shefford	Roxton Falls, Roxton Pond, Waterloo	—	11	10	—	11	8	—	11	10
Sherbrooke	Sherbrooke (region de)	1	—	1	—	—	—	—	—	1
Stanstead	Hatley	2	—	—	1	—	—	1	—	—
Taillon	Boucherville-Longueuil	—	8	15	—	8	15	—	8	15
Temiscouata	Degetis	—	7	1	—	7	1	—	7	1
Verchères	Boucherville-Longueuil	—	3	—	—	3	—	—	3	—
Wolfe	Wedom, Ham-Nord, Lac Coulombe	4	—	1	3	—	—	3	—	1
<b>Total</b>		<b>23</b>	<b>267</b>	<b>225</b>	<b>14</b>	<b>272</b>	<b>241</b>	<b>17</b>	<b>272</b>	<b>258</b>

## **Limites territoriales**

Dans ce secteur d'activités, les travaux à exécuter découlent de certaines tâches attribuées au ministre des Terres et Forêts soit par la loi, tels les articles 38 et 39 du Code municipal, soit par la coutume, soit par les aptitudes et les connaissances du personnel en place. Ces travaux qui répondent principalement à des besoins d'organismes gouvernementaux consistent à vérifier ou à préparer la description et autres documents techniques relatifs à certaines limites territoriales, telles les municipalités, les divisions administratives mentionnées dans la loi de la division territoriale (S.R. 1964, ch. 5), les territoires désignés dans les projets de loi présentés à l'Assemblée nationale, les cantons, les parcs et les réserves pour fins de chasse et de pêche, etc. . .

Durant l'exercice 1970/1971, l'ensemble des travaux peut se résumer ainsi:

- Etude et examen de documents techniques d'arpentage insérés dans vingt-six (26) dossiers comportant des limites territoriales municipales et transmis par le ministère des Affaires municipales;
- Préparation de vingt-cinq (25) descriptions officielles de limites municipales définissant le nouveau périmètre des municipalités ayant fait l'objet d'un changement de limites ou de statut;
- Elaboration de dix-sept (17) plans de municipalités donnant l'historique des modifications aux limites municipales apportées depuis la création;
- Confection de six (6) cartes de municipalités de comtés à l'échelle de ½ mille au pouce: Bagot, Champlain, Charlevoix-Est, Charlevoix-Ouest, Soulanges et Vaudreuil;
- Vérification de la description et des plans de toutes les divisions d'enregistrement du Québec;
- Etude de dix (10) projets de loi soumis par l'Assemblée nationale et comportant des désignations de territoires, et préparation de dix-huit (18) descriptions pour faire partie de tels projets de loi;
- Recherche et mise à jour des dossiers pour environ cinq cent cinquante (550) cantons du Québec;
- Revision et mise à jour des dossiers des parcs, réserves et sanctuaires du Québec, dossiers qui sont actuellement déposés dans les archives du Service.

# Service du Cadastre

Le ministre des Terres et Forêts est responsable par le service du Cadastre de la confection, de la conservation et de la tenue à jour des documents cadastraux ou de la représentation graphique et numérique du morcellement du territoire privé de la province de Québec.

Les structures de ce service incluent, en plus des groupes secrétariat et archives, quatre divisions: ajoutés, amendements, compilations et rénovation. Le service maintient en outre, à Montréal, un bureau par lequel sont canalisés vers Québec tous les documents cadastraux préparés par les arpenteurs-géomètres de la région métropolitaine. Le personnel du service compte soixante et onze (71) employés.

## **Groupe secrétariat:**

Le secrétariat est chargé de la réception des requêtes au ministre transmises par les arpenteurs-géomètres de la pratique privée pour le dépôt officiel de subdivisions, redivisions ou ajoutés, ou encore l'apport d'amendements aux documents déposés antérieurement.

Chacune de ces requêtes nécessite l'ouverture d'un dossier qui est entré dans les registres administratifs, soit les registres numérique, nominal et cadastral, aux fins de consultation éventuelle par les intéressés.

Une fois que le dépôt ou l'amendement a été effectué, un avis est adressé à l'arpenteur-géomètre requérant, au registrateur de la division en cause et au secrétaire-trésorier ou greffier de la municipalité concernée. Les copies des documents déposés ou amendés sont aussi transmises aux deux dernières personnes mentionnées.

L'Editeur officiel du Québec est également avisé dans le cas d'annulation de lot ou tout autre cas nécessitant par la loi une publication dans la Gazette Officielle du Québec.

Au cours du présent exercice financier, 7,098 dossiers ont été ouverts pour l'ajouté de 54,888 lots et l'amendement de 12,646 lots. Le graphique de la page 54 montre et compare ces données avec celles des années précédentes.

## **Groupe archives:**

Les documents déposés aux archives du service fournissent une information graphique par le plan, et numérique par le livre de renvoi. De

ce fait, ils sont consultés par de nombreux utilisateurs. C'est le rôle du présent groupe de fournir et l'information demandée et des copies des documents, s'il y a lieu.

Afin de faciliter leur manutention, les employés doivent procéder à leur indexation et à leur classification de façon ordonnée.

Au cours du présent exercice financier, les employés de ce groupe ont indexé 7,100 documents et, en plus, manipulé les documents permettant de tirer 7,500 copies des plans et livres de renvoi existants.

Une autre section est rattachée à ce groupe, celle du microfilm. Le rôle de cette section est de microfilmer les dossiers administratifs du service et les documents qui y sont contenus.

Au cours du présent exercice financier, le personnel de cette section a microfilmé 10,710 dossiers, et indexé 18,000 feuilles de livres de renvoi.

### **Ajoutés**

Les fonctionnaires de cette division sont chargés d'étudier les projets de subdivision et de copropriété des immeubles soumis par les arpenteurs-géomètres de la pratique privée. Cette étude se fait quant à la forme, soit la conformité avec la loi et les règlements et instructions du Service du cadastre.

Lorsque les projets sont trouvés conformes, ils sont déposés officiellement aux archives et dûment signés par le chef de division en lieu et place du ministre des Terres et Forêts.

Le nombre de projets soumis cette année a amené l'étude de 54,488 nouveaux lots déposés officiellement (cf. graphique de la page 54, de même que 413 lots déposés en copropriété des immeubles.

### **Amendements**

Les fonctionnaires de cette division sont chargés d'étudier et d'exécuter les requêtes de correction, d'annulation ou de redivision soumises par les arpenteurs-géomètres de la pratique privée.

Cette étude a essentiellement un aspect légal, étant donné que le ministre des Terres et Forêts a le devoir de protéger les tiers au sens des articles 2168 et suivants du Code civil.

Un certificat d'amendement est apposé sur chacun des plans et livres de renvoi ainsi touchés et il est signé par le chef de division en lieu et place du ministre des Terres et Forêts.

Le nombre de requêtes transmises au cours du présent exercice a amené l'amendement de 12,646 lots (corrigés et annulés). cf. graphique de la page 54.

### **Compilations**

Le personnel de cette division a pour mandat de compiler sur une base cartographique, les informations cadastrales consignées dans les documents déposés aux archives du ministère. Le but de cette compilation est de produire des cartes cadastrales à date qui seront tenues à jour systématiquement dans une forme moderne pour faciliter la consultation des archives cadastrales.

Parallèlement à la compilation des plans, la rénovation du livre de renvoi a été confiée également à cette division. Il s'agit de refondre la description de chaque lot en tenant compte de sa description originale et des amendements qui ont pu y être apportés depuis la confection des documents cadastraux.

Ce dernier traitement est effectué par ordinateur et les données seront emmagasinées dans le but de former une banque d'informations.

Ces opérations sont effectuées en vertu des articles 2176 et 2176c du Code civil et font partie d'un programme de rénovation globale du cadastre du Québec.

Au cours de la présente année fiscale, le personnel de cette division a compilé:

- 24 feuilles à 1/20,000
- 10 feuilles à 1/1,000
- 82 feuilles à 1/15,840

La section gravure sur couche, en opération pour un mois seulement, a produit 10 feuilles.

### **Rénovations**

Le personnel de cette division est chargé de l'application des lois suivantes:

- a) Chapitre 321, S.R.Q. 1964 (Lois des titres de propriété)
- b) Chapitre 104 des lois de 1930/1931 du Québec.

Pour ces travaux de révision et de mise à jour cadastrales, des instructions contractuelles et techniques sont émises aux arpenteurs-géomètres chargés de les exécuter.

Le personnel de cette division doit donc surveiller chacune des étapes de la réalisation des travaux jusqu'à leur inspection et ensuite l'approbation des intéressés en séance publique.

La révision cadastrale consiste à refaire le cadastre dans un territoire donné selon les titres et l'occupation de la propriété. Par la suite, un certificat de propriété est émis par le ministre des Terres et Forêts aux propriétaires concernés. Le ministère défraye la totalité du coût de tels travaux.

Au cours du présent exercice financier, le cadastre a été révisé en tout ou en partie dans les territoires suivants:

<b>Territoires</b>	<b>Districts électoraux</b>
Municipalité de New-Richmond	Bonaventure
Municipalité de l'Etang du Nord	Iles-de-la-Madeleine
Municipalité de Ste-Thérèse de Gaspé	Gaspé-Sud
Municipalité du Canton de Mann	Bonaventure
Municipalité de Baie-de-Gaspé-Sud	Gaspé-Sud
Municipalité du Canton de Douglas	Gaspé-Sud
Municipalité de St-Majorique	Gaspé-Sud
Municipalité de Pabos	Gaspé-Sud
Iles-de-la-Madeleine (Tenue à jour de la révision)	Iles-de-la-Madeleine

La mise à jour cadastrale consiste à décrire et à numéroter distinctement les parcelles de lots résultant d'un morcellement sans qu'une subdivision officielle ne soit déposée.

Généralement, ces travaux sont entièrement aux frais de la municipalité qui les entreprend. Cependant, une coutume veut que le ministre des Terres et Forêts consente des subventions pour aider à en défrayer le coût. Le montant est en fonction du nombre de lots déposés officiellement au taux de \$10.00 du lot.

Au cours du présent exercice financier, les municipalités suivantes ont bénéficié des subsides du ministère:

Cité de Trois-Rivières	Champlain
Cité du Cap-de-la-Madeleine	Champlain
Cité de St-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe
Cité de Lévis	Lévis
Canton de Montmigny	Montmigny

## **Le bureau de Montréal**

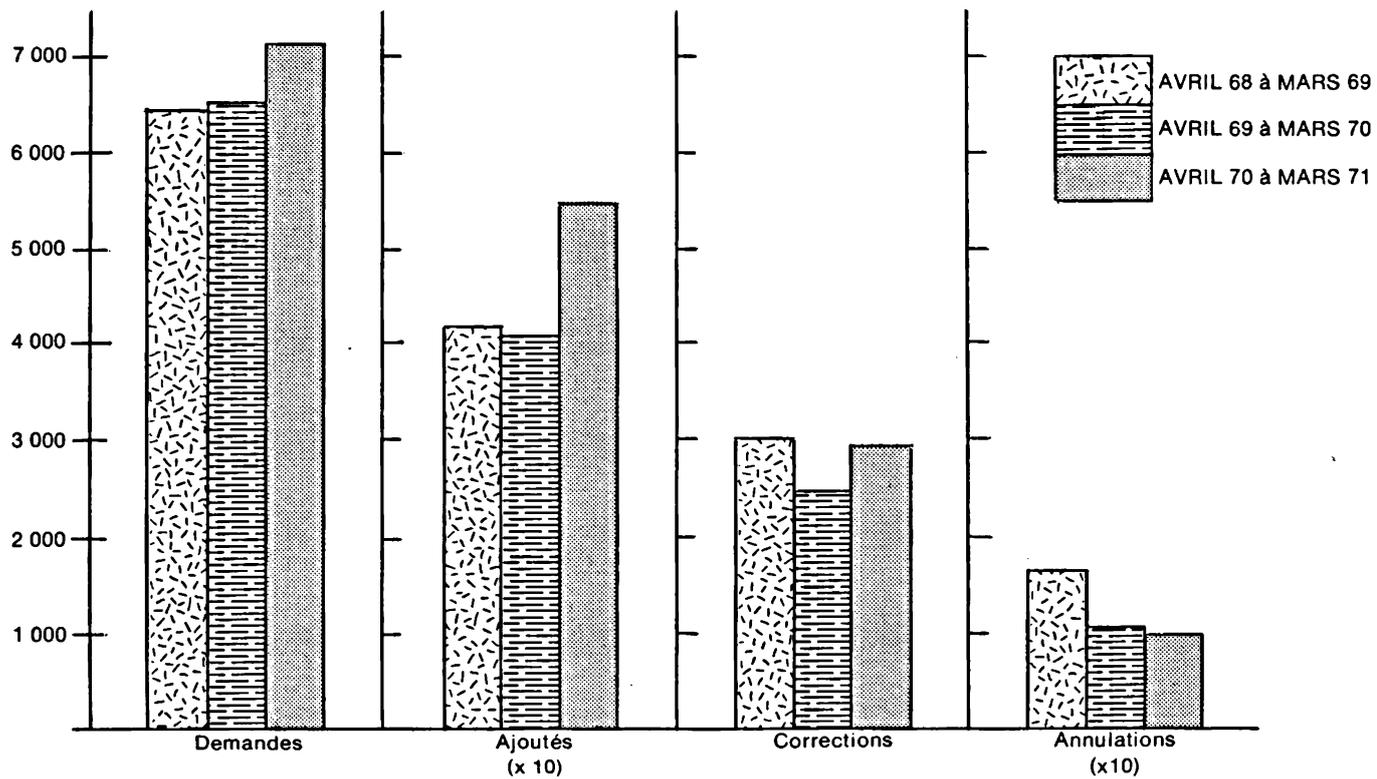
Le bureau du Cadastre de Montréal est chargé de faire l'étude préliminaire des projets de subdivision et des requêtes d'amendement présentées par les arpenteurs-géomètres de la pratique privée qui opèrent dans la région métropolitaine de Montréal.

Etant donné la grande activité économique de cette région, nous jugeons nécessaire de maintenir ce bureau pour décentraliser les activités du Service du cadastre au bénéfice d'une collectivité très importante.

Ce bureau étant situé dans le même édifice et sur le même plancher que celui du bureau d'enregistrement, il devient aisé et facile à qui désire une information cadastrale de consulter les documents et les personnes responsables.

Au cours du présent exercice financier, 2,840 projets et requêtes ont amené le dépôt de 25,911 lots et l'amendement de 7,873 lots.

## REGISTRE DES LOTS



# Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie

Le service de la Photogrammétrie et de la Cartographie est responsable de la confection, de la publication et de la distribution de toutes les cartes géographiques qui représentent le territoire du Québec et qui sont nécessaires aux différents secteurs de l'administration provinciale.

Cette responsabilité s'étend à tous les travaux de photographies aériennes, de photogrammétrie, de cartographie et d'impressions nécessaires à la publication des cartes préparées selon un programme établi après consultation avec les autres ministères et organismes du gouvernement.

Le ministère des Terres et Forêts a aussi son propre programme de couverture cartographique fondamentale, conçu de façon à satisfaire les besoins les plus pressants du Québec. Ces travaux sont exécutés, dans leur presque totalité, par l'entreprise privée à la demande du service de la Photogrammétrie et de la Cartographie. Au cours de l'année 1970/71, les projets ainsi réalisés par contrat ont atteint une valeur de \$1,818,800.

Les modalités techniques et l'administration de ces opérations sont aussi la responsabilité du personnel du service qui, en plus du directeur, compte quarante-trois (43) employés soit: quatre (4) arpenteurs-géomètres, un (1) agent d'administration, treize (13) techniciens en topographie, trois (3) techniciens en photographie, quatre (4) opérateurs de machine à imprimer, neuf (9) agents de bureau, un (1) commis de bureau, deux (2) manutentionnaires, une (1) secrétaire et deux (2) sténodactylos. Un coopérant français en photogrammétrie travaille aussi dans le service.

## **Photographie aérienne:**

Afin de continuer la cartographie au 20 000e, le service a fait la photographie aérienne au 40 000e de 13 500 mi<sup>2</sup> dans le bassin de la rivière Caniapiscou, de 12 100 mi<sup>2</sup> dans la région des rivières Harricana et Bell et de la tête du Saint-Maurice, et enfin de 6 800 mi<sup>2</sup> entre Québec et Rivière-du-Loup.

La photographie au 15 840e et au 20 000e pour fins d'inventaire des richesses naturelles et de cartographie au 10 000e a été exécutée sur 42 500 mi<sup>2</sup> dans les régions de l'Abitibi, de l'Outaouais, du réservoir Cabonga, du Nord de Montréal, de la Mauricie, de Montmagny-Kamou-raska, de Sept-Iles et de la tête de la rivière Caniapiscou. Nous avons

aussi couvert 2 900 mi<sup>2</sup> en vue d'une cartographie à grande échelle de diverses régions de la province.

#### **Carte planimétrique:**

Le programme de cartes fondamentales au 20 000e pour fins d'inventaire des richesses naturelles et d'aménagement du territoire s'est continué par la cartographie de 860 mi<sup>2</sup> dans les régions d'Amos et du Sud du lac Mistassini.

#### **Carte topographique:**

- a) Au 20 000e, contours de 20 pieds:  
5 200 mi<sup>2</sup> dans la région des lacs Matagami et Quévillon.
- b) Au 10 000e, contours de 10 pieds et 5 mètres:  
2 000 mi<sup>2</sup> dans les régions de Mont-Laurier, Shawinigan, Duchesnay, Chicoutimi, Alma, Baie Comeau, Sept-Iles et de la rivière Caniapiscou.
- c) Au 5 000e, contours de 10 pieds et 2 mètres:  
140 mi<sup>2</sup> dans les régions du Mont Saint-Anne et des lacs Lois, Pé-michangan, Roxton, Brome et Montauban.
- d) Au 2 500e, contours de 5 pieds et 2 mètres:  
101 mi<sup>2</sup> sur les rivières Yamaska et Etchemin, les lacs Macpès, Témiscouata et Sept-Iles et dans les municipalités de Cookshire, Trois-Rivières, Causapsca, Saint-Louis-du Ha! Ha! et Sainte-Rose - du Dégelis.
- e) Au 1 250e, contours de 1 mètre:  
0.7 mi<sup>2</sup> au lac Godon.

#### **Cartes orthophotographiques:**

- a) Au 10 000e, contours de 5 mètres:  
793 mi<sup>2</sup> dans la région de Rivière-du-Loup et Matane.
- b) Au 10 000e:  
122 mi<sup>2</sup> dans Bellechasse.
- c) Au 5 000e:  
32 mi<sup>2</sup> dans Bellechasse.
- d) Au 1 000e:  
32 mi<sup>2</sup> dans l'île de Montréal.

Ces différentes cartes serviront au développement hydro-électrique de la Baie James et de la rivière Caniapiscou, pour les études d'équipement et de regroupement de territoires urbanisés, d'aménagement de lacs pour fins de villégiature et de récréation, pour la révision du cadastre, et enfin des études d'assainissement des eaux.

Le contrôle terrestre nécessaire à la préparation des cartes est aussi exécuté à la demande du service. Lorsque des stations géodési-

ques doivent être établies à ces fins, des instructions sont émises à cet effet par le service des Arpentages et de la Géodésie.

### **Cartographie:**

Le service a préparé pour publication et fait lithographier les documents suivants:

- No 1018, Mingan (22 I; — 200 000e
- No 1019, Havre Saint-Pierre (12 L) — 200 000e
- No 1020, Natashquan (12 K) — 200 000e
- No 1021, Mécatina (12 J) — 200 000e
- No 1025, Bassins hydrographiques du Québec — 4 000 000e  
(2e édition)
- No 1027, Carte du Québec — 2 500 000e
- No 1037, Les forêts privées du Bas Saint-Laurent et Gaspésie —  
633 600e
- No 1038, Etude de reboisement du Bas Saint-Laurent et Gaspésie —  
633 600e
- No 1039, Tenure des terres forestières du Québec — 1 250 000e
- No 1040, Spécifications pour photographie aérienne  
(Vol. 8½" x 11", 40 pages)
- No 1041, Carte du Québec — 4 000 000e
- No 1046, Répertoire des Cartes et photos (Vol. 8½" x 11", 31 pages)
- No 1049, Carte-grille pour navigation aérienne

### **Carte non lithographiée:**

- No 1047, Les cours municipales du Québec

### **Cartes en préparation:**

- No 1023, Fort Coulonge (31 F) — 200 000e
- No 1024, Rivière Coulonge (31 K) — 200 000e
- No 1025, Hull (31 G) — 200 000e
- No 1042, Montréal (31 H) — 200 000e
- No 1044, Massifs boisés (Zone La Tabatière) — 1 250 000e
- No 1045, Sherbrooke (21 E) — 200 000e
- No 1048, Trois-Rivières (31 I) — 200 000e
- No 1050, Montagnes du Québec — 2 500 000e

Le fait marquant de l'année 1970/71, en ce qui regarde le service, a été l'adoption d'une nouvelle technique photogrammétrique pour une partie des cartes, soit l'ortho-photocartographie. Si cette méthode s'avère un succès, elle sera utilisée pour les cartes détaillées des régions urbaines.

Dans le domaine du contrôle vertical terrestre, la méthode ABC (Air born control) a été essayée dans la région de la rivière Caniapiscau; cette technique a obtenu un succès relatif et devra être améliorée.

**Photo-cartothèque:**

La photo-cartothèque a distribué l'information suivante, tant aux organismes du gouvernement qu'au public en général:

Photographies aériennes, agrandissements et diapositives	310,247
Copies de plans venant de l'extérieur du service	97,612
Cartes fédérales	69,855
Plans d'arpentage	32,376
Cartes photogrammétriques	24,574
Cartes de cadastre	18,660
Cartes lithographiées	14,926
Cartes index	9,533

**Laboratoire de photographie:**

Liste des travaux d'impression et de reproduction effectués sur films ou autres bases:

Photastats	5 043 pi <sup>2</sup>
Films	2 525 pi <sup>2</sup>
Polyester	2 481 pi <sup>2</sup>
Kodagraph	1 829 pi <sup>2</sup>
Papier photo	416 pi <sup>2</sup>

# Service des Terres

Le service des Terres est responsable de la concession par bail, vente, échange et gratuité, des emplacements requis, soit par le public pour fins domiciliaires, industrielles, touristiques, de villégiature et autres, soit par le clergé, les municipalités scolaires ou civiles, les organismes gouvernementaux pour les fins qui sont de leur ressort respectif. Il voit à déterminer la valeur des terrains, à percevoir les rentes d'occupation, les loyers, les versements relatifs aux ventes conditionnelles ainsi que certaines redevances seigneuriales encore payables au gouvernement comme propriétaire des biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauxon.

L'administration des baux en vigueur, l'étude des cas d'occupations sans titre des terres publiques, la confection et la tenue à jour du terrier du Québec et toutes questions relatives à la tenure de chacune des parcelles constituant le domaine territorial relèvent de la compétence du service des Terres.

## **Baux**

La concession définitive d'un terrain de la Couronne est généralement précédée d'un bail émis pour une durée maximale de dix (10) ans, mais renouvelable. Le bail comporte certaines conditions que le locataire devra remplir avant d'obtenir un titre définitif par lettres patentes.

La répartition des baux émis en fonction du lieu de résidence des preneurs pour l'année 1970/71 est montrée au tableau de la page 60. Il y avait au 19 juillet 1971, 9 353 baux en vigueur.

La distribution des baux émis durant l'exercice financier 1970/71, en fonction de l'utilisation des terrains et des districts administratifs où ils sont situés, est indiquée au tableau de la page 61. Le tableau de la page 62 nous montre la distribution, par classes de superficie, des baux de villégiature personnelle et familiale pour chacun des districts. Ce tableau fait également la distinction entre les terrains arpentés et ceux qui sont loués sur croquis ou sans arpentage.

L'histogramme de la page 63 nous présente la répartition, par classes de superficie, des terrains loués par la couronne durant le dernier exercice.

**Distribution des baux suivant  
le lieu de résidence des preneurs.**

**Année 1970/1971**

<b>Domicile</b>	<b>Toutes fins.</b>		<b>Villegiature personnelle.</b>			<b>Moyenne (acres)</b>	
	<b>Superficie (acres)</b>	<b>Nombre Baux</b>	<b>Superficie (acres)</b>	<b>%</b>	<b>Nombre Baux</b>		<b>%</b>
Quebec.	1,701.55	1,155	700.66	86.3	1,036	87.0	0.68
Ontario.	97.54	133	96.40	11.8	130	10.9	0.74
N. Brunswick.	1.17	2	1.17	0.2	2	0.3	0.59
Etats-Unis.	31.89	30	13.57	1.7	22	1.8	0.62
<b>Total.</b>	<b>1,832.15</b>	<b>1,320</b>	<b>811.80</b>	<b>100</b>	<b>1,190</b>	<b>100</b>	<b>0.68</b>

## SERVICE DES TERRES

Année 1970-1971

## DISTRIBUTION DES BAUX EMIS

DISTRICTS. FINS.	DISTRIBUTION DES BAUX EMIS																
	AMOS.	ROUYN.	HULL.	SHAWINIGAN.	CHICOUTIMI.	MONTREAL.	ROBERVAL.	QUEBEC.	RIVIERE DU LOUP.	RIMOUSKI.	HAUTERIVE.	CHIBOUGAMAU.	SEPT-ILES.	NEW-CARLISLE.	VAL D'OR.	LA SARRE.	GASPE.
Villégiature personnelle	19.18* 32**	77.63 106	191.58 258	30.20 48	39.73 67	180.56 267	18.13 30	67.51 106	9.78 14	3.94 6	29.52 49	26.65 45	40.85 58	1.20 2	27.69 37	47.67 65	
Villégiature communautaire			0.83 2	1.30 2								2.70 1					
Domiciliaire	0.47 1	11.43 8			1.06 2				0.50 1			1.25 3			2.70 1		
Colonies de vacances				21.00 1		25.00 1											
Complément d'établissement			0.40 1			2.83 4											
Tourisme commercial	1.07 2	16.56 10	6.27 2	2.30 1	0.06 1				3.00 1	0.80 1		3.48 3	12.29 1			7.99 2	
Aménagement pour Club	0.70 1		2.50 1				1.00 2				0.60 1		4.00 2				
Sportive et récréative		10.00 2	2.04 1					30.39 1	11.40 1	21.10 1		7.34 1	11.10 2	10.00 1		1.20 1	
Camping		0.40 1					10.00 1		1.80 1		5.00 1		10.00 1				
Scoutisme		25.00 1															
Centre de Loisirs						2.83 1			5.00 1		2.00 1						
Parc municipal									20.00 1								
Protection forestière			0.92 1	3.70 1				1.65 1									
Religieuse et sociale			2.50 1						0.58 1						2.80 1		
Aménagement hydraulique						20.00 1	20.05 1	0.93 1		76.11 1							
Dépotoir	14.70 1	24.99 1						25.00 1		4.23 2	4.57 2		4.20 1		3.20 1		
Agriculture							333.00 1			7.00 1							
Industrie	37.25 1	8.00 2			3.70 1				6.85 2		0.68 1	9.81 1	13.56 3		25.00 1		8.00 1
Commerce		0.97 1							0.30 1			1.60 1					
Instal. Téléphoniques			4.50 1							0.66 2			1.82 2				
Trans. Electromagnétique				22.80 1													
Divers			0.20 1				0.60 1		1.32 2							1.80 1	0.11 1
TOTAUX-DISTRICTS.	73.37 38	174.98 133	211.74 269	81.30 54	44.55 71	231.22 274	382.78 36	125.48 110	60.51 26	113.84 14	42.37 55	52.83 55	97.82 70	11.20 3	69.38 43	50.67 67	8.11 2

\*Superficie mesurée en acres.

\*\*Nombre de baux émis.

## BAUX DE VILLEGIAURE PERSONNELLE

Année 1970-1971

## DISTRIBUTION PAR CLASSES DE SUPERFICIE

Districts.	0.200.		0.200-0.299.		0.300-0.399.		0.400-0.499.		0.500-0.599.		0.600-0.699.		0.700-0.799.		0.800-0.899.		0.900-0.999.		1.000.		TOTAL.	
	N.A.	.A.	N.A.	.A.	N.A.	.A.	N.A.	.A.	N.A.	.A.	N.A.	.A.	N.A.	.A.	N.A.	.A.	N.A.	.A.	N.A.	.A.	N.A.	.A.
AMOS.									1		31										32	0
ROUYN.	1			1	1		3	1	3	1	58	4	6	1	3	2			8	13	83	23
HULL.				1	2	5		18	3	56	1	52		34	1	31	1	10	4	39	12	246
SHAWINIGAN.	9				2			1		4	13	6		3		2	1	1	2	4	27	21
CHICOUTIMI.		2		3		3	15	5	2	8	10	4	1	3		2		2	2	5	30	37
MONTREAL.					2	9	2	23	1	68	9	62	2	45		18	1	6	3	16	20	247
ROBERVAL.							1	2		1	24				1		1				27	3
QUEBEC.		1				10	3	26		11	1	23		13		3	1	5	1	8	6	100
RIVIERE DU LOUP.					2					2	3	3		1			1			1	1	7
RIMOUSKI.									1		3		1		1						6	0
HAUTERIVE.			1			1	1	1			33	4		7	1						36	13
CHIBOUGAMAU.				1				2	1	3	31	4		2	1						33	12
SEPT-ILES.					2					4	13	29		2		1				7	13	45
NEW CARLISLE.											2										2	0
VAL D'OR.							1		5	1	4	9		2		8	1	2		4	11	26
LA SARRE.	1			1			1			1	35	2	1	2	1	1		7		12	37	26
GASPE.																					—	—
TOTAL.	11	3	1	7	9	30	27	79	17	160	271	202	11	115	91	68	7	33	21	109	384	806
	14		8		39		106		177		473		126		77		40		130		1190	
	1.2		0.7		3.3		8.9		14.8		39.7		10.6		6.6		3.3		10.9		100.0	

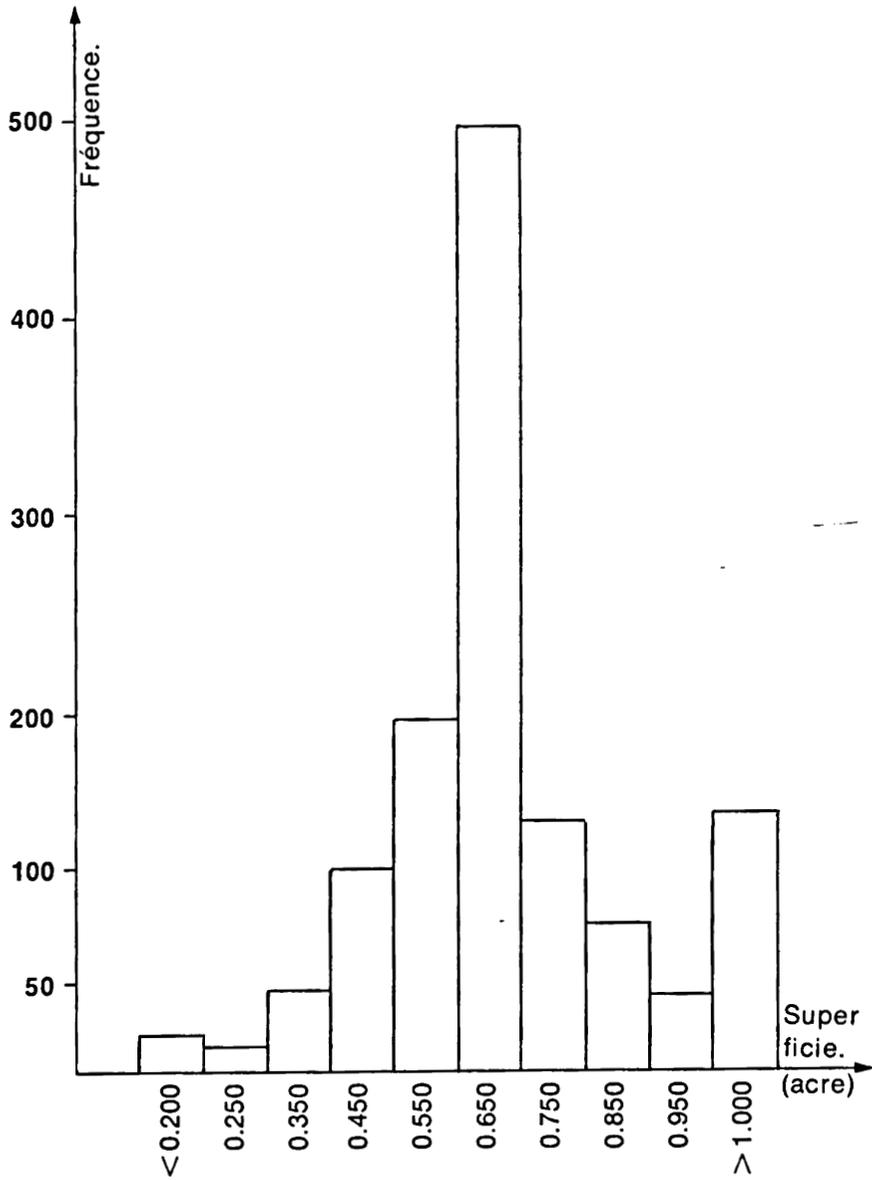
N.A. : Non arpenté.

A. : Arpenté.

Classes de Superficie: Unité de mesure = l'acre.

# BAUX DE VILLEGIATURE PERSONNELLE.

HISTOGRAMME. Année 1970-1971.



### **Certificats de Vente**

La formule du certificat de vente conditionnelle dans l'allocation des terres est principalement utilisée pour la vente des lots de village ou de ville. Le concessionnaire doit alors construire un édifice de valeur déterminée, dans un délai relativement court: trois mois, six mois ou un an, selon les circonstances. Dans cette catégorie de concession, 70 certificats ont été émis.

Par ailleurs, les demandes d'obtention de lettres patentes adressées par le bailleur d'un lot de villégiature qui a satisfait aux conditions d'établissement entraînent également la préparation d'un certificat de vente conditionnelle avant l'émission des lettres patentes. C'est ainsi que 559 certificats de vente ont été préparés et suivis immédiatement des lettres patentes, formant un total de 629 pour l'année.

### **Lettres patentes**

A moins qu'il ne soit prévu autrement, le locataire d'un terrain de la couronne peut, après une période minimum de deux (2) ans, en autant qu'il a satisfait aux conditions de son bail, acheter le terrain loué et obtenir les lettres patentes du lot arpenté qu'il occupe; de même, le détenteur d'un certificat de vente conditionnelle qui a satisfait aux obligations imposées a droit aux lettres patentes du terrain qui lui a été vendu.

Pour prévenir et éviter la spéculation des terres de l'Etat, les lettres patentes contiennent parfois des clauses restrictives, temporaires ou perpétuelles.

Le tableau de la page 65 indique la répartition des lettres patentes émises dans les différents districts du ministère.

## Distribution des Lettres patentes émises — Année 1970-1971.

districts.	LETTRES PATENTES*	%	SURFACE (acres)	%	MOYENNE (acres)
Amos.	4	0.6	35.81	1.4	8.95
Rouyn.	32	5.2	41.12	1.6	1.28
Hull.	75	12.2	465.93	17.9	6.21
Shawinigan.	7	1.1	106.08	4.1	15.15
Chicoutimi.	54	8.8	59.06	2.3	1.09
Montréal.	226	36.8	1,146.31	44.1	5.07
Roberval.	2	0.3	184.80	7.1	92.40
Québec.	34	5.5	86.01	3.3	2.53
Rivière-du-Loup.	2	0.3	3.41	0.1	1.70
Rimouski.	5	0.8	194.29	7.5	38.86
Hauterive.	22	3.6	9.75	0.4	0.44
Chibougamau.	4	0.6	2.76	0.1	0.69
Sept-Iles.	92	15.0	168.28	6.5	1.83
New Carlisle.	1	0.1	49.00	1.8	49.00
Val d'Or.	38	6.3	38.50	1.5	1.01
La Sarre.	17	2.7	9.36	0.3	0.55
Gaspé.	1	0.1	0.22	0.0	0.22
Total.	616	100.0	2,600.69	100.0	4.22
Dont pour L'Ontario:	19	3.0	222.68	8.6	

\*Nombre.

### Lotissement d'emplacement de villégiature

Pour répondre à la demande toujours croissante d'emplacements de villégiature familiale, le ministère a fait arpenter 816 lots comprenant les chemins, les terrains pour fins publiques et les lots de villégiature proprement dits.

Le tableau suivant nous donne la répartition des lotissements de villégiature effectués aux frais du ministère.

**Lotissements de villégiature effectués  
aux frais du ministère  
1970-71**

DISTRICTS	NOMBRE DE LOTS	SUPERFICIE TOTALE (acres)
Amos	60	51
Rouyn	32	26
Hull	163	423
Chicoutimi	105	91
Montréal	51	32
Roberval	143	102
Hauterive	21	4
Chibougamau	95	87
La Sarre	146	147
<b>TOTAL:</b>	<b>816</b>	<b>963</b>

(1) Comprenant les chemins, les terrains pour fins publiques et les lots de villégiature familiale.

**Rétrocessions et acquisitions**

Au cours du dernier exercice, 1290 lots, représentant une superficie de 108,865 acres, ont été rétrocédés du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation à la juridiction du ministre des Terres et Forêts.

Durant la même période, 192,000 acres de terrain privé ont été ajoutées au domaine de la province par suite de l'acquisition de la seigneurie Mont-Louis, dans le district électoral de Gaspé-Nord, et de différentes propriétés de la société Domtar Limitée, dans ceux de Roberval, Saguenay et Abitibi-Est.

**Nord du Québec**

Plus de 20 agglomérations et villages non organisés sont établis sur un littoral de 2,000 milles le long des côtes de la baie James, de la baie et du détroit d'Hudson, ainsi que de la baie d'Ungava. L'éloignement et les moyens difficiles de communication imposent au service des terres de s'occuper directement de l'administration du territoire de cette partie nord du Québec comprise dans le territoire de Mistassini, celui du Nouveau-Québec, et la Péninsule d'Ungava.

En plus des Esquimaux et des Indiens, cette immense partie du Québec est occupée par les représentants des différents ministères

intéressés des gouvernements fédéral et provincial, du clergé, d'organismes parapublics, d'entreprises commerciales, de citoyens, qui tous requièrent des titres pour les emplacements qu'ils occupent ou qu'ils désirent obtenir.

L'action positive de la gestion des terres dans cette région éloignée oblige à coordonner les besoins de chacun avec les impératifs minima des principes qui président à l'élaboration des plans d'urbanisation en vue de réaménager ces localités et répondre aux demandes de terrain pour des constructions indispensables au développement ordonné de ces postes éloignés.

Les officiers du service des terres doivent donc être présents sur les lieux pour présider à l'allocation des terres selon les besoins des intéressés.

#### **Activités relatives aux titres des concessionnaires forestiers**

Au cours de l'année, 1539.5 mi<sup>2</sup> de territoire ont été libérés du titre de permis de coupe que détenaient certains concessionnaires forestiers.

Par ailleurs, les transferts de concessions forestières ont affecté une superficie de 511.5 mi<sup>2</sup>, rapportant en primes de transfert, \$33,247.50.

Les concessions forestières ont rapporté \$1,746,660. au titre de rente foncière. A la fin de l'année fiscale, 87005 mi<sup>2</sup> de territoire étaient encore sous tenure de concession forestière.

---

#### **Service des Terres Etat des Revenus 1970-71**

---

Vente de terrains	\$ 413,487.93
Honoraires de transferts de concessions forestières	33,247.50
Rentes foncières des concessions forestières	1,746,660.00
Honoraires de lettres patentes, baux, contributions aux frais d'arpentage, copies, contrats	39,693.00
Location	410,731.40
Intérêts	3,664.60
Bien des Jésuites	820.86
<b>TOTAL:</b>	<b>2,648,305.29</b>

---

**Sommaire comparatif des  
activités du service**

---

	<b>1970/71</b>	<b>1968/69</b>	<b>1969/70</b>
Nouveaux baux émis	1,320	1,127	851
Transferts de baux	543	436	382
Renouvellements de baux	353	372	141
Révocations de baux et de ventes	309	424	282
Lots rétrocédés	1,290	680	2,295
Certificats de vente préliminaires aux lettres patentes	70	74	62
Certificats de vente suivis des lettres patentes	559	752	698
Lettres patentes	616	809	851
Arrêtés en Conseil approuvés	71	107	70

---

# **Direction générale des Bois et Forêts**

## **Services**

**Aménagement**

**Exploitation**

**Inventaire**

**Restauration**

**Forêt rurale**

**Forêts domaniales**

# Service de l'Aménagement forestier

Ce service est responsable de l'aménagement rationnel des forêts commerciales du Québec qui couvrent une superficie de quelque 300,000 milles carrés.

Au cours de l'année 1970/71, le service, en plus de poursuivre ses activités normales, s'est notamment préparé à répondre au programme décennal d'inventaire et d'aménagement forestiers en mettant l'accent sur les deux projets suivants:

*1) Etudes spéciales concernant l'aménagement des feuillus de la zone des forêts décidues du Québec*

En plus de continuer les travaux visant à déterminer l'information de base concernant l'aménagement de ces forêts, entre autres, les systèmes de coupe appropriés, le rendement actuel, la rotation, la révolution et l'accroissement en volume, le service a procédé à un inventaire complet de la régénération après coupe à diamètre-limite. Le service a étudié en outre, les facteurs influençant cette régénération ainsi que son évolution dans le temps.

*2) Publication du schéma du plan d'aménagement forestier.*

Un seul schéma a été publié; il a été cependant conçu de façon à pouvoir s'appliquer aux unités d'aménagement de bassin comme aux unités d'aménagement de tenure.

## **Aménagement des forêts publiques**

Dans les forêts affermées, le concessionnaire est chargé d'aménager sa concession selon les règlements des bois et forêts; le contrôle et l'acceptation des plans d'aménagement de ces forêts restent cependant reliés à l'autorité du service de l'Aménagement forestier.

## **Plan d'aménagement forestier présenté**

<b>Concessionnaire</b>	<b>Unité d'aménagement</b>	<b>Superficie milles carrés</b>
Manitou Forest Products Ltd.	Cantons de Wolfe et de Beresford	8 mi <sup>2</sup>

La présentation en 1970-1971 d'un seul plan d'aménagement préparé par un concessionnaire provient du fait que le programme décennal d'inventaire et d'aménagement forestiers (1970/1980) a apporté des changements dans le calendrier de présentation des plans d'aménagement. Les plans d'aménagement des unités de bassin et de tenure seront présentés en 1972 pour la zone des Cantons de l'Est et possiblement pour une partie de la zone Charlevoix. Pour suivre l'ordre chronologique des travaux, les plans d'aménagement sont préparés deux ans après le sondage en forêts.

En forêt non affermée, le service s'est occupé de la préparation de plusieurs plans d'aménagement et d'exploitation.

### Plans d'aménagement et d'exploitation

Plan d'aménagement et d'exploitation	Endroit	Superficie milles carrés
Forêt domaniale	Chic-Choc	1,088
Réserves forestières cantonales	Cantons de Laterrière	10.1
	Cimon	25.5
	De Sales	8.3
	La Malbaie	3.1
	Armagh	3.4
	Daaquam	9.5
	Panet	7.8
Terrain vacant	Canton de Daaquam	17.8

La demande de plus en plus forte pour les produits de la forêt nécessite une utilisation optimale des bois exploités. A cet effet, le service poursuit depuis quelques années, en diverses régions du Québec, des études d'utilisation des bois. Pour les bois destinés au sciage ou au déroulage, le service procède à l'étude du facteur de conversion, pied mesure de planche/pied cube.

### Unités d'aménagement visitées pour études d'utilisation et/ou facteur de conversion

Unité d'aménagement	Superficie milles carrés
La Compagnie Price Ltée "Lac Kénogami Supérieur"	1,241
La Société forestière Domtar "Rivière Chaudière"	74
"Rivière Jacques-Cartier"	709
Matapédia Company Ltd. "Rivière Etchemin"	24
Mégantic Manufacturing Co. "Rivière Chaudière et Saint-François"	97

## **Travaux spéciaux**

En vue de répondre à la demande de renseignements requis plus spécialement par la Direction générale de la Planification, le service de l'Aménagement a été appelé à effectuer environ quinze calculs de possibilité.

Ces Calculs étaient tantôt faits en vue d'échange, d'agrandissement ou de rétrocession de concessions forestières, tantôt dans le cadre des travaux préliminaires en vue d'implantation ou d'agrandissement d'usines.

## **Autres travaux**

1. Préparation de cartes "synthèse" (Rivières, St-Maurice (partie), Lièvre (partie), Petite Nation Blanche, Gatineau (partie), Rouge, Du Nord, Maskinongé, Du Loup, Ouareau) 28,000 mi<sup>2</sup>.
2. Etudes dans les peuplements feuillus du sud-ouest du Québec  
Unités d'aménagement — Consolidated-Bathurst Ltée, "Riv. des Outaouais Inf."; Booth Lumber Ltd. "Riv. Des Outaouais Inf. et Kipawa"; E.B. Eddy Company "Rivière Coulonge"
3. Analyse des différentes formules connues pour le calcul de la possibilité et recherche d'une nouvelle méthode.
4. Etude économique des traitements sylvicoles au Québec.
5. Elaboration d'un schéma pour publication de certaines données des plans d'aménagement préparés par bassins ou sous-bassins.
6. Expérience de coupe par bandes et à diamètres de coupe variables dans les unités d'aménagement:

"Gatineau" de la Compagnie Internationale de Papier.

"Lower Ottawa" de Consolidated-Bathurst Ltée.

## **Aménagement des forêts privées**

Le service de l'Aménagement forestier a complété le plan d'aménagement forestier des petites propriétés privées du Nord-Ouest Québécois ainsi que ceux des régions des Laurentides I et Laurentides II. Ces rapports seront disponibles au cours de l'année 1971/1972.

A partir d'un nouvel inventaire et de la relocalisation de deux fermes forestières, on a préparé un plan d'aménagement et d'exploitation pour chacune des cinq fermes forestières de Sainte-Paula, dans

le comté de Matane. Ce rapport permettra de mieux orienter et diriger les travaux sylvicoles à effectuer durant la prochaine année.

Le service a travaillé activement à l'élaboration d'un document sur la distribution des bois en fonction des industries.

Au cours du mois de mai 1970, le service a publié un ouvrage relatif aux statistiques forestières sur les petites propriétés privées et suite aux récents inventaires qui ont été effectués dans ces territoires, il sera possible de réviser cette publication au cours de l'an prochain. De plus, le service prépare à l'intention du public en général, un manuel de vulgarisation traitant de l'aménagement sylvicole.

Pour compléter, le service participe activement aux programmes suivants:

- Elaboration de complexes forestiers pour la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie;
- Etude sur la mise en marché des bois coupés en vertu des plans conjoints de producteurs de bois;
- Etude sur la revalorisation et la restructuration des territoires en milieu rural.

#### **Contrôle de l'Aménagement forestier**

Le but premier du contrôle de l'aménagement est d'assurer l'exécution fidèle des prescriptions du plan général d'aménagement et du plan d'exploitation. Il consiste à comptabiliser les aires et les volumes coupés et à enregistrer les dommages causés à la forêt par les insectes, les chablis et les incendies en vue de procéder, s'il y a lieu, à la récupération des bois endommagés.

Le contrôle s'effectue en deux phases, soit celle de l'étude des programmes de coupe et celle des rapports après-coupe.

#### **Programmes de coupe**

Les concessionnaires forestiers sont tenus de présenter, chaque année, une demande de permis de coupe en indiquant le volume de bois qu'ils se proposent de couper, l'endroit des coupes, les essences, etc. . . Quant aux exploitants opérant sur les terres publiques non affermées, leur programme de coupe est préparé et soumis par le personnel des Divisions territoriales du ministère.

Sur réception des demandes de permis de coupe, le service de l'Aménagement forestier en fait une étude approfondie en fonction des prescriptions du plan d'aménagement forestier.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 1970/71, les demandes de permis suivantes ont été étudiées :

Concessions forestières	757
Forêts domaniales	193
Terrains vacants	371
Réserves spéciales	4
<b>Grand Total</b>	<b>1,325</b>

Le volume total octroyé se répartit comme suit:

Concessions forestières	617,578,916 pieds cubes
Forêts non affermées	226,639,479 pieds cubes
<b>Total</b>	<b>844,218,395 pieds cubes</b>

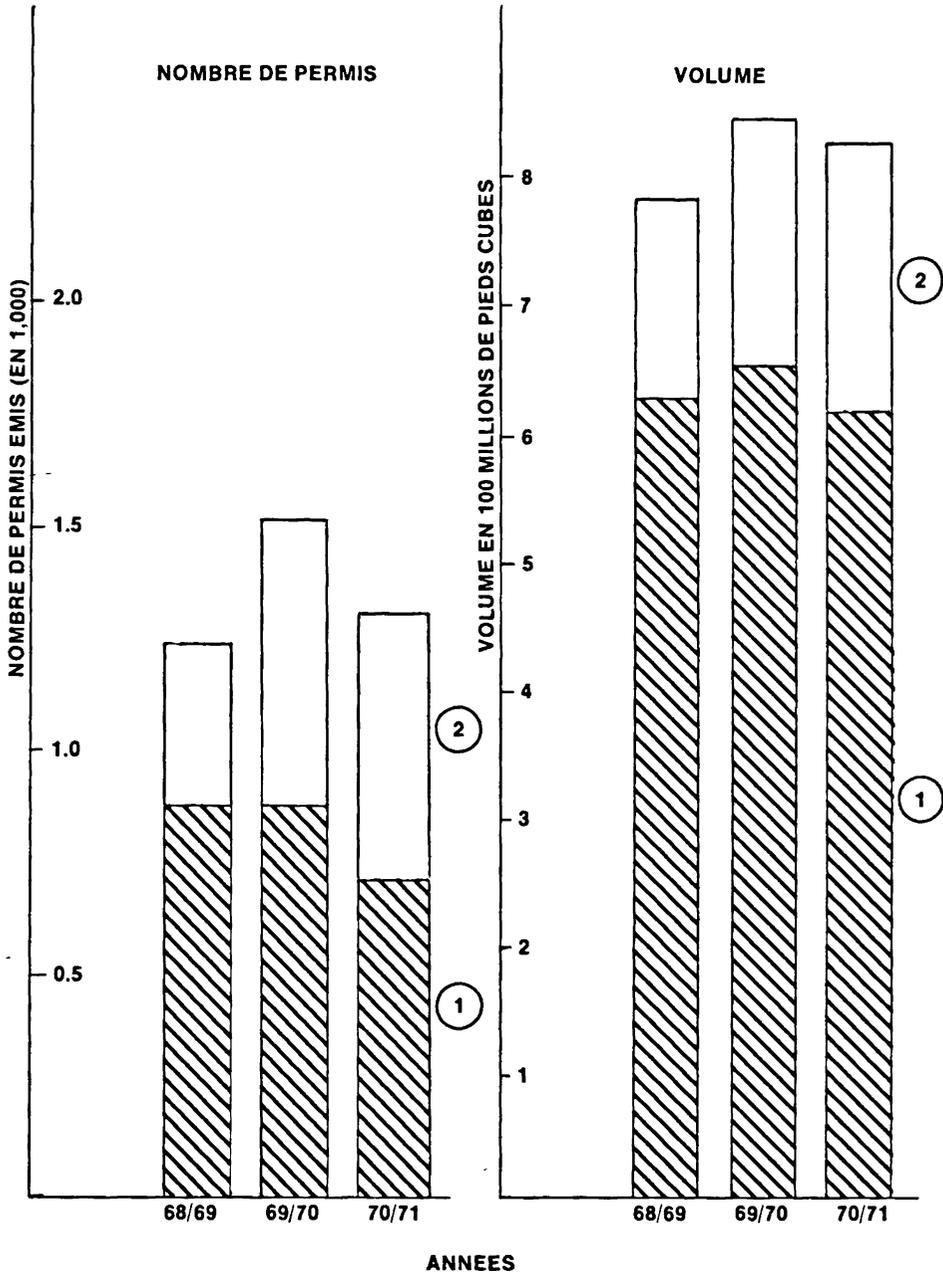
### **Rapports après-coupe**

Le rapport après-coupe soumis doit fournir les renseignements relatifs à la localisation des aires exploitées, au volume récolté et à la superficie couverte par l'exploitation. Au cours de l'année, 95 concessionnaires forestiers ont soumis 152 rapports après-coupe.

### **Comptabilité des forêts**

La division de la Comptabilité des forêts a la responsabilité:

- de reviser et tenir à jour la distribution des terres, selon leur tenure, tant des terres publiques que des terrains privés;
- de contrôler la documentation relative aux rapports d'inventaire forestier, aux plans d'aménagement et aux études d'utilisation;
- d'appliquer les conventions faites aux délimitations des unités d'aménagement;
- de déterminer le volume des unités d'aménagement modifiées ou regroupées;
- de compiler les statistiques forestières à l'échelle du Québec;
- de préparer les données des unités d'aménagement des bassins hydrographiques (unités de compilation), des régions économiques et des zones d'aménagement afin de répondre aux besoins des différents services de notre direction générale et des autres directions du ministère des Terres et Forêts.



Histogrammes montrant le volume ligneux dont la coupe a été autorisée au cours des trois dernières années ainsi que le nombre de permis émis durant la même période.

- 1 - Concessions forestières
- 2 - Autres terres publiques

Le service, cette année, s'est occupé plus spécialement d'effectuer les travaux suivants:

1. Subdiviser le Québec en bassins primaires, secondaires et tertiaires en se servant des cartes hydrographiques à l'échelle du 250,000e du ministère des Richesses naturelles;
2. reviser les cartes des tenures à l'échelle du 250,000e et 500,000e avec bassins primaires, secondaires et tertiaires;
3. déterminer la contenance des bassins tertiaires, secondaires et primaires;
4. reviser le registre des unités d'aménagement et le présenter sous une nouvelle forme rendant la consultation plus facile;
5. calculer des possibilités, en se servant des inventaires disponibles ou d'autres connaissances du milieu, pour les terrains vacants situés à l'intérieur de la forêt commerciale;
6. préparer un rapport sur les réserves cantonales dans lequel nous trouvons la date de l'arrêté en conseil, leur superficie en acres et leur possibilité annuelle brute;
7. préparer des cartes pour chaque bassin ou sous-bassin des Cantons de l'Est et de Charlevoix. A l'intérieur de ces bassins chaque tenure fut délimitée;
8. préparer une carte synthèse de la région sud-ouest du Québec d'une superficie de 13,000 milles carrés montrant la localisation des peuplements résineux et mélangés. Cette carte préparée à la demande de la Direction générale de la Conservation a servi à déterminer le coût d'arrosage de la superficie affectée par la tordeuse des bourgeons de l'épinette;
9. préparer un rapport donnant les subdivisions ainsi que les calculs des possibilités d'un territoire situé dans le canton de Linière afin d'établir, s'il était possible, un village agro-forestier. Ce travail fut fait à la demande du ministère du Bien-Etre et de la Famille afin de donner du travail à des assistés sociaux;
10. préparation de statistiques donnant la superficie totale productive et les possibilités brutes par tenure dans chaque division territoriale.

# Service des exploitations forestières

## Mesurage

Le service des Exploitations forestières, par l'entremise de sa division du Mesurage, contrôle le volume des bois coupés dans les forêts publiques.

Pour ce faire, le ministère utilise les services de 616 personnes qui agissent à titre de chefs-mesureurs, de vérificateurs, de mesureurs et d'aides-mesureurs. C'est ce personnel qui exécute la surveillance des exploitations, le mesurage des bois et la vérification. L'industrie, pour sa part, a employé quelque 1080 techniciens en mesurage pour les mêmes fins.

Le volume des bois coupés dans ces forêts, durant l'exercice 1970/71 est de 6,314,232 unités de 100 pi<sup>3</sup>. De ce nombre, 2,116,253 unités furent mesurées, avant tronçonnage, suivant la méthode de mesurage qui s'applique aux bois non-tronçonnés (arbres en longueur). Le mesurage selon cette dernière méthode prend de plus en plus d'importance puisqu'il atteint approximativement le tiers des volumes exploités, soit 33.5%. Ce pourcentage représente donc une augmentation de 6.5% par rapport à l'an dernier, alors que ces coupes représentaient 27% du volume total.

L'histogramme I de ce chapitre montre le volume total des bois coupés dans les forêts publiques durant la dernière décennie, réparti en bois à pâte et autres bois. Le volume en bois exploités représente une baisse de 430,000 unités de 100 pi<sup>3</sup> par rapport à l'année dernière, soit près de 6.4%.

La figure II indique l'accroissement du volume des bois à pâte et des bois de sciage mesurés avant tronçonnage ("arbres en longueur") depuis qu'en 1965, commença, sur une base expérimentale, la pratique de ce mode de mesurage.

Le tableau I montre le volume des bois coupés dans les forêts publiques, au cours de l'année, dans chacune des 17 divisions territoriales, suivant la tenure des terres. On constate que plus de 75% des bois coupés proviennent des terres en concession forestière.

Le tableau II donne la répartition du volume total des bois coupés suivant la nature des produits auxquels ils sont destinés. Notons que les bois à pâte constituent les deux tiers du volume coupé et que les bois de sciage n'atteignent pas tout à fait le tiers.

Le volume des bois de sciage qui sont mesurés selon le mode au pied mesure de planche diminue d'année en année. Par contre, le système de mesurage des bois non-tronçonnés s'applique à un volume croissant de bois destinés au sciage. Ces derniers bois de sciage sont rapportés en pieds cubes, mais les droits de coupe qu'ils rapportent sont calculés au taux des bois de sciage à l'aide d'un facteur de conversion.

On trouvera au tableau III le volume des bois vérifiés par le ministère des Terres et Forêts. Cette vérification concerne les bois tronçonnés et mesurés à la corde, au pied mesure de planche et au pied cube. Le volume de ces bois qui a fait l'objet d'une vérification est de 289,280 unités de 100 pi<sup>3</sup>, soit 4.58% du volume global des bois mesurés selon ces trois modes.

Le tableau IV a trait aux vérifications du mesurage des bois non-tronçonnés. Il est constitué de deux parties correspondant aux deux phases de la vérification dans ce système de mesurage. La première phase, qui consiste à vérifier le nombre de tiges par catégories de diamètre (table de fréquence) de l'ensemble des tiges exploitées, s'effectue en faisant la somme des diamètres carrés des gros bouts des tiges exploitées. La seconde phase consiste à vérifier l'exactitude du tarif de cubage donnant le volume en pi<sup>3</sup>, par catégories de diamètres obtenus en prélevant des tiges-échantillons. A cette fin, on vérifie la somme des diamètres carrés du gros bout de quelques tiges-échantillons, ainsi que la somme des volumes de ces mêmes tiges. C'est le résultat de ces deux opérations qui apparaît au tableau IV.

La division du Mesurage, toujours consciente des problèmes qu'occasionne l'évolution rapide des méthodes d'exploitation forestière, développe continuellement de nouvelles méthodes de mesurage en coopération avec certains exploitants forestiers.

Mentionnons, qu'à titre expérimental, 50,000 unités de 100 pi<sup>3</sup> de bois résineux et feuillus sont cubés selon une méthode qui a recours à la pesée pour établir la densité basale. Ce procédé est présentement appliqué dans trois régions du Québec. De plus, le mesurage par échantillonnage se continue et s'applique, cette année, à certaines exploitations de bois francs non-tronçonnés et empilés sur les parterres de coupe. La méthode d'échantillonnage, sur les camions, des bois de 8 pieds se poursuit également.

Enfin, une dernière méthode est actuellement à l'étude et concerne les bois de 8 pieds empilés mécaniquement. Cette expérience se poursuit dans deux grandes exploitations et consiste à établir le rapport entre le volume réel et le volume apparent à l'aide de placettes échantillons.

Toutes ces expériences ne peuvent se faire sans la collaboration des sociétés d'exploitation forestière.

### **Les exportations**

Le ministère exerce un contrôle rigoureux sur la sortie des bois à l'extérieur du Québec. Les expéditeurs doivent se munir de permis émis par le ministère. En vertu d'ententes avec les autorités douanières et les sociétés ferroviaires, la retenue de ces bois aux points de sortie est effectuée, lorsqu'un tel permis n'existe pas.

En 1970-71, 90,542 permis ont été délivrés pour un volume global de 2,075,993 unités de 100 pi<sup>3</sup>. Le tableau V indique la répartition de ce volume selon la nature des produits. Ce contrôle est en usage autant sur les bois provenant des propriétés privées que sur ceux qui sortent des forêts publiques.

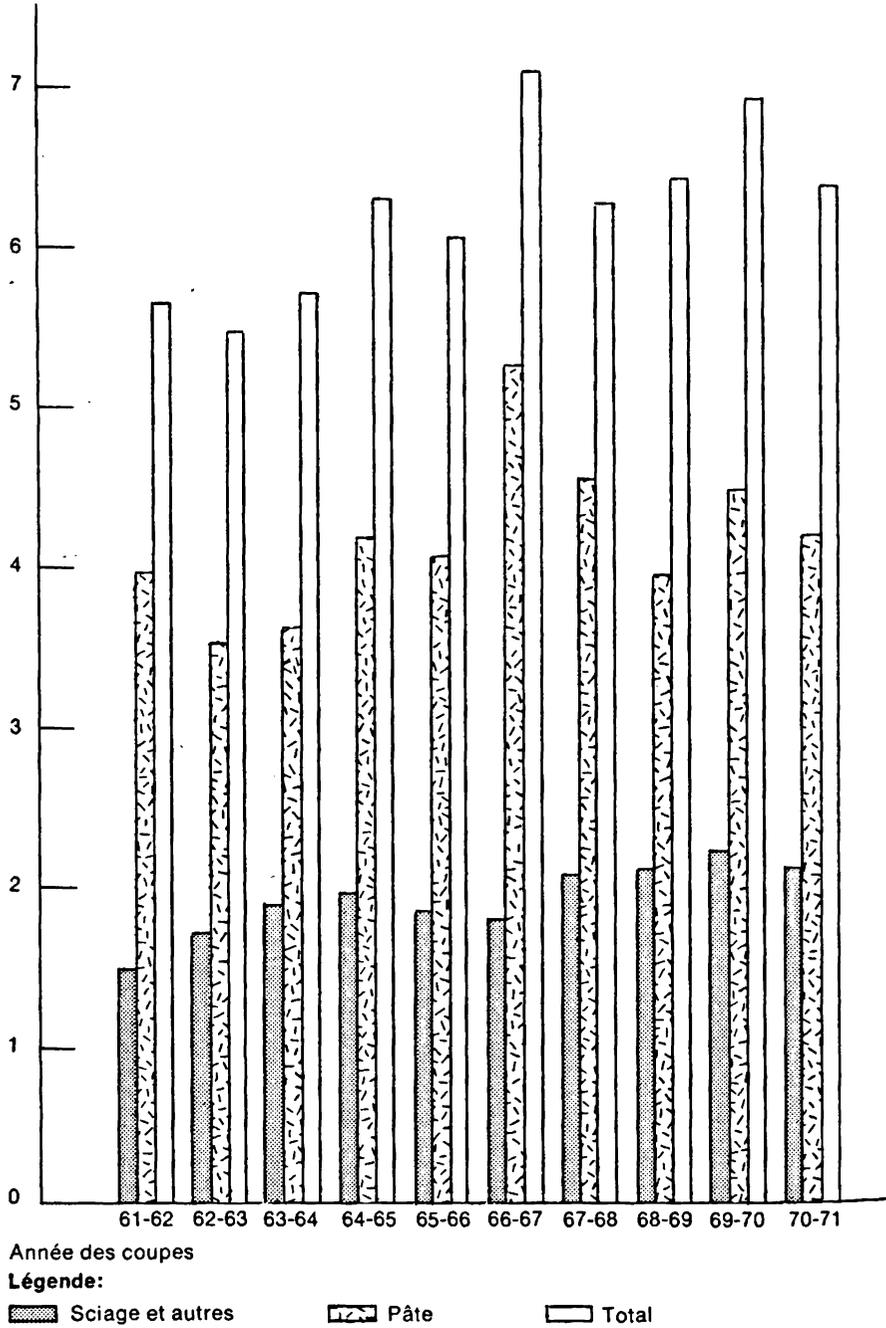
### **Scieries et érablières**

- Le service des Exploitations forestières exerce également le contrôle de l'émission des permis d'usine et en 1970-71, 946 permis furent accordés. De plus, 523 permis d'exploitation d'érablières situées sur les terres publiques ont été émis. Ils couvrent une superficie de 11,702.4 acres. Quelque 739,000 érables ont été loués à raison d'un dollar (\$1.00) le cent ou fraction de cent, avec un minimum de cinq dollars (\$5.00) par permis.

**FIGURE I**

Volume total des bois mesurés  
dans les forêts publiques  
depuis 1961-62

Volume en million  
d'unités de 100 pi<sup>3</sup>



**FIGURE II**

Volume des bois mesurés avant tronçonnage  
dans les forêts publiques  
depuis 1965-66

Volume en cent mille  
unités de 100 pi<sup>3</sup>

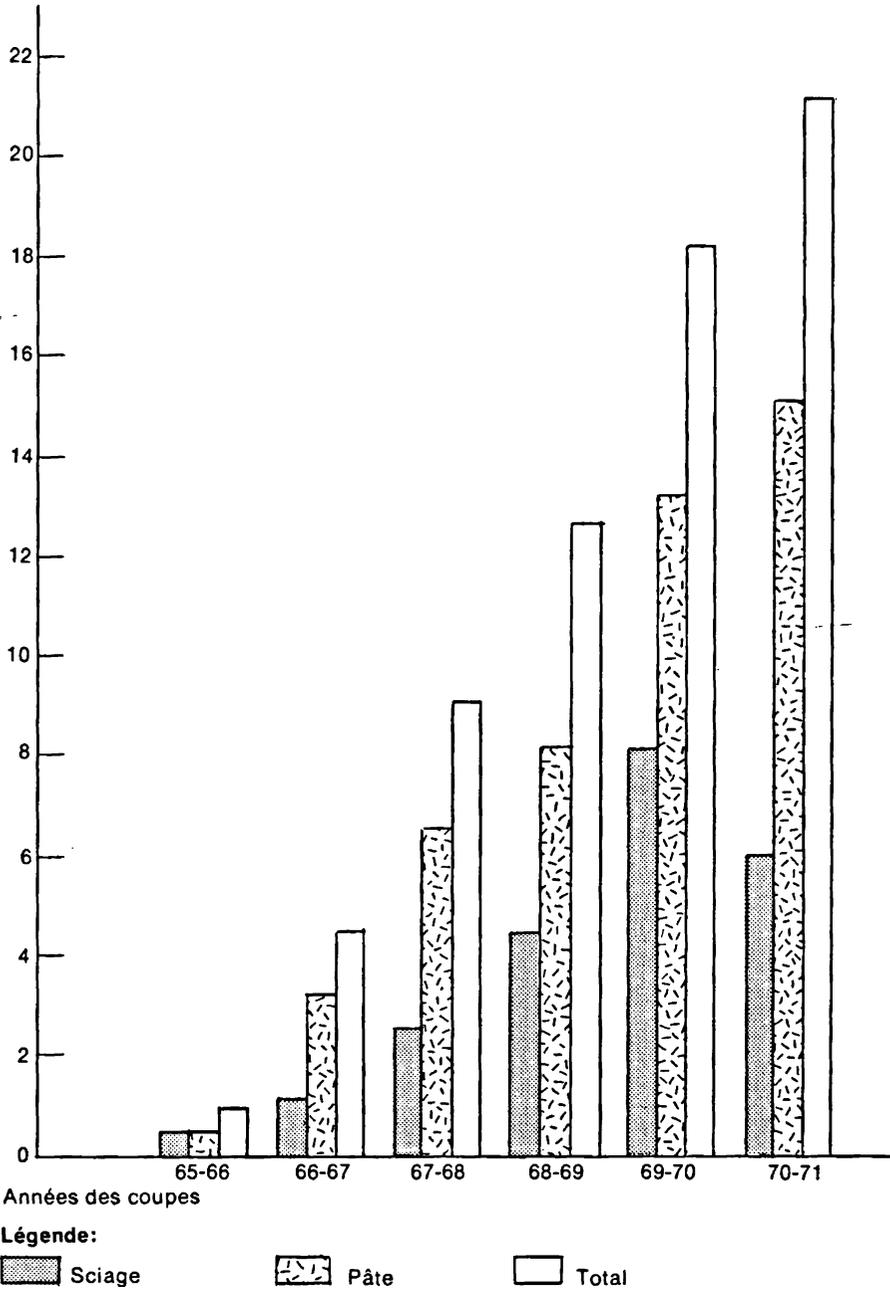


TABLEAU 1

**Volume des bois coupés dans les forêts publiques,  
par division territoriale et suivant la tenure  
1970/1971**

(En pieds cubes)

Division Territoriale	Concessions forestières		Terrains vacants				Reserves Spéciales	Réserves Cantoniales	Total
	Bois coupés par les con- cessionnaires	Bois vendus sur pied	Bois coupés sans auto- risation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés sans auto- risation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	
Amos	12,048,915	4,550,631	—	40,889,603	8,421	385,496	—	31,987	57,915,053
Rouyn	7,776,617	6,015,660	6,205	4,322,852	53,052	14,668	—	52,363	18,241,417
Hull	65,533,380	10,403,418	4,000	1,219,075	1,970	6,312	—	7,533	77,175,688
Montréal	28,232,059	6,526,345	66,633	658,654	2,465	3,661	—	—	35,489,817
Shawinigan	48,158,852	4,732,168	22,921	394,778	1,955	19,125	—	16,321	53,346,120
Chicoutimi	56,388,588	5,489,499	255	12,062,264	39,250	33,642	—	169,214	74,182,742
Roberval	30,026,832	9,751,310	107	21,049,527	86,286	22,558	—	108,616	61,045,236
Québec	25,023,677	2,654,386	—	2,541,462	36,843	16,491	—	64,495	30,337,354
Rivière-du-Loup	1,717,134	4,321,756	279	7,076,773	81,943	5,717	—	253,188	13,456,790
Rimouski	5,476,345	179,176	425	12,244,211	27,053	48,228	—	95,623	18,071,061
Hauterive	69,783,517	11,385	—	16,441,975	7,270	6,485	—	14,780	86,265,412
Chibougamau	16,614,498	3,669,983	—	1,684,687	—	—	—	—	21,969,168
Sept-Iles	1,054,000	58,084	—	22,461	51,034	340	—	2,537	1,188,456
New-Carlisle	29,225,642	2,079,230	7,305	1,618,268	—	9,168	—	6,426	32,946,039
Val D'Or	13,085,321	588,132	800	9,254,022	37,784	7,995	—	—	22,974,054
La Sarre	4,843,274	—	—	12,994,984	9,507	34,242	—	38,930	17,920,937
Gaspé	—	—	—	7,181,555	6,816	3,315	1,706,191	—	8,897,877
<b>Total:</b>	<b>414,988,651</b>	<b>61,031,163</b>	<b>108,930</b>	<b>151,657,181</b>	<b>451,649</b>	<b>617,443</b>	<b>1,706,191</b>	<b>862,013</b>	<b>631,423,221</b>
<b>Pourcentage:</b>	<b>65.72%</b>	<b>9.67%</b>	<b>0.02%</b>	<b>24.01%</b>	<b>0.07%</b>	<b>0.10%</b>	<b>0.27%</b>	<b>0.14%</b>	<b>100.00%</b>

**TABLEAU II**

**Volume des bois coupés, en 1970/71, à l'intérieur des forêts publiques, suivant la nature des produits auxquels ils sont destinés.**

Utilisation des produits	Volume mesuré en			Total (en pi <sup>3</sup> )
	pi <sup>3</sup>	P.M.P.	Cordes	
Bois à pâte	273,089,008	—	1,771,904	423,700,847
Bois de sciage	71,666,351	663,324,723	8,677	205,068,841
Bois de feu	78,429	—	13,682	1,241,399
Grand bois	727,395	—	—	727,395
Bois à fuseau	31,722	—	4,584	421,362
Bois de clôture (piquets ou perches)	7,914	—	—	7,914
Bois de mine	35,544	107,288	—	57,002
Pilots	3,786	—	—	3,786
Bois de bardeau	—	—	116	9,860
Autres	77,642	166,965	868	184,815
<b>Total =</b>	<b>345,717,791</b>	<b>663,598,976</b>	<b>1,799,831</b>	<b>631,423,221</b>

TABLEAU III

Volume des bois vérifiés après tronçonnage dans chacune des divisions territoriales en 1970/71.

Divisions territoriales	Nombre de vérifications	Volume des bois dont le mesurage a été vérifié			Pourcentage du volume global
		Cordes	P.M.P.	pi <sup>3</sup>	
Amos	343	917	4,987,472	295,638	2.37
Rouyn	98	138	1,108,575	257,935	2.69
Hull	346	125	4,022,909	1,172,488	2.58
Montréal	271	727	5,033,331	557,093	4.58
Shawinigan	408	7,372	3,253,337	658,284	3.63
Chicoutimi	541	19,358	2,217,771	26,133	2.85
Roberval	612	18,298	5,745,295	105,440	4.60
Québec	502	23,562	1,562,556	474,552	9.20
Rivière-du-Loup	740	5,285	1,619,706	22,340	7.40
Rimouski	333	2,940	2,616,530	180,727	5.28
Hauterive	504	65,004	19,375	515,479	7.01
Chibougamau	181	10,307	619,975	121,323	5.10
Sept-Iles	18	4,084	—	—	29.21
New-Carlisle	496	6,983	1,717,617	1,229,602	6.58
Val D'Or	160	1,490	1,589,968	298,545	3.23
La Sarre	37	122	995,064	—	1.17
Gaspé	160	12,565	758,377	—	13.71
<b>Total =</b>	<b>5,750</b>	<b>179,277</b>	<b>38,867,858</b>	<b>5,915,579</b>	<b>4.58</b>

**TABEAU IV**

**Vérifications du mesurage des bois non-tronçonnés par division territoriale, année 1970/71.**

Division Territoriale	Vérification des tiges exploitées				Vérification de l'échantillon			
	Nombre	Volume (pi <sup>3</sup> )	Volume %	Précision %	Nombre	Volume (pi <sup>3</sup> )	Volume %	Précision %
Amos	434,185	2,906,217.-	8.72	100.16	2,151	19,616.725.-	21.31	99.90
Hull	220,145	1,268,167.-	9.13	99.91	391	4,442.915.-	7.23	99.79
Montréal	275,786	1,942,774.-	9.96	100.17	508	3,845.870.-	12.09	99.60
Shawinigan	284,171	1,720,655.-	5.95	99.82	970	9,661.234.-	15.29	99.59
Chicoutimi	173,689	870,390.-	4.34	100.31	330	1,917.335.-	9.79	99.58
Roberval	446,875	2,432,340.-	8.82	99.75	497	3,193.558.-	12.00	100.33
Québec	47,882	288,882.-	8.00	99.31	66	516.918.-	5.02	100.21
Rivière-du-Loup	2,167	16,840.-	5.14	100.31	140	1,269.964.-	20.03	100.00
Rimouski	35,165	411,782.-	8.13	100.57	157	2,090.578.-	8.36	100.07
Hauterive	716,865	4,432,520.-	13.44	99.80	608	3,729.217.-	16.10	99.91
Chibougamau	137,526	745,391.-	6.77	99.97	147	874.091.-	7.05	99.68
Val D'Or	16,362	108,987.-	3.23	100.40	—	—	—	—
La Sarre	106,515	575,181.-	4.79	100.20	502	3,210.165.-	12.73	100.30
<b>Total =</b>	<b>2,897,333</b>	<b>17,720,126.-</b>	<b>8.37</b>	<b>100.05</b>	<b>6,467</b>	<b>54,368.570.-</b>	<b>13.13</b>	<b>99.91</b>

\* Il s'agit en l'occurrence d'une précision relative, i.e. du rapport exprimé en pourcentage entre le mesurage et la vérification du mesurage en assumant que la seconde mesure est égale à 100%.

TABLEAU V

Répartition des bois et produits forestiers dont l'expédition hors du Québec  
a fait l'objet d'un permis en 1970/71

Utilisation des produits	Unités de mesure	Destination		Total	(en unités de 100 pi <sup>3</sup> )
		Canada	autres pays		
Billes de sciage	1,000 p.m.p.	1,110	2,644	3,754	7,508
Billes de déroulage	1,000 p.m.p.	1,069	1,870	2,939	5,878
Billes de bois de fuseaux	corde	—	254	254	216
Billes de bois à pâte (écorcées)	corde	217,687	260,440	478,127	459,002
Billes de bois à pâte (non écorcées)	corde	33	4	37	31
Arbres de Noël	unité	8,200	1,291,685	1,299,885	1,300
Branches de Sapin	tonne	—	8,035	8,035	3,616
Bois de chauffage	corde	750	250	1,000	750
Poteaux	unité	2,520	250	2,770	554
Piquets de clôtures	unité	21,000	7,065,836	7,086,836	70,868
Traverses	unité	320,000	100,000	420,000	33,600
Bois d'oeuvre (raboté)	1,000 p.m.p.	174,422	620,479	794,901	1,073,116
Bois d'oeuvre (non raboté)	1,000 p.m.p.	—	544	544	908
Bardeau (cèdre)	1,000 unités	57,140	171,530	228,670	22,867
Lattes	1,000 unités	13,200	98,372	111,572	50,207
Barreaux	wagon	—	—	—	—
Barreaux	camion	—	286	286	2,860
Bois à fuseaux et autres carrelots	1,000 p.m.p.	30	6,097	6,127	8,271
Goujons	camion	—	20	20	200
Contreplaqués	1,000 pi <sup>2</sup>	115,824	392,323	508,147	106,711
Bois équarris	wagon	—	38	38	1,155
Bois équarris	camion	—	620	620	6,200
Coussinets	wagon	40	5	45	765
Bois de planchers	1,000 p.m.p.	—	700	700	945
Bobines	camion	—	82	82	410
Rabotures (shavings)	tonne	18,000	13,975	31,975	22,383
Dosses	corde	—	500	500	325
Copeaux	tonne	125,850	153,160	279,010	195,307
Coeurs de bouleaux	camion	—	4	4	40
<b>Total =</b>					<b>2,075,995</b>

# Service de l'inventaire forestier

Au cours de l'année 1970/71, le service de l'Inventaire forestier a donné priorité aux activités suivantes:

- la poursuite du programme décennal d'inventaire forestier,
- la participation des concessionnaires au programme décennal,
- la préparation du programme mécanographique des compilations,
- la finalisation des normes d'inventaire forestier,
- l'augmentation très sensible du nombre de compilations,
- la mise en oeuvre des observations fauniques,
- la mise en oeuvre d'inventaires pour fin de restauration forestière,
- la préparation de la publication "Petite flore du Québec",
- la préparation de la publication des résultats d'inventaire par zone.

L'effectif du service est, au début de 1971/72, de 49 postes autorisés, c'est-à-dire qu'un nouvel employé est venu se joindre au service durant l'année. Le personnel comprend 10 ingénieurs forestiers, 1 conseiller administratif adjoint, 8 techniciens en topographie, 17 agents forestiers, 7 aides techniques, 2 agents de bureau, 1 commis de bureau, 3 employés de secrétariat.

## **Programme décennal**

La poursuite du programme décennal a suivi, à peu de chose près, son cours normal. La carte forestière est réalisée dans les zones "Basse Gatineau" et "Mistassini" tandis que le sondage temporaire est fait dans la zone "Charlevoix" et le sondage permanent vient compléter la zone "Cantons de l'Est".

Le service a participé à la confection d'une bonne partie de la carte forestière, soit d'une superficie d'environ 6,000 milles carrés. En outre, les techniciens de la division de la Dendrométrie ont établi des parcelles-échantillons permanentes et temporaires dans la zone "Eastmain" du Grand Nord. En vue de nous donner une idée plus précise

de la forêt nordique, des études de sols furent effectuées en collaboration avec le service de la Recherche.

#### **Participation des concessionnaires au programme décennal**

L'année 1970/71 fut la première expérience du service, en ce qui concerne la participation des concessionnaires au programme décennal, expérience très rentable dans les zones "Basse Gatineau" et "Mistassini" où la photo-interprétation était concernée; par contre, dans la zone de "Charlevoix", la participation au sondage fut un peu plus difficile, étant donné la nouveauté du travail et l'absence d'antécédent. D'une façon générale, cette expérience s'est avérée très intéressante pour le service et la participation des concessionnaires semble acquise pour les zones touchées dans les années subséquentes du programme décennal.

#### **Préparation du programme mécanographique des compilations**

Cette année fut aussi témoin des premiers préparatifs en vue de produire un nouveau programme mécanographique des compilations relié au programme décennal d'inventaire forestier. Même si une ébauche assez poussée de ce programme a été réalisée, il demeure qu'il ne sera finalement complété que durant l'année 1971.

Ce nouveau programme comportera de nouvelles phases du traitement des données qui porteront d'abord au niveau du traitement des observations d'arbres, de façon à déterminer mécanographiquement les relations diamètre-hauteur pour fin d'établissement des tarifs de cubage locaux et, ensuite, au niveau du traitement des observations fauniques dont il sera question plus loin dans ce rapport.

#### **Finalisation des normes d'inventaire forestier**

Après un an d'expérimentation dans l'application des normes d'inventaire forestier, quelques légères modifications y ont été effectuées. Ces nouvelles normes seront éditées durant l'année 1971 et il semble qu'elles seront assez précises et complètes pour que très peu de changements y soient apportés avant plusieurs années.

Cette publication sera composée de trois parties: une première portera sur les normes de cartographie forestière, une deuxième, sur le sondage temporaire et la dernière, sur le sondage permanent.

Le service prévoit également publier chaque année des "Normes de vérification d'inventaire forestier" reliées à cette publication. Ces normes de vérification sont rendues nécessaires par la grande diversité de prises de données et par le grand nombre d'équipes dont, chaque année, la qualité du travail doit être contrôlée.

Une approche d'analyse séquentielle a été faite pour la vérification et, à prime abord, il semble que cette méthode serait très avantageuse.

### **Augmentation du nombre des compilations**

Cette année 1970/71 a vu le nombre des compilations effectuées par le service de l'inventaire forestier augmenter très sensiblement, tel que le démontre la liste en pages 93, 94 et 95. Le nombre des compilations effectuées a plus que doublé et se chiffre maintenant à 126, pour couvrir une superficie totale de 87,000 milles carrés. Il va sans dire que certaines de ces compilations se recoupent, dépendant de la dimension des unités territoriales à couvrir ou à compiler.

A la suite de ce rattrapage dans les compilations, le service a maintenant, à toute fin pratique, presque terminé de traiter toutes les données accumulées depuis les cinq dernières années, soit depuis l'existence du service. L'accumulation de nouvelles données est maintenant en cours et il faudra attendre la disponibilité du nouveau programme de compilation pour produire les résultats d'inventaire au niveau du programme décennal.

### **Mise en oeuvre des observations fauniques**

Après consultation avec le service de la Faune du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le service a défini une méthodologie de prise d'observations fauniques exigeant peu de temps des estimateurs d'inventaire forestier et se révélant d'une valeur très appréciable pour les inventaires fauniques. Ces observations devraient permettre de préciser, pour les différentes espèces d'animaux, le taux de fréquentation par strate ainsi que le taux d'utilisation des diverses essences forestières comme nourriture. Le résultat de ces observations rendra possible un aménagement forestier tenant compte de l'aménagement faunique du territoire.

Durant l'été, des techniciens et biologistes du service de la Faune ont coopéré à la vérification de la qualité de ces prises de données. Quelques modifications à la méthodologie ont alors été apportées et il semble que la prise des observations fauniques, telle que définie dans les normes d'inventaire forestier, sera très utile en plus d'être assez facile à effectuer.

### **Mise en oeuvre d'inventaire pour fin de restauration forestière**

A la suite d'une demande du service de la Restauration forestière, relativement à des inventaires forestiers dans différents territoires du Québec, le service a mis sur pied une ébauche de méthodologie de prise de données qui seront effectuées par le personnel des bureaux de districts. La carte forestière préliminaire finale, la planimétrie, le dessin et le contrôle de la qualité seront faits par le service de l'inventaire forestier qui participera également à l'élaboration du programme mé-

canographique de compilation, en collaboration avec le bureau des Procédés et Méthodes mécanographiques.

La demande pour ce type d'inventaire a été assez forte et elle aura tendance à augmenter.

Après une première année d'application, il sera possible de juger de la valeur de la méthode, quitte à y apporter quelques modifications pour la rendre plus précise ou plus spécifique. Ce type d'inventaire sera possiblement combiné, au point de vue méthodologie, avec les inventaires d'exploitation que le service de l'Inventaire forestier prévoit mettre en oeuvre dans un assez bref délai.

### **Préparation de la publication d'une "petite flore du Québec"**

La quantité de prises de données dans les travaux d'inventaire forestier augmentant et le nombre de plantes identifiées dans les parcelles-échantillons permanentes s'accroissant, le service a cru bon d'envisager la publication d'un fascicule intitulé "Petite flore du Québec". A cette fin, un travail de recherche, a été effectué en vue de collectionner des diapositives et élaborer un texte clair, de compréhension facile aidant à l'identification des différentes essences végétales reliées à la prise des données d'inventaire forestier.

### **Préparation des publications de résultats d'inventaire forestier, par zone.**

L'année 1970/71 a vu naître la section "Publication" du service de l'Inventaire forestier. Celle-ci compte deux ingénieurs forestiers et un aide qui voient à reconstituer les résultats d'inventaire forestier au niveau des différentes zones du programme décennal et à préparer des tableaux chiffrés susceptibles de fournir une estimation du potentiel forestier existant dans chaque zone.

Quatre publications du genre sont en cours de préparation pour les zones de La Tabatière, Mingan, Sept-Iles, Gaspésie et Bas St-Laurent, (Voir "Carte sommaire des Travaux 1970-71, en page 92"). Nous prévoyons que les différents tableaux et les textes qui les accompagnent, tableaux et textes donnant une description sommaire de la forêt de chacune de ces zones, seront publiés au cours de l'année 1971.

La superficie est donnée en unités anglaise et métrique et les volumes sont présentés suivant des catégories de diamètre généralement utilisées pour des publications de ce genre par les divers gouvernements provinciaux et fédéral.

L'année 1971/72 verra probablement la publication de tous les territoires déjà inventoriés depuis 1965, sous l'égide du service de l'Inventaire forestier. Plus tard, ces publications suivront les compilations du programme décennal et seront accompagnées d'une carte forestière synthèse à l'échelle de 1/125,000. Cette dernière est déjà existante pour les zones en préparation et nous étudions la possibilité de l'inclure dans les publications, de façon à situer la localisation, par la couleur, des différents massifs boisés de chaque zone.

Outre ces différents travaux, le service a réalisé quelques projets spéciaux d'inventaire dont ceux requis pour fin d'estimation des volumes affectés par l'établissement de barrages pour différents projets hydroélectriques, notamment dans la région nord-ouest du Québec, soit les rivières Broadback, Nottaway, Rupert, les lacs Bell, Matagami, etc. . . Le service a également réalisé des inventaires, pour fin de rétrocession, sur trois territoires; ces travaux étaient requis par la direction générale de la Planification, pour évaluer d'une façon plus précise les quantités de matière ligneuse supportées par ces différents territoires.

Tel que montré au tableau "Sommaire des travaux d'inventaire forestier exécutés en 1970/71" publié en page 96, un montant total de \$485,100.- a été nécessaire pour l'exécution de tous ces travaux d'inventaire.

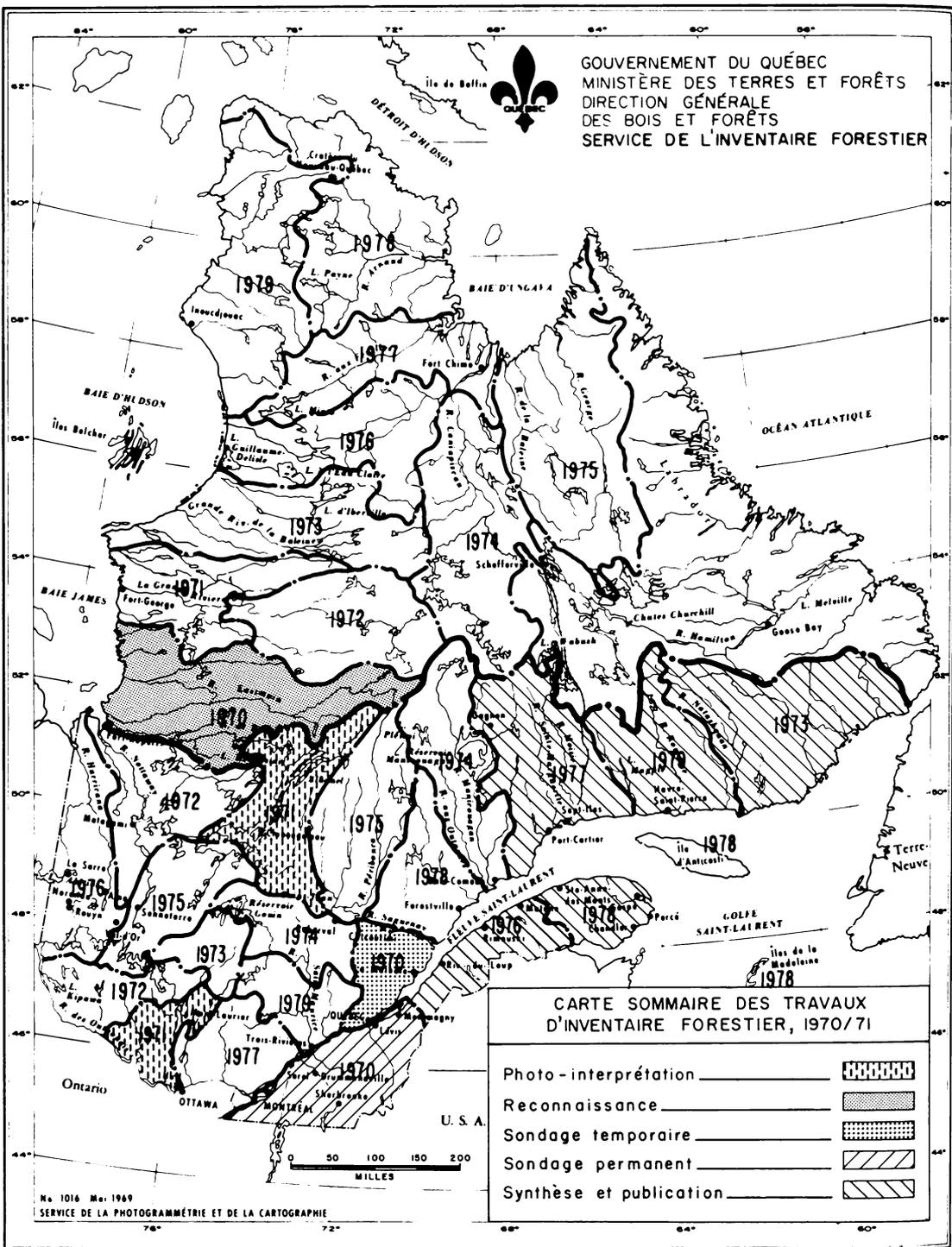
Dans la zone de "Mistassini", la carte forestière préliminaire a été effectuée sur 18,175 milles carrés; la superficie restante dans cette zone a été réalisée par les techniciens du service qui ont également confectionné la carte forestière des terrains non concédés de la zone "Basse Gatineau". Des cartes-synthèse ont été confectionnées pour la région des "feuillus", la Gaspésie et Bas St-Laurent et pour une partie de la zone "Mistassini", pour couvrir une superficie de 48,100 milles carrés. Ces différents travaux de cartographie ont nécessité un déboursé de \$258,700.-, dont \$197,500.- dans la zone de "Mistassini" seulement.

L'année 1970/71 fut relativement peu occupée, en autant que les travaux de sondage reliés au programme décennal sont concernés. Ceux-ci ont été effectués surtout dans la zone "Charlevoix" et ont nécessité un déboursé total de \$226,400.-. Ce déboursé relativement faible comparativement aux années précédentes s'explique par le fait que la zone "Cantons de l'Est" avait été sondée durant l'année 1969/70.

La plus grande partie des déboursés totaux a été faite dans les zones de "Mistassini" pour la carte et "Charlevoix" pour le sondage. La zone "Basse Gatineau" n'a nécessité à peu près aucun déboursé parce que, d'abord, elle est composée, en majeure partie, de territoires sous concession forestière et qu'ensuite, le reste de la superficie a été réalisée par les techniciens du service.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
 MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS  
 DIRECTION GÉNÉRALE  
 DES BOIS ET FORÊTS  
 SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER



CARTE SOMMAIRE DES TRAVAUX  
 D'INVENTAIRE FORESTIER, 1970/71

- Photo-interprétation 
- Reconnaissance 
- Sondage temporaire 
- Sondage permanent 
- Synthèse et publication 

No. 1016 Mar. 1969  
 SERVICE DE LA PHOTOGRAMMÉTRIE ET DE LA CARTOGRAPHIE

## Liste des résultats d'inventaire forestier transmis

### Année budgétaire 1970/71

Unité de compilation	Superficie (mi <sup>2</sup> )
Forêt domaniale de Rivière aux Outardes	7,258.0
Forêt domaniale de Rivière aux Outardes Inférieure	3,239.6
Forêt domaniale de Rivière aux Outardes Supérieure	4,018.4
Forêt domaniale de Roberval — unité St-Simon	507.0
Forêt domaniale Canton de Laure	22.8
Forêt domaniale La Sarre — unité Perron	416.1
Forêt domaniale La Sarre — unité Paradis	412.2
Forêt domaniale La Sarre — unité Vinmil	692.7
Forêt domaniale La Sarre — unité Mazarin	667.6
Forêt domaniale de Matagami — unité Harricana	485.9
Forêt domaniale de Matagami — unité Barraute	309.6
Forêt domaniale de Matagami — unité Rapide des Cèdres	138.8
Forêt domaniale de Matagami — unité Matagami-Est	180.3
Forêt domaniale de Matagami — unité Harricana-Est	770.7
Forêt domaniale de Matagami — unité Bell-Ouest	552.6
Forêt domaniale de Chic-Choc	1,072.5
Forêt domaniale de Gaspé	1,572.7
Forêt domaniale de Matane	330.3
Forêt domaniale de Cap-Chat	279.3
Forêt domaniale de Kipawa	323.4
Forêt domaniale de Saguenay (expansion) — unité Rivière Ste-Marguerite	507.9
Forêt domaniale de Saguenay (expansion) — unité Canton Garreau	83.0
Forêt domaniale de Saguenay (expansion) — unité Lac des Sables	171.0
Forêt domaniale de Roberval (expansion) — unité Canton Paquet	96.6
Forêt domaniale de Roberval (expansion) — unité Canton Hubert	19.6
Forêt domaniale de Roberval (expansion) — unité Canton Argenson	81.7
Forêt domaniale de Roberval (expansion) — unité Rivière Ouasiemsca	53.8
Forêt domaniale de Roberval (expansion) — unité Rivière Ashuapmouchouan	58.0
Forêt domaniale de Chibougamau (expansion)	557.0
Projet Basse Côte Nord — unité Pentecôte	1,578.0
Projet Basse Côte Nord — unité Toulousteuc	3,061.2
Projet Basse Côte Nord — unité Moisie	3,588.1
Projet Basse Côte Nord — unité Sheldrake	2,825.7
Projet Basse Côte Nord — unité Mingan	3,720.5
Projet hydroélectrique Kipawa-Beauchesne	39.9
Projet hydroélectrique Des Loups-Dumoine	212.2
Projet hydroélectrique Chute Rouge — bloc 3	362.8
Projet hydroélectrique Chute Rouge — bloc 4	492.7
Projet hydroélectrique Chute Rouge — Riv. Bell	947.2
Projet hydroélectrique Chute Rouge — Lac Goéland	450.4
Concession Domtar — Quévillon, bloc 2	647.9
Concession Domtar — Quévillon, bloc 3	186.7
Concession Domtar — Quévillon, bloc 4	707.6
Concession Domtar — Quévillon, bloc 8	699.2
Concession Domtar — Quévillon, bloc 9	776.6
Concession Domtar — Quévillon, bloc 11	321.5
Concession Domtar — Quévillon, Bloc 12	984.8
Concession Domtar — Quévillon, bloc 13	943.0
Zone Gaspé	2,280.2
Zone Gaspé-Nord	1,222.0
Zone Matane (A)	738.0
Zone Matane (B)	224.2
Zone Rimouski	1,132.9
Zone Cascapédia	1,582.0
Bathurst-Chaleurs Limitée	1,623.1

---

Bassin 301-01 (partie) — Lac des Quinze	166.4
Bassin 301-03 (partie) — Lac Decelles	206.1
Bassin 301-04 (partie) — Lac Simard	468.8
Bassin 301-05 (partie) — Grand Lac Victoria	479.7
Bassin 301-06 (partie) — Réservoir Dozois	711.2
Bassin 301-07 (partie) — Rivière Chochocouane	28.1
Bassin 301-08 (partie) — Rivière Capitachouane	391.7
Bassin 301-09 (partie) — Lac Barrière	453.5
Bassin 302-01 (partie) — Lac Témiscamingue	1,280.2
Bassin 302-02 — Lac Ostaboningue	764.3
Bassin 302-03 — Lac Sairs	957.5
Bassin 303-01 (partie) — Rivière Maganasipi	558.1
Bassin 303-02 (partie) — Rivière Fildegrand	1,034.1
Bassin 303-03 (partie) — Lac Dumoine	821.6
Bassin 304-01 (partie) — Lac McGillivray	418.6
Bassin 304-02 — Rivière Schyan	391.0
Bassin 304-03 (partie) — Lac St-Patrice	723.1
Bassin 305-01 (partie) — Lac Coulonge	976.6
Bassin 305-02 (partie) — Lac John Bull	427.5
Bassin 305-03 (partie) — Rivière Corneille	1,163.5
Bassin 306-01 (partie) — Lac Trente-et-un Milles	1,749.9
Bassin 306-02 (partie) — Rivière Piscatosin	1,057.8
Bassin 306-03 (partie) — Rivière à l'Aigle	530.0
Bassin 306-04 (partie) — Rivière Désert	557.4
Bassin 306-05 (partie) — Rivière Tomasine	1,231.2
Bassin 306-06 (partie) — Rivière Gens de Terre	1,378.9
Bassin 306-07 (partie) — Rivière Clova	566.8
Bassin 306-08 (partie) — Rivière Bazin	368.2
Bassin 306-09 (partie) — Réservoir Baskatong	631.5
Bassin 203-09 (partie) — Rivière Yamaska	1,904.3
Plan conjoint de Gatineau	565.7
Plan conjoint de Gatineau-Sud	490.3
Plan conjoint de Pontiac	962.4
Plan conjoint de Labelle	1,046.8
Plan conjoint Laurentide I	1,613.9
Plan conjoint Laurentide II	1,335.2
Forêt privée des cantons de Matapédia et Patapédia	334.6
Réserve de Parke	12.8
Forêt expérimentale de Duchesnay	11.4
Forêt de Duchesnay (expansion)	22.3
Réserve cantonale — canton de Cimon	26.2
Réserve cantonale — cantons de Bourgeois et Malhiot	41.6
Réserve cantonale — canton d'Armagh	3.2
Réserve cantonale — canton de Daaquam	988.0
Réserve cantonale — canton de Panet	8.7
Réserve cantonale — canton de La Malbaie (Charlevoix)	5.6
Réserve cantonale — canton De Sales	8.1
Réserve cantonale — canton de Laterrière	9.8
Terrain vacant — canton de Daaquam	19.4
Réserve cantonale — 07-000-76-07	52.5
Réserve cantonale — 07-000-79-07	4.7
Réserve cantonale — 07-000-80-07	30.6
Réserve cantonale — 07-000-81-07	41.5
Réserve cantonale — 07-000-82-07	19.6
Réserve cantonale — 07-000-83-07	15.8
Réserve cantonale — 07-000-84-07	16.6

---

---

Réserve cantonale — 07-000-85-07	25.5
Réserve cantonale — 07-000-86-07	24.7
Réserve cantonale — 07-000-87-07	2.9
Réserve cantonale — 07-000-90-07	10.2
Réserve cantonale — 07-000-91-07	5.6
Réserve cantonale — 07-000-92-07	26.8
Réserve cantonale — 07-000-93-07	32.5
Réserve cantonale — 07-000-94-07	9.9
Réserve cantonale — 07-000-95-07	70.1
Terrain vacant — 07-000-72-03	129.6
Terrain vacant — 05-000-41-03	255.4
Terrain vacant — 05-000-43-03	284.4
Terrain vacant — 05-000-44-03	341.6
Terrain vacant — 05-000-45-03	70.3
Terrain vacant — 05-000-47-03	134.0
Rivière Rouge, grande forêt — données dendrométriques	
Rivière Rouge, forêt privée — données dendrométriques	
Manitou Forest Products — données dendrométriques	
Bassin 301 — données dendrométriques par classification de tiges	
Bassin 302 — données dendrométriques par classification de tiges	
Bassin 303 — données dendrométriques par classification de tiges	
Bassin 304 — données dendrométriques par classification de tiges	
Bassin 305 — données dendrométriques par classification de tiges	
Bassin 306 Inférieur — données dendrométriques par classification de tiges	
Bassin 306 Supérieur — données dendrométriques par classification de tiges	

---

**Sommaire des travaux d'inventaire forestier  
exécutés en 1970/71**

Localisation	Divers	Cartographie (en milles carrés)				Sondage		Coût total
		Photo- interpré- tation	Syn- thèse	Dessin ou pla- nimétrie	Coût \$	Nombre de parcelles- échantillons	Coût \$	
Cantons de l'Est		—	—	500	1,500	514	80,000	81,500
Charlevoix		—	—	375	500	2,382	117,300	117,800
Mistassini		18,175	8,100	—	197,500	—	—	197,500
Basse Côte Nord et Feuillus		—	10,000	—	5,000	—	—	5,000
Gaspésie et Bas St- Laurent		—	30,000	—	15,000	—	—	15,000
Eastmain, Sakami		—	—	27,000	11,100	—	—	11,100
Projet hydro- électrique		1,145	—	1,145	16,700	—	—	16,700
	Expro- priation	121	—	121	4,700	280	20,000	24,700
	Expro- priation	35	—	73	3,700	100	9,100	12,800
	Expertise	—	—	—	3,000	—	—	3,000
<b>Total:</b>		<b>19,476</b>	<b>48,100</b>	<b>29,214</b>	<b>258,700</b>	<b>3,276</b>	<b>226,400</b>	<b>485,100</b>

# Service de la restauration forestière

Le Service de la restauration forestière gère directement ou indirectement toutes les opérations ayant pour buts la revalorisation des terres à vocation forestière et l'amélioration des peuplements forestiers existants. A ces fins, son personnel est réparti en trois divisions distinctes qui s'occupent respectivement:

- des opérations en pépinière,
- des plantations,
- des travaux sylvicoles.

## 1- Pépinières

Dix-sept (17) pépinières sont sous la surveillance de cette division. L'exécution des travaux est déléguée aux divisions territoriales, exception faite pour la pépinière de Berthierville.

Le semis est produit dans cinq (5) pépinières tandis que le repiquage est fait dans toutes les pépinières.

L'inventaire de l'automne 1970 indique qu'il y a en pépinières un total de 95,334,000 plants de toutes catégories parmi lesquels 20,348,000 sont prêts à être extraits et expédiés pour le reboisement. On remarquera au tableau no 1 une diminution appréciable des plants en stock en 1970-71 par rapport à 1969-70. Cette diminution imputable à des conditions climatiques défavorables a été compensée par un accroissement des ensemencements; ce qui devrait permettre de respecter les objectifs des prochaines années.

Afin d'assurer une amélioration qualitative des plantations, le Service gère un programme de récolte de cônes provenant de peuplements sélectionnés et de semenciers de catégorie "plus". Les cônes récoltés sont classifiés par zone (voir carte) afin que l'utilisation des semences et la distribution, des plants qui suivront, soient faites conformément aux conditions naturelles qui régissent la croissance des arbres.

Les tableaux nos 2 et 3 montrent l'importance grandissant des programmes de récolte de cônes depuis 1967.

**TABEAU I**

**Stocks de plants en pépinières  
d'après les inventaires d'automne (en 1,000 plants)**

Pépinières	Comtés	Exercice 1969-70		Exercice 1970-71	
		Disponible pour reboisement	Stock Total	Disponible pour reboisement	Stock Total
Berthierville	Berthier	2,356	12,141	2,174	19,525
Clermont	Abitibi-Ouest	847	847	360	360
Compton	Sherbrooke	754	1,202	526	1,195
Duchesnay	Portneuf	117	665	325	1,312
Grandes-Piles	Laviolette	6,533	22,001	4,149	15,510
New-Carlisle	Bonaventure	2,497	11,421	474	5,961
Normandin	Roberval	592	1,459	872	1,557
N. D. du Nord	Témiscamingue	469	770	498	687
Pont-Rouge	Portneuf	449	856	298	698
St-Ambroise	Chicoutimi	389	752	335	592
St-Louis du Ha! Ha	Témiscouata	1,044	2,012	1,044	1,629
Ste-Luce	Rimouski	4,295	26,832	4,425	26,999
St-Modeste	Riv. du Loup	7,625	21,230	3,354	16,363
Scott	Dorchester	470	975	443	716
Sept-Iles	Duplessis	114	240	132	132
Trécesson	Abitibi-Est	638	1,211	467	1,289
Victoriaville	Arthabaska	510	994	472	809
<b>TOTAL:</b>		<b>29,699</b>	<b>105,608</b>	<b>20,348</b>	<b>95,334</b>
<b>ENSEMENCEMENT:</b>			<b>80,000</b>		<b>117,517</b>
<b>GRAND TOTAL:</b>		<b>29,699</b>	<b>185,608</b>	<b>20,348</b>	<b>212,851</b>

TABLEAU II

**Quantité de cônes récoltés au  
cours des années 1967, 1968, 1969, 1970  
par division territoriale**

Division Territoriale	1967	1968	1969	1970
	UNITE			
	BOISSEAU	BOISSEAU	BOISSEAU	40 litres*
Berthierville	3,357	177	1,769	3,364
Amos	—	19	392	1,991
Rouyn	—	—	340	465
Hull	—	—	207	1,927
Montréal	—	2	1,186	1,849
Shawinigan	1,157	1,061	1,110	5,229
Chicoutimi	5	—	381	361
Roberval	26	76	1,032	955
Québec	7	—	114	2,776
Rivière-du-Loup	53	2	38	794
Rimouski	275	73	12	620
Hauterive	2	—	112	587
Sept-Iles	1	—	—	—
New-Carlisle	—	252	112	1,800
Duchesnay	—	—	—	57
Val d'Or	—	4	767	935
La Sarre	—	—	421	337
Gaspé	516	217	49	170
<b>TOTAL:</b>	<b>53,099</b>	<b>1,883</b>	<b>8,042</b>	<b>24,217</b>

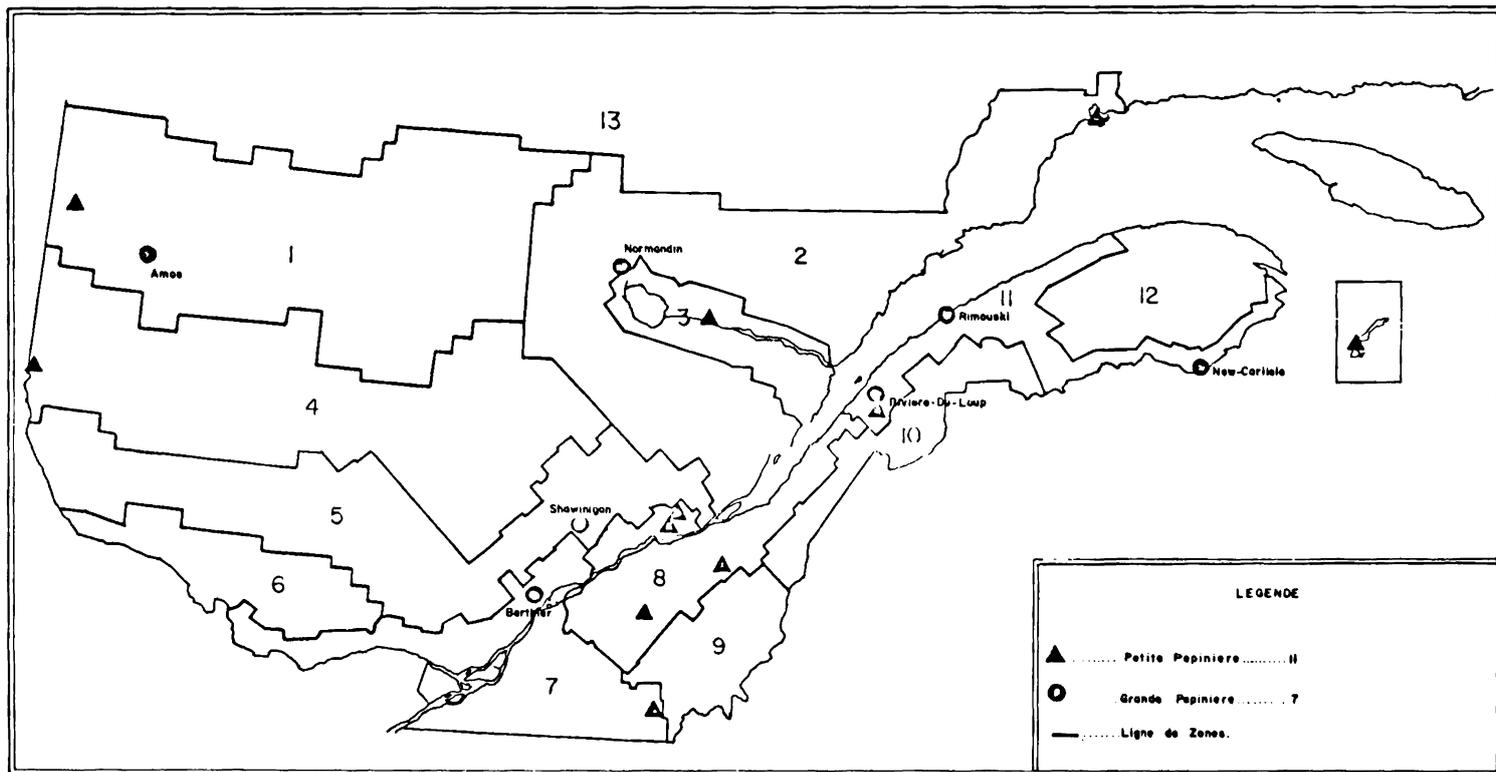
\* 40 litres — 1.0999 boisseau

TABLEAU III

Quantité de cônes récoltée au  
cours des années 1967, 1968, 1969,  
1970 par essence

ESSENCES	1967	1968	1969	1970
	UNITE			
	BOISSEAU	BOISSEAU	BOISSEAU	40 LITRES *
Abies balsamea	23	92	52	5,095
Larix decidua	0	19	3	94
Larix laricina	132	1	0	311
Larix leptolepis	1	10	1	43
Picea abies	1,924	3	1	1,691
Picea glauca	2,981	323	35	4,693
Picea mariana	329	205	1,071	1,899
Picea rubens	14	—	208	830
Pinus banksiana	65	1,178	5,001	5,716
Pinus resinosa	167	42	457	2,856
Pinus strobus	—	—	918	736
Pinus sylvestris	3	4	261	236
Autres essences	—	5	—	17
<b>TOTAL:</b>	<b>5,639</b>	<b>1,882</b>	<b>8,008</b>	<b>24,217</b>

\* 40 litres = 1.0999 boisseau



LEGENDE

- ▲ ..... Petite Papiniere ..... 11
- ..... Grande Papiniere ..... 7
- ..... Ligne de Zones.

## **2. Reboisement**

Au cours de l'année 1970/71, une quantité totale de 31,254,000 plants a été utilisée pour reboiser une superficie approximative de 34,000 acres.

Les quantités de plants et les superficies correspondantes pour fins de reboisement sont les suivantes:

A. Terres Privées:      18,718,000 plants  
   18,718 acres

B. Terres publiques:    12,536,000 plants  
   15,529 acres

Des travaux de scarification ont également été effectués sur une superficie de 5,807 acres, pour favoriser l'ensemencement naturel ou rendre possible l'ensemencement artificiel ou la plantation de semis.

Pour ces travaux de reboisement les principales essences employées furent les épinettes et les pins dans des pourcentages respectifs de 51.2% et 47.1%. Le sapin a été employé pour 1.65% et le mélèze pour 0.05%.

TABLEAU IV

## Reboisement sur les terres publiques (1970/71)

Division Territoriale	Canton	Plantation manuelle printemps (70)	
		Nombre de plants /	Superficie en acres
Amos	Chaste	135,700	120
Amos	Rochebeaucourt	8,200	8
Chicoutimi	Charden	499,800	500
Chicoutimi	Labrecque	15,000	10
Chicoutimi	Parc des Laurentides	202,300	200
Gaspé	Galt	143,100	221
Gaspé	Larivière	285,200	271
La Sarre	Clermont & Céloron	112,000	88
New-Carlisle	Baldwin	564,000	1,015
New-Carlisle	Nouvelle & Dugal	37,100	50
New-Carlisle	Pellegrin & Rameau	231,000	186
New-Carlisle	Seig. de Pabos	382,000	550
Québec	Parc des Laurentides	146,500	130
Rimouski	Cap-Chat	505,100	705
Rimouski	Cherbourg	496,700	688
Rimouski	Dalibaire	339,100	325
Rimouski	Matane	46,000	57
Rimouski	Tourelle	767,800	940
Riv. du Loup	Robinson	2,500	3
Roberval	Condé	291,700	303
Roberval	Lyonne	62,600	55
Roberval	Ross	302,100	402
Rouyn	Bauneville	30,00	35
Shawinigan	Mailhiot	55,000	53
		5,660,500	6,915

Division Territoriale	Canton	Plantation mécanique printemps (70)	
		Nombre de plants /	Superficie en acres
Amos	Chaste	52,500	45
Amos	Rochebeaucourt & Villemontel	197,200	169
Chicoutimi	Chardon	2,000	2
Chicoutimi	Labrecque	191,300	252
Gaspé	Galt	63,500	89
Gaspé	Larivière & Holland	39,900	54
Hauterive	Betsiamites	233,800	171
Hull	Aylwin	749,700	1,200
La Sarre	Céloron & Clermont	12,000	12
Montréal	Cté Maskinongé (Lac Mitchinamicus)	446,000	500
New-Carlisle	Pellegrin & Rameau	214,000	351
New-Carlisle	Nouvelle & Dugal	229,800	348
Rimouski	Cap-Chat	14,900	30
Rimouski	Cherbourg	152,000	163
Rimouski	Dalibaire	287,500	450
Rimouski	Matane	85,000	97
Rimouski	Tourelle	34,800	50
Riv. du Loup	Robinson	8,500	12
Roberval	Demeules	40,300	56
Roberval	Lyonne	28,400	26
Roberval	Ross	8,400	10
Rouyn	Bauneville	231,400	272
Sept-Iles	Leneuf	93,000	220
Shawinigan	—	401,000	400
Val d'Or	Marrias & Louvicourt	471,300	630
<b>TOTAL:</b>		<b>4,289,100</b>	<b>5,609</b>

		Plantation manuelle automne (70)	
		Nombre de plants /	Superficie en acres
New-Carlisle	Pellegrin & Rameau	80,600	179
New-Carlisle	Seig. de Pabos	107,000	148
Rimouski	Romieu	346,600	565
Rimouski	Tourelle	1,300,600	1,125
<b>TOTAL:</b>		<b>1,834,800</b>	<b>2,017</b>

Division Territoriale	Canton	Plantation mécanique automne (70)	
		Nombre de plants /	superficie en acres
Hauterive	Betsiamites	124,000	100
New-Carlisle	Pellegrin & Rameau	276,400	448
Rimouski	Romieu	90,900	150
Val d'Or	Senneville	260,000	290
<b>TOTAL:</b>		<b>751,300</b>	<b>988</b>

TABLEAU V

**Travaux de scarification  
(été et automne 1970)**

District	Canton	Superficie (acres)
New-Carlisle	Gravier	1,144
New-Carlisle	Seig. de Pabos	604
Shawinigan	—	59
Shawinigan, Val d'Or et Hull	—	4,000
<b>TOTAL:</b>		<b>5,807</b>

TABLEAU VI

**Reboisement sur les terrains privés (1970/71)**

Division Territoriale	Quantités d'arbres		Superficies couvertes (acres)	
	printemps	automne	printemps	automne
Amos	43,000		43.0	
Rouyn	183,400	60,000	183.4	60.0
Hull	1,870,100		1,870.1	
Montréal	1,910,600	103,000	1,910.6	103.0
Shawinigan	846,700		846.7	
Chicoutimi	227,500		227.5	
Roberval	335,200	73,600	355.2	73.6
Québec	10,069,300		10,069.3	
Riv. du Loup	754,800	85,700	754.8	85.7
Rimouski	956,600	2,400	956.6	2.4
Hauterive	4,500		4.5	
Parc des Laur. Chibougamau Sept-Iles				
New-Carlisle	550,000	345,500	550.0	345.5
Val d'Or				
La Sarre	259,100		259.1	
Gaspé	17,200		17.2	
<b>TOTAL:</b>	<b>18,048,000</b>	<b>670,200</b>	<b>18,048.0</b>	<b>670.2</b>

**TABLEAU VII**

**Quantités d'arbres utilisés par comté  
(terres privées et terres publiques)**

Abitibi-Est	47,600	L'Islet	56,500
Abitibi-Ouest	259,100	Lotbinière	221,675
Argenteuil	98,800	Maskinongé	28,850
Arthabaska	301,645	Matane	182,800
Bagot	58,080	Matapédia	114,500
Beauce	779,625	Mégantic	648,809
Beauharnois	6,025	Missisquoi	106,995
Bellechasse	308,295	Montcalm	119,320
Berthier	16,850	Montmagny	339,045
Bonaventure	204,000	Montmorency	38,350
Brôme	148,355	Napierreville & Laprairie	8,000
Chambly	23,100	Nicolet	570,300
Champlain	88,895	Papineau	688,800
Charlevoix	207,995	Pontiac	769,500
Châteauguay	5,320	Portneuf	498,867
Chicoutimi	24,250	Richelieu	8,000
Compton	1,879,338	Richmond	519,555
Deux-Montagnes	1,000	Rimouski	604,200
Dorchester	629,672	Rivière-du-Loup	181,290
Drummond	206,800	Roberval	355,162
Dubuc	104,800	Rouville	12,500
Fabre-Laval	20,000	Rouyn-Noranda	124,500
Frontenac	936,215	St-Hyacinthe	22,750
Gaspé-Nord	57,000	St-Jean	10,070
Gaspé-Sud	355,200	St-Maurice	47,700
Gatineau	373,700	Saguenay	4,450
Huntingdon	9,000	Shefford	143,100
Iberville	12,500	Sherbrooke	251,070
Jean-Talon,	800	Stanstead	541,666
Louis-Hébert		Témiscamingue	54,272
Joliette	113,700	Témiscouata	463,000
Kamouraska	25,500	Terrebonne	66,550
Labelle	382,845	Vaudreuil-Soulanges	33,150
Lac-St Jean	98,450	Verchères	500
L'assomption	4,500	Wolfe	1,675,806
Laviolette	121,500	Yamaska	40,550
Lévis	56,500		

### 3. Travaux sylvicoles

Les activités de cette division sont liées à l'amélioration de peuplements forestiers par l'application de traitements sylvicoles adéquats.

Les opérations ont pour but d'assurer un meilleur comportement des massifs forestiers en augmentant leur qualité et en accélérant l'accroissement du volume ligneux. Ces résultats sont obtenus en pratiquant des coupes partielles à intervalles réguliers durant la croissance du peuplement.

Le programme de travaux sylvicoles comprend aussi l'établissement d'un réseau de peuplements semenciers dans le but d'améliorer le rendement dans la production de semences et assurer ainsi un approvisionnement régulier de qualité génétique connue.

Le traitement sylvicole peut-être une coupe précommerciale ou commerciale selon l'âge et la composition du peuplement forestier. Les coupes précommerciales sont effectuées dans les forêts au stade de gaulis dites non marchandes et dont le diamètre moyen est inférieur à 4.5 pouces tandis que les coupes commerciales ont lieu dans les peuplements de 4.5 pouces et plus de diamètre. Dans les jeunes forêts, la coupe est partielle tandis que dans les forêts mûres ou surannées, c'est une coupe à diamètre limite. Dans les forêts dégradées où la régénération est compromise, il faut exploiter à blanc étoc par bande ou par trouée.

Pour la saison 1970/71, ces différents travaux ont couvert une superficie de 18,187 acres se répartissant comme suit:

1. coupes précommerciales	13,464 acres
2. coupes commerciales	4,536 acres
3. coupes pour aménagement de peuplements semenciers	187 acres

Tous ces travaux ont nécessité la préparation de quelque 100 projets, dont l'exécution a été assurée par l'embauche de 1,678 ouvriers forestiers et de 1,269 étudiants.

# Service de la Forêt rurale

## Coopératives et la mise en marché

Le service a procédé à l'étude de plusieurs demandes de formation, de dissolution ou de fusion de coopératives forestières, ainsi qu'à la préparation de mémoires de recommandations à l'adresse principalement du service des Associations coopératives du ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives. On a également remis à jour le cahier des associations coopératives forestières en distinguant celles qui sont encore actives de celles qui ne le sont plus. Copie du cahier fut adressée au service des Associations coopératives avec demande de procéder à la dissolution des organismes maintenant inopérants.

Dans le secteur de la mise en marché, le service a constamment surveillé l'évolution des marchés; ce qui a nécessité de nombreuses rencontres et communications avec les parties intéressées (Régie des Marchés agricoles, U.C.C., offices et syndicats de producteurs de bois, compagnies papetières, etc.) et la préparation de nombreux mémoires.

Rappelons qu'au début de l'année, la mise en marché des bois à pâtes en provenance des petites forêts privées a été difficile; ce qui a amené le ministère à servir de médiateur à plusieurs reprises entre des compagnies papetières et des offices de producteurs: ainsi, le ministre a dû intervenir personnellement auprès de cinq compagnies pour les amener à négocier avec trois offices et deux syndicats de producteurs de bois.

A la fin de l'exercice, la mise en marché des bois à pâtes des petits propriétaires forestiers accusait toutefois une progression encourageante dans son ensemble, puisque 1,284,575 cordes avaient été vendues. Il restait encore à placer environ 300,000 cordes.

Au cours de 1970-71, il a été présenté un cahier rapportant les conditions de mise en marché des bois des producteurs, conformément aux conventions intervenues entre les organismes représentant ces producteurs et les compagnies de pâtes et papier.

Pour établir le volume des bois commerciaux prélevés au cours de l'exercice dans les forêts privées, 1,575 questionnaires furent expédiés aux scieries et autres industries de transformation; ainsi qu'aux courtiers et aux acheteurs locaux détenteurs d'un permis d'acheteur de la Régie des Marchés agricoles. La compilation des données ainsi

recueillies a révélé que plus de deux millions de cordes de bois à pâtes, à lattes et à fuseaux ainsi qu'environ 220 millions de pmp de bois de sciage et de déroulage ont été prélevés dans les forêts privés.

Au cours de l'année, le service fut chargé de la promotion et de l'application éventuelle sur le terrain de la formule de regroupement des petites propriétés forestières privées connue sous le nom de "groupement forestier". Pour mener à bien cette tâche, plusieurs réunions de propriétaires ont été organisées et plusieurs conférences ont été prononcées devant divers organismes. De plus des documents de travail ont été distribués à plusieurs propriétaires forestiers intéressés à se renseigner sur les groupements forestiers.

### **Classification des terres**

Au début de l'exercice, la division de la classification des terres avait déjà 2,900 lots inscrits à son tableau des terres à classifier. D'autres requêtes portèrent ce total à 3,000.

La majeure partie de ces demandes provenaient du service de la Concession des terres du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et du Comité interministériel de l'utilisation des terres. Ces demandes concernaient l'examen soit de lots épars, soit de groupes de lots dans des paroisses de colonisation. Lorsqu'il s'agit de lots isolés, l'examen est fait d'ordinaire dans le but d'établir si ces terres se prêtent à la culture ou, encore, à la consolidation d'exploitations agricoles déjà existantes. Dans le cas d'ensemble de lots dans une paroisse de colonisation, l'examen a pour objectif final de déterminer le régime (forestier ou agricole) sous lequel ces lots peuvent le mieux contribuer à l'amélioration de l'économie de la paroisse et de la région.

On a ainsi pu classifier 1,426 lots au cours des mois qui se prêtent aux travaux de classification. Les terres qui n'ont pu être examinées au cours de l'exercice 1970-71, ont été inscrites au programme du prochain exercice.

Voici la répartition par comté des lots classifiés en 1970-71:

		Arthabaska	4
		Beauce	2
		Bellechasse	7
		Bonaventure	12
		Compton	56
		Dorchester	3
		Frontenac	21
		Gaspé-Nord	9
RIVE-SUD	304	L'Islet	46
		Lotbinière	2
		Matane	3
		Matapédia	15
		Mégantic	2
		Montmagny	31
		Nicolet	10
		Rimouski	6
		Rivière-du-Loup	18
		Témiscouata	52
		Wolfe	5
		Abitibi-Est	938
		Abitibi-Ouest	26
		Argenteuil	30
		Charlevoix	12
		Dubuc	7
		Gatineau	26
RIVE-NORD	1,122	Joliette	7
		Labelle	22
		Lac St-Jean	5
		Laviolette	9
		Roberval	13
		Rouyn-Noranda	3
		Saguenay	13
		Témiscamingue	11

C'est donc en Abitibi que le gros des travaux de classification a été exécuté. Il s'agissait surtout d'examiner de grands ensembles de lots. Pour l'exécution des travaux de classification, on a dû déblayer plus de 70 milles de lignes d'arpentage.

A l'aide des notes recueillies sur le terrain et de l'interprétation des photos aériennes, des plans montrant, pour chaque lot examiné, les catégories de sol, les améliorations agricoles, le drainage, les chemins, etc. ont été préparés.

Le service maintient ainsi un dossier relatif au statut de chaque lot des cantons du Québec. A ces dossiers, sont annexés les rapports des études économiques de certaines régions comme les rapports et les plans des lots qui ont été classifiés depuis trente ans. Grâce à ces dossiers, que les autres services du ministère consultent souvent, le service a pu fournir au Comité interministériel de l'utilisation des terres des renseignements détaillés qui ont permis une étude complète de 1,870 demandes soumises.

### **Assistance technique**

L'assistance technique aux petits propriétaires forestiers est habituellement dispensé régionalement par les officiers des districts, sous l'autorité de la Direction générale des Divisions territoriales, mais en collaboration avec le service.

C'est ainsi que le service a été appelé à fournir aux officiers régionaux de multiples directives et renseignements propres à leur venir en aide dans leur travail. De même, de manière à fournir aux régions une aide complète et pour que le personnel du service soit constamment au courant des problèmes en milieu rural, plusieurs petits propriétaires furent conjointement visités.

Les conseils techniques aux propriétaires couvrent une gamme très vaste. Ainsi, un examen de l'érablière ou de la terre à bois d'un propriétaire amènera l'officier du MTF à lui conseiller de reboiser une parcelle de sa propriété ou de donner tel ou tel soin à une plantation déjà existante. Ou encore, l'étude d'un projet de reboisement donnera l'occasion de lui souligner que le boisé ou l'érablière requiert tel ou tel autre traitement. C'est dire qu'une brève classification des travaux faits sur le terrain ne peut donner une image complète de tous les services rendus au public.

En plus des visites faites tant par les officiers régionaux que par ceux du service, de multiples conférences furent prononcées, des journées forestières furent tenues, des communiqués et des articles de presse furent diffusés.

**TABLEAU I**

**Visites**

	District	Service	Total
1 — Renseignements ou conseils sur mesurage, classification, utilisation, prix ou vente des produits forestiers	65	—	65
2 — Conseils sur achat, vente ou expropriation d'un fonds boisé; sur achat ou vente d'une coupe	11	1	12
3 — Conseils sur l'aménagement à assigner à la propriété	137	1	138
4 — Renseignements ou conseils sur la protection contre les insectes, le feu, les maladies, les animaux, le vol	305	5	310
5 — Conseils relatifs à des réclamations en dommages-intérêts	21	3	24
6 — Renseignements ou conseils sur le reboisement ou l'ornementation	343	11	354
7 — Examen de l'érablière pour directives sur sa culture ou son exploitation	79	47	126
8 — Examen de la terre à bois pour directives sur sa culture ou pour une question de voirie, d'égouttement, de programme de coupes	43	9	52
9 — Examen combiné de l'érablière et de la terre-à-bois	6	13	19
10 — Relevés et estimations des dommages causés par des tiers au boisé du propriétaire	2	—	2
11 — Examen du boisé du propriétaire en vue de l'émission d'un certificat de "ferme forestière"	27	—	27
12 — Étude d'un projet de reboisement	1520	1	1521
13 — Inspection de plantations	1002	7	1009
14 — Comptabilités forestières dressées	14	61	75

**TABLEAU II****Conférences, journées forestières, cours**

	District	Service	Total
1 — Causeries présentées devant des organismes intéressés à la forêt	11	—	11
2 — Conférences en salles, avec projection de diapositives, devant des propriétaires forestiers	1	16	17
3 — Conférences-démonstrations en forêt avec des étudiants soit en agriculture, soit en foresterie	—	2	2
4 — Conférences-démonstrations en forêt avec des propriétaires forestiers	3	5	8
5 — Leçons de choses forestières aux 4-H ou autres jeunes	10	1	11
6 — Participation active aux assemblées annuelles de la Société des Producteurs de Sucre du Québec	1	8	9
7 — Cours de foresterie à de futurs agriculteurs	15	—	15
8 — Cours de foresterie à des propriétaires forestiers	40	74	114
9 — Cours à des producteurs d'arbres de Noël du Nouveau-Brunswick	—	6	6

**TABLEAU III****Communiqués, articles de presse, etc.**

	District	Service	Total
1 — Communiqués de presse, articles de revue	2	23	25
2 — Entrevues radiophoniques	3	2	5
3 — Entrevues télévisées	2	7	9

**Concours**

La tenue du concours de l'Ordre du mérite forestier est également au nombre des activités du service qui a participé à la classification des concurrents, à l'organisation du banquet des lauréats, à la remise des décorations et diplômes, à l'étude et à l'approbation des frais remboursables aux lauréats et à la rédaction du rapport du concours.

D'autres concours régionaux auxquels le service a contribué se sont aussi tenus.

**TABEAU IV****Concours**

	District	Service	Total
1 — Inscription de concurrents au Concours de l'ordre du Mérite forestier	27	5	32
2 — Inscriptions à d'autres concours	7	—	7

**Érablières**

C'est en 1943 que le bureau des Renseignements forestiers commençait à recueillir des données sur la production des érablières pour connaître le rendement des entailles ainsi que le potentiel des diverses régions acéricoles du Québec. Au cours de l'exercice 1970/71, on a recueilli, à l'aide d'un questionnaire et de visites aux exploitants, des renseignements sur 181 érablières dont 155 avaient été entaillées. Les données recueillies, publiées et largement distribuées aux exploitants, montre que l'entaille n'a donné en moyenne, que 0.996 livre de sucre. Ce qui est moins qu'en 1969 comme le laisse voir le graphique page 116 donnant la production par entaille pour les dix dernières années.

Le service a participé, au Mont Orford, avec le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, à des recherches sur la fertilisation des érablières et sur la stérilisation des entailles. Il a de plus renouvelé sa photothèque sur l'érablière et la terre à bois.

**Forêts de démonstration**

Le service a pratiquement complété l'établissement d'une forêt de démonstration dans la réserve de Parke, établissement qu'elle avait commencé à réaliser en 1969 pour faire suite à une des dispositions de l'entente générale Canada-Québec signée le 26 mai 1968. En 1970, la construction du chemin principal a été poursuivi et des coupes ont été conduites comme suit: jardinage par pieds d'arbre dans un peuplement mixte de 50 ans et dans un peuplement de sapins de 70 ans, éclaircie commerciale dans un peuplement de 50 ans; coupe d'amélioration dans un peuplement d'épinettes de 70 ans. De l'emprise du chemin principal et des parcelles, les volumes de bois suivants furent coupés: en grumes de sciage 12 à 16 pi: 83,195 p.m.p.; en rondins de 4 pi: 382.36 cordes.

On a également exécuté, pour une première fois, des travaux dans la forêt de démonstration de la réserve de Port-Daniel. Comme il existait déjà un chemin principal, les travaux se sont limités à l'ouverture, à tous les 66 pieds, de chemins de débardage et à la conduite des coupes suivantes: dégagement dans un peuplement de sapins de 10

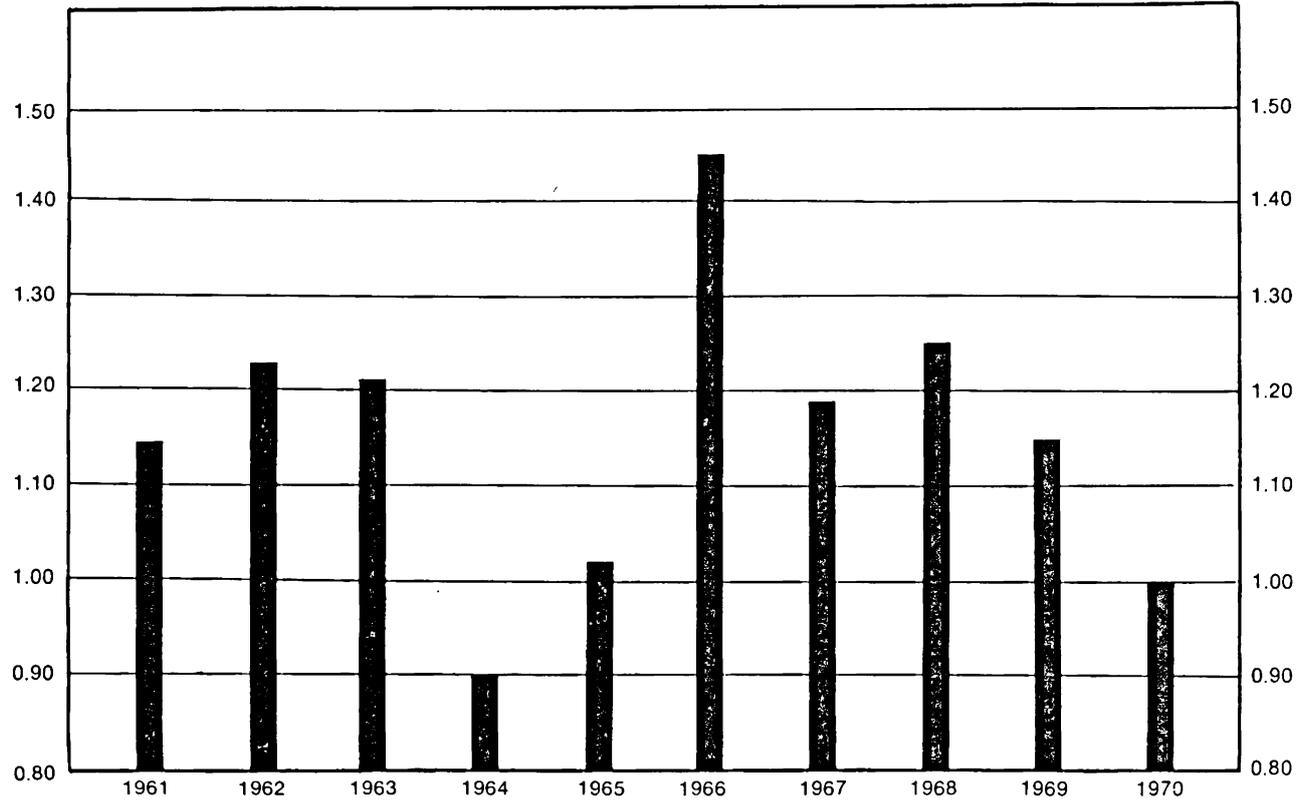
ans en vue d'une production d'arbres de Noël, dégagement à certains endroits et éclaircie dans d'autres, dans un peuplement d'épinettes et de sapins de 30 ans, éclaircie dans un peuplement de même nature que le précédent mais de la classe d'âge de 50 ans. Ces travaux ont procuré du travail à 28 hommes et un montant de \$1,403.50 a été versé pour le loyer de machinerie.

#### **Autres activités du service**

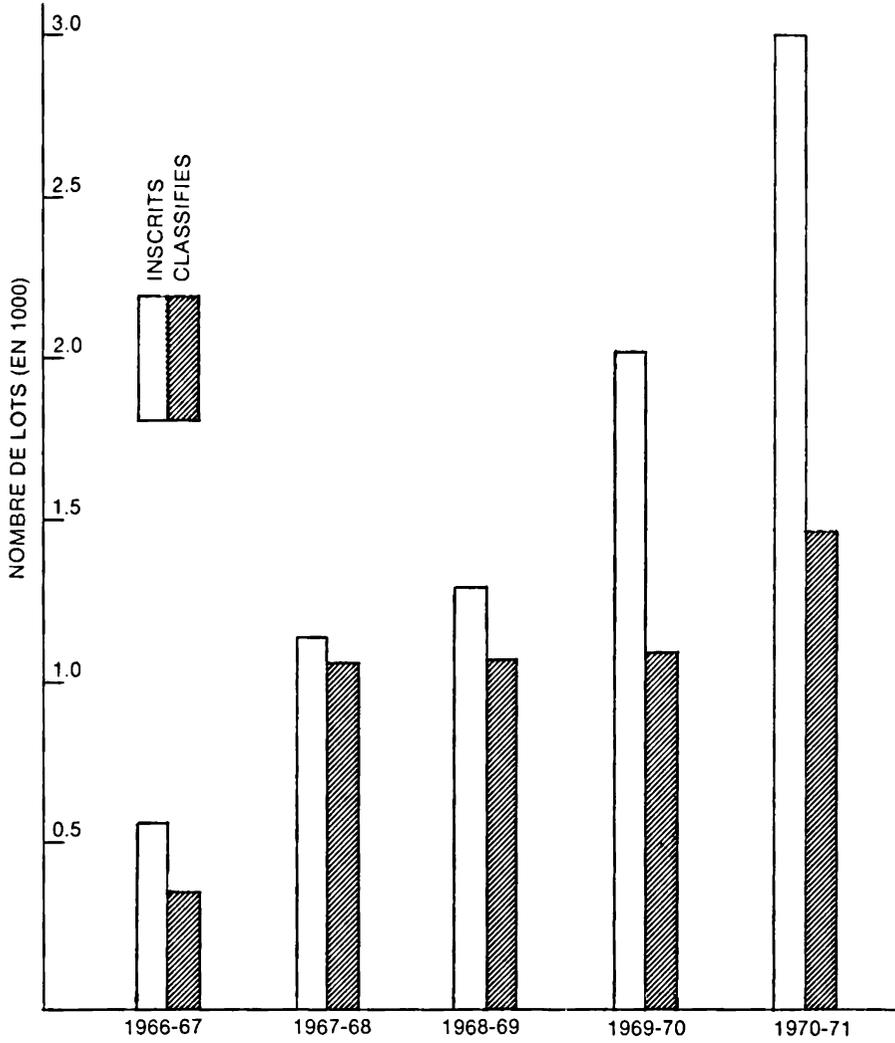
Au cours de l'année, le service de la Forêt rurale s'est efforcé de suivre les assemblées et les congrès des organismes auxquels il se trouve le plus intéressé. C'est ainsi qu'à titre soit d'observateurs, soit de participants, des ingénieurs du service ont assisté aux réunions suivantes: Séminaire sur la vulgarisation forestière à Cristal Cliffs, Nouvelle-Ecosse; Assemblée annuelle de l'Association des Producteurs d'Arbres de Noël; Assemblée annuelle de l'Association forestière des Cantons de l'Est; Assemblée annuelle de la Société des Producteurs de Sucre de Québec et assemblées annuelles régionales de la même société; Assemblée de la Fédération des Producteurs de Bois du Québec à St-Jovite et à Lévis; Assemblées d'associations coopératives forestières du Québec à Lévis, à Amos et à New-Richmond.

En plus, quelques ingénieurs ont travaillé sur divers comités tel que le comité interministériel de l'utilisation des terres, le comité d'étude sur la mise en marché des bois visés par les plans conjoints, le comité d'études sur le crédit forestier, le groupe de travail sur la mise en marché des produits forestiers, le comité Saint-Guy — Saint-Médard et le comité de liaison Opération Dignité.

PRODUCTION MOYENNE PAR ENTAILLE  
DANS LES ERABLIERES DU QUEBEC  
DE 1961 A 1970



Lots inscrits au programme  
et lots classifiés



# Service des forêts domaniales

Sous la juridiction du directeur général des Bois et Forêts, le service des Forêts domaniales, conjointement avec la direction générale du Domaine territorial, a pour mission de veiller à l'administration, au contrôle et à la gestion des forêts domaniales, en vue, entre autre chose, de résorber à court terme les problèmes liés à l'approvisionnement de certaines usines.

La création ou l'agrandissement d'une forêt domaniale est justifiée chaque fois que l'insuffisance, la non disponibilité ou l'hétérogénéité des sources d'approvisionnement en matière ligneuse risquent de compromettre la stabilité et l'expansion de l'industrie forestière d'une région donnée. C'est pour ces raisons que le ministère, cette année encore, a décidé d'agrandir certaines forêts domaniales, lesquelles couvrent à la fin de l'année fiscale, une superficie totale de 36,865 mi<sup>2</sup>. L'agrandissement des forêts domaniales pour l'année a été de 4,683 mi<sup>2</sup> ce qui représente une augmentation de 15% sur l'année précédente.

L'accroissement annuel des superficies depuis que ce mode de tenure est utilisé, est montré graphiquement au tableau I. Les superficies de chacune des forêts domaniales sont indiquées sur le tableau II.

Les revenus anticipés provenant de ces bois dans les forêts domaniales pour la saison 1970/71 sont d'environ \$3,500,000.00, ce qui représente \$2.80 par unité de 100 pi<sup>3</sup>.

Quarante-huit (48) usines ont obtenu du Gouvernement une garantie d'approvisionnement dans les forêts domaniales; de ce nombre quarante et une (41) ont signé un contrat à long terme. Les volumes de bois ainsi engagés représentent 2,320,000 unités de 100 pi<sup>3</sup>.

En 1970/71, 192 permis de coupe, représentant un volume de 172,663,875 pi<sup>3</sup>, ont été émis dans les forêts domaniales. Le volume exploité en fait, a été de 132,576,600 pi<sup>3</sup> soit 76% de celui accordé par permis. Le volume exploité représente une augmentation de 15% sur les coupes de 1969-70 (voir tableaux III et IV).

Les bois provenant des forêts domaniales sont dans une proportion de 80% dirigés vers des usines de sciage; 20% représente des bois récupérés et dirigés aux moulins de pâte et de papier.

La forêt domaniale a permis à l'industrie du sciage en particulier de consolider ses positions dans notre économie québécoise en pouvant désormais, grâce aux contrats d'approvisionnement que le Gouvernement accorde, planifier ses opérations.

#### **Chemins d'accès en forêt**

Au cours de l'année 1970/71, le ministère des Terres et Forêts a construit et amélioré 293 milles de chemins en forêt, pour un montant de \$1,604,000.00.

En plus d'avoir donné accès à de grandes régions boisées, ce programme a permis de procurer du travail à plus de 450 personnes.

Comme ces travaux se font en régie sous la surveillance du ministère, ce dernier a loué plusieurs pièces de machinerie lourde, tels que béliers mécaniques, niveleuses, chargeurs, camions, etc. Le ministère a dépensé en location de machinerie une somme de \$800,000.00. Quant aux matériaux nécessaires, ils représentent une dépense de \$600,000.00.

# FORETS DOMANIALES

SUPERFICIE EN MILLES CARRES  
1964 - 1971

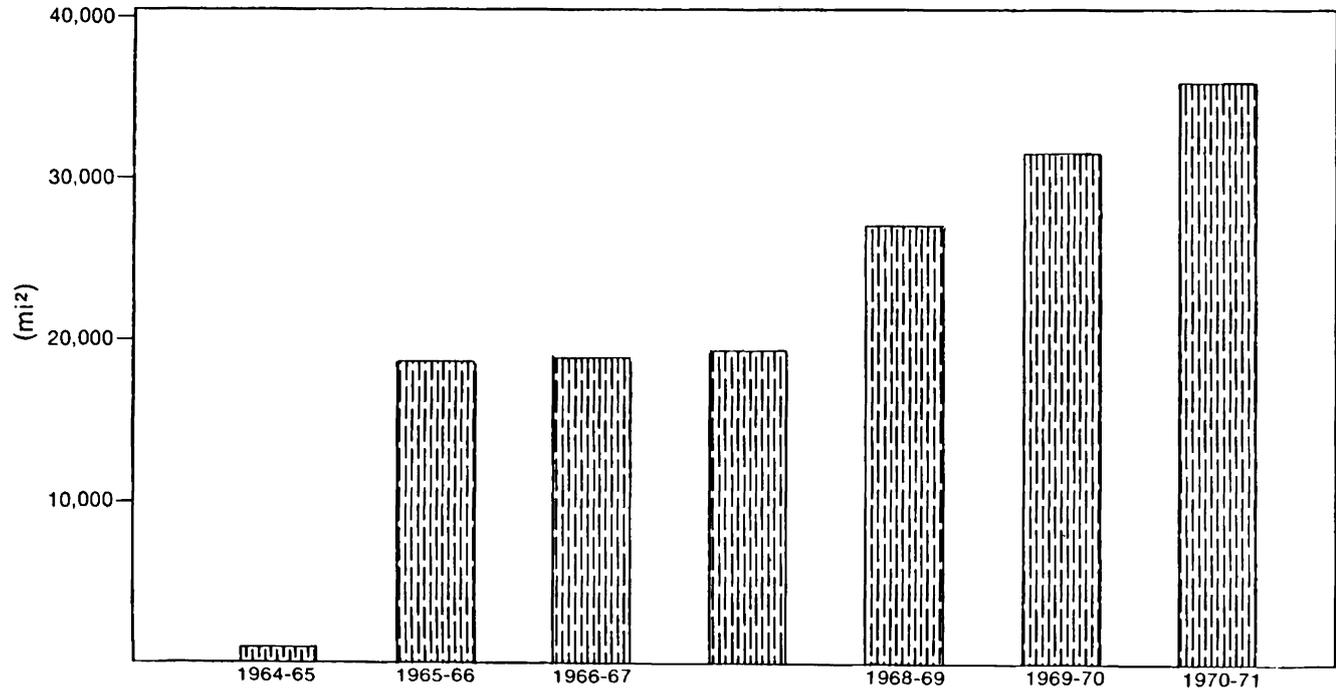


TABLEAU I

TABLEAU II

**Superficie des forêts domaniales au 31 mars 1971**

<b>Forêts domaniales</b>	<b>Superficie (mi<sup>2</sup>)</b>
Chibougamau	6,067
Chic-choc	1,088
Gaspésienne	1,527
Grand-Portage	707
Kipawa	326
Lac Edouard	24
La Sarre	4,208
Matagami	4,445
Matane-Cap-Chat	646
Megiscane	2,137
Outardes	7,485
Roberval	6,634
Saguenay	1,571
<b>Total:</b>	<b>36,865</b>

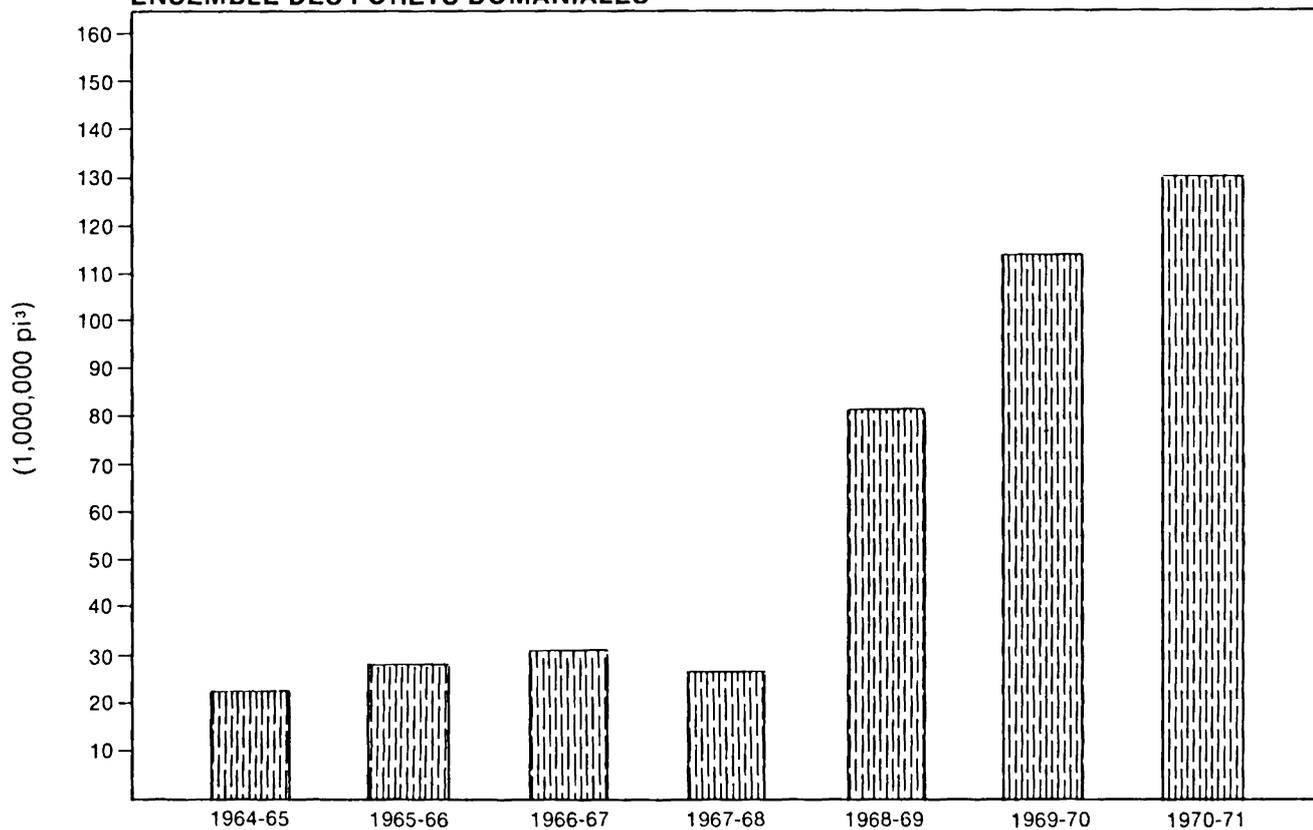
TABLEAU III

**Forêts domaniales**  
**Volumes exploités de 1964-71**  
**(100 pi<sup>3</sup>)**

Forêts domaniales	1964-65	1965-66	1966-67	1967-68	1968-69	1969-70	1970-71	Total
Chibougamau	26,030	23,275	24,493	10,032	70,280	56,953	15,162	226,225
Chic-Choc	—	—	—	—	55,622	59,623	70,298	185,543
Gaspésienne	59,868	84,039	76,124	66,563	97,596	99,605	65,297	549,092
Grand Portage	—	—	—	—	—	60,700	75,947	136,647
Kipawa	5,449	1,442	1,606	3,424	1,853	9,637	234	23,645
Lac Edouard	—	77	—	902	1,124	1,021	518	3,642
La Sarre	—	—	—	—	149,076	141,565	135,867	426,508
Matagami	—	—	—	—	243,631	354,636	420,712	1,018,979
Matane-Cap-Chat	28,358	31,172	30,077	34,156	24,535	40,659	57,532	246,489
Mégiscane	—	—	—	—	—	—	75,245	75,245
Outardes	85,164	57,348	60,323	—	—	85,930	102,432	391,197
Roberval	—	69,675	99,312	137,741	138,404	142,783	207,096	795,011
Saguenay	34,203	20,093	25,439	21,338	38,836	70,334	99,426	309,669
Total:	239,072	287,121	317,374	274,156	820,957	1,123,446	1,325,766	4,387,892

# FORETS DOMANIALES

VOLUMES EXPLOITES (1964-1971)  
ENSEMBLE DES FORETS DOMANIALES



TABEAU IV



# **Direction générale des Divisions territoriales**

# Direction générale des divisions territoriales

La Direction générale des divisions territoriales est responsable de la réalisation des activités et du contrôle des lois et règlements du ministère, sur le territoire.

Son rôle consiste principalement à :

- surveiller, sur le territoire, tout ce qui se rapporte à l'administration et à la gestion des terres et forêts, notamment l'application des lois et règlements du ministère.
- réaliser, sur le territoire, les divers travaux du ministère, sauf certains travaux spécialisés qui doivent être centralisés ou être exécutés par contrat.
- assurer le lien entre la population et l'administration centrale.
- assurer la coordination, tant administrative que technique, entre l'administration centrale et l'administration territoriale.
- canaliser les directives techniques émanant des autres directions générales et uniformiser leur mise en application.
- gérer les différents budgets d'exécution des programmes approuvés par les autres directions générales relativement aux travaux qui doivent être exécutés par les "unités territoriales" et ce, suivant les instructions émises par les autorités compétentes.

La Direction générale des divisions territoriales comprend dix-huit (18) districts, ou divisions territoriales, dont les activités ont trait principalement aux exploitations forestières, à l'aménagement, à la restauration, à la conservation des forêts et à la location et vente des terres publiques. Le volume de ces activités se reflète dans les rapports des différents services des autres directions générales.

Au 31 mars 1971, les effectifs de la Direction générale des divisions territoriales se répartissaient comme suit :

- 966 employés permanents et réguliers dont
  - 68 professionnels
  - 530 fonctionnaires
  - 368 ouvriers

Au cours de l'année 1970/71, la direction générale a également retenu les services de 8,751 fonctionnaires et ouvriers, saisonniers, surnuméraires et occasionnels, dont

- 178 fonctionnaires
- 8573 ouvriers

## Les bureaux de district

No	District	Chef de district	Casier postal	Adresse
1	Amos	Roger R. Roy	C.P. 428	742, 11ième avenue ouest, Amos
2	Rouyn	Arthur Bérubé	C.P. 790	115, McQuaig ouest, Rouyn
3	Hull	Gaston Côté	—	191, rue Principale, Hull
4	Montréal	Ls-René Pedneault	—	1255, Carré Phillipps, Montréal
5	Shawinigan	Jean-Claude Racine	C.P. 730	465, 5ième rue, Shawinigan
6	Chicoutimi	Gaétan Côté	—	54, rue Racine Est, Chicoutimi
7	Roberval	Yvon Martin	C.P. 98	1182, boul. St-Joseph, Roberval
8	Québec	Paul-Henri Côté	—	200, Chemin Ste-Foy, Québec
9	Riv. du Loup	Paul-Henri Ouellet	C.P. 340	18, rue de la Cour, Rivière du Loup
10	Rimouski	Ramuald Fournier	C.P. 700	125, boul. René Lepage est, Rimouski
11	Hauterive	R.-Alban Lapointe	C.P. 70	1131, rue Leventoux, Hauterive
12	Parc des Laur.	Moise Verret	—	200, Chemin Ste-Foy, Québec
13	Chibougamau	Simon Couture	—	624, 3ième rue, Chibougamau
15	Sept-Iles	André Leclerc	—	425, avenue Laure, Sept-Iles
16	New-Carlisle	Marcel Léveillé	C.P. 547	Edifice de L'Agriculture et de la Colonisation, rue Principale, New-Carlisle
20	Val d'Or	Maurice Doucet	C.P. 998	Coin Sullivan & Escalé, Val d'Or
21	La Sarre	Yvon Fortin	C.P. 1020	600, 2ième rue est, La Sarre
23	Gaspé	Jean-Claude Simard	C.P. 950	Rue de la Reine, Gaspé



# **Direction générale de la Conservation**

**Services**

**Protection  
Entomologie**

# Service de la protection

Le service de la Protection, conjointement avec six associations de protection et seize concessionnaires et propriétaires forestiers non-associés, a assuré la protection des forêts dans la province en 1970.

Ce service est un organisme gouvernemental établi en 1924 pour assurer la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu, pour contrôler tout le système de protection des forêts de la province et pour veiller lui-même à la protection de terrains forestiers tels que les forêts vacantes, les réserves cantonales et les territoires de colonisation. Il assure également la protection de nombreuses concessions forestières, comme celles du Parc des Laurentides et la plupart de celles qui sont enclavées dans les divisions territoriales, à l'extérieur des territoires sous la juridiction des associations de protection.

Les associations de protection sont des groupements formés de concessionnaires et de propriétaires forestiers, qui se sont groupés pour satisfaire aux exigences de la loi qui les oblige à protéger leurs concessions forestières ou leurs forêts privées, si ces dernières ont 2,000 acres et plus en étendue. Leurs frais d'opération sont assumés par leurs membres au prorata de la superficie du territoire de chacun, mais cinquante pour cent des dépenses encourues pour l'extinction des incendies leur sont remboursées par le ministère des Terres et Forêts.

Les concessionnaires et propriétaires forestiers non-associés, au nombre de 16 en 1970, forment la troisième catégorie. Ils assument eux-mêmes la protection de leurs boisés et ont les mêmes obligations et les mêmes privilèges que les associations.

## **Faits dominants de l'année**

Un arrêté en conseil a été adopté le 8 avril 1970, autorisant le ministère des Terres et Forêts à favoriser la régionalisation progressive des organismes de protection et à confier aux nouvelles sociétés la conservation des ressources forestières dans leurs régions respectives. En conséquence, la direction générale de la Conservation prévoit la création de sept sociétés régionales de conservation qui remplaceront les quelque quarante organismes de protection actuels. Une première étape a été franchie en 1970-71 par le regroupement des organismes de protection de Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

La saison 1970 a également été marquée par l'arrivée des premiers avions-citernes CL-215 conçus spécialement pour l'arrosage aérien des incendies forestiers. Ces nouveaux avions, d'une capacité de 1,200 gallons d'eau et dont le nombre sera de 15, seront mis en service dès 1971.

Dans le domaine de l'entomologie, l'année 1970 a été marquée par la réalisation de programmes de pulvérisation aérienne d'insecticide sur une superficie de 28,800 acres contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et de 2,700 acres contre la tordeuse des bourgeons du pin gris.

### **Les feux de forêt**

La superficie totale des forêts du Québec soumise à une protection intensive contre les incendies a augmenté de quelque 4,250,000 acres en 1970. Cette augmentation est principalement due à l'expansion vers le nord, des districts de Roberval, Amos et Chibougamau, ainsi qu'à l'agrandissement du district de Québec jusqu'à la rive du St-Laurent. Toutefois, en dépit de l'expansion de ces districts, la superficie totale protégée par le ministère des Terres et Forêts a été augmentée de 450,000 acres seulement. En effet, par suite du regroupement des organismes de protection du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, l'Association gaspésienne de protection des forêts Ltée s'est vue confier la protection des territoires des quatre districts de cette région, soit un peu plus de 4 millions d'acres.

Dans l'ensemble, les associations de protection ont protégé une superficie additionnelle de 4,650,000 acres, soit une augmentation de 8%.

Par contre, la superficie des forêts protégées par les concessionnaires et les propriétaires forestiers non-associés a été réduite de 850,000 acres, soit 20%.

Dans le nord du Québec, un territoire de quelque 70 millions d'acres a été soumis à une protection restreinte.

Le nombre de gardes-feu a subi une diminution sensible, passant de 1,133 en 1969 à 964 en 1970. Cette baisse fait suite à l'utilisation plus intensive de moyens modernes de protection, surtout dans le domaine de la détection, où l'avion remplace graduellement les tours d'observation.

De façon générale, la quantité d'outillage et d'équipement destinés au combat des incendies a légèrement diminué en 1970. Tel que mentionné précédemment l'utilisation plus grande d'un équipement plus approprié, comme l'avion-citerne, le bulldozer, etc., a amené cette diminution.

Le seul item qui ait vraiment subi une hausse est celui des appareils de radiocommunications, dont le nombre est passé de 2,315 à 2,411.

Le nombre de tours d'observation s'élève à 364, mais il s'agit du nombre total de tours pouvant être utilisées. En réalité, seulement 51 d'entre elles ont été opérées en 1970 comparativement à 110 en 1969. Il est à prévoir que cette diminution se poursuivra en 1971, mais de façon moins sensible.

**Préparation des superficies protégées  
par organisme de protection en 1970**

<b>Organisme</b>	<b>Acres</b>	<b>Superficie Mi<sup>2</sup></b>	<b>Pour- centage</b>
<b>Ministère des terres et forêts</b>			
District No 1 - Amos	6,103,040	9,536	
2 - Rouyn	1,885,280	2,946	
3 - Hull	1,872,640	2,926	
4 - Montréal	1,998,144	3,122	
5 - Shawinigan	1,891,546	2,956	
6 - Chicoutimi	5,668,480	8,857	
7 - Roberval	5,562,880	8,692	
8 - Québec	6,742,272	10,535	
12 - Parc des Laurentides	2,405,120	3,758	
13 - Chibougamau	12,394,240	19,366	
15 - Sept-Iles	3,285,760	5,134	
20 - Val d'Or	3,463,680	5,412	
21 - LaSarre	3,890,624	6,079	
<b>Total</b>	<b>57,163,706</b>	<b>89,319</b>	<b>46.1</b>
<b>Associations de protection</b>			
Association de protection des forêts du St-Maurice	9,662,720	15,098	
Association de protection forestière Gatineau	11,132,160	17,394	
Association de protection des forêts de l'Outaouais	5,968,640	9,326	
Association de protection forestière Price Ltée	6,212,429	9,707	
Association gaspésienne de protection des Forêts Ltée	9,792,616	15,301	
Association protectrice des forêts laurentiennes Ltée	20,698,099	32,341	
<b>Total</b>	<b>63,466,644</b>	<b>99,167</b>	<b>51.2</b>
<b>Concessionnaires et propriétaires non-associés (16)</b>			
	3,257,563	5,090	2.7
<b>Grand total</b>	<b>123,887,933</b>	<b>193,576</b>	<b>100.0</b>

## Personnel affecté à la protection des forêts en 1970

Organisme	Réguliers		Gardes-feu auxiliaires
	Inspecteurs	Gardes-feu	
<b>Ministère des terres et forêts</b>			
<b>District No</b>			
1	17	35	76
2	8	26	71
3	5	23	32
4	5	26	—
5	3	9	16
6	10	49	48
7	22	47	182
8	10	28	59
12	15	85	27
13	5	30	—
15	2	15	15
20	4	14	67
21	8	18	27
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>405</b>	<b>620</b>
<b>Associations de protection</b>			
Ass. P.F. St-Maurice	45	47	400
Ass. P.F. Gatineau	40	37	675
Ass. P.F. Outaouais	11	29	250
Ass. P.F. Price	14	43	223
Ass. Gaspésienne P.F.	25	141	263
Ass. P.F. Laurentiennes	73	189	422
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>486</b>	<b>2,233</b>
<b>Concessionnaires et propriétaires non-associés</b>	<b>25</b>	<b>73</b>	<b>150</b>
<b>Grand total</b>	<b>347</b>	<b>964</b>	<b>3,003</b>

## Équipement des organismes de protection en 1970

Organisme	Tours d'ob- servation	Milles de lignes télé- phoniques	Stations météoro- logiques	Moto- pompes	Bois de 1½", longueurs de 100'	Sacs à eau avec gicleur	Réservoirs à eau avec gicleur	Auto- mobiles	Camions	Camions- citernes	Nombre d'appa- reils radio
<b>Ministère des terres et forêts</b>											
Bureau-chef	—	—	1	12	12	—	—	7	2	—	791
District No 1	11	—	5	75	1158	225	468	17	9	1	65
2	3	8	2	55	1053	22	516	1	4	—	27
3	1	1	3	44	684	—	208	4	1	—	1
4	6	3	—	29	812	—	399	1	9	—	2
5	—	—	—	7	157	24	79	—	1	—	—
6	10	39	3	66	1226	389	250	3	9	—	37
7	11	—	4	79	839	236	300	1	7	1	65
8	—	—	7	80	619	—	549	6	9	—	18
12	17	234	4	71	805	390	248	1	27	1	71
13	14	—	4	40	564	63	147	1	7	—	51
15	8	—	4	21	329	6	24	—	2	—	27
20	10	—	3	36	515	33	254	1	4	—	30
21	8	1	2	41	814	87	358	10	7	1	36
Total	99	286	42	656	9587	1475	3800	53	98	4	1221
<b>Associations de protection</b>											
Ass. P.F. St-Maurice	71	12	18	110	2312	875	275	7	32	11	116
Ass. P.F. Gatineau	—	90	25	188	3678	290	875	2	24	1	310
Ass. P.F. Outaouais	40	—	5	45	730	50	270	2	19	—	140
Ass. P.F. Price	26	41	9	105	1882	793	127	5	6	—	90
Ass. Gaspésienne P.F.	4	—	14	212	500	—	1806	5	47	4	113
Ass. P.F. Laurentiennes	111	—	26	343	7007	548	1855	4	119	6	393
Total	252	143	97	1003	20609	2556	5208	25	247	22	1162
Concessionnaires et pro- priétaires non-associés	13	427	8	92	1419	194	493	21	48	12	28
Grand total	364	856	147	1751	31615	4225	9501	99	393	38	2411

### **Municipalites rurales**

Le service de la Protection a poursuivi en 1970 ses efforts en vue d'aider les municipalités rurales situées en zones boisées à assurer la protection de leurs forêts contre le feu. Ainsi, par rapport à 1969, le nombre de ces municipalités est passé de 69 à 71 et le nombre de gardes-feu municipaux de 327 à 334. Il est intéressant de noter que ces municipalités ont protégé 677,411 acres de forêt, soit 1 058.5 milles carrés, dont la valeur est relativement élevée en raison de leur accès facile.

Au cours de la dernière saison, 23 incendies ont pris naissance sur ces terrains et la superficie brûlée a été limitée à 254 acres. En plus d'avoir travaillé à l'extinction des incendies, les gardes-feu municipaux ont posé 477 affiches et émis 331 permis de brûlage.

### **Education populaire**

Au cours de l'année écoulée, la direction générale de la Conservation a accordé une attention bien spéciale à l'émission "Forêt-Météo", qui avait débuté en 1969. L'utilisation plus intensive des média d'information, spécialement de la télévision, a permis d'atteindre et de sensibiliser graduellement le grand public durant les périodes d'alerte, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle provinciale.

Comme par le passé, de nombreux dépliants, fascicules, affiches murales, etc. ont été distribués par la direction générale et celle-ci a participé à diverses expositions. De plus, la direction générale de la Conservation a continué l'expérience pilote entreprise l'année précédente touchant un réseau de sentiers de motoneiges dans le comté de Charlevoix. Elle a terminé la mise au point d'un système provincial de signalisation de sentiers de motoneiges et distribué deux séries de panneaux-réclame pour la protection des plantations et des sites de reboisement.

Au cours des derniers mois de l'année écoulée, la direction générale de la Conservation a étudié l'établissement de stations écologiques au Québec et a préparé à cette fin une dizaine de projets destinés à promouvoir la conservation forestière et l'embauche de main-d'oeuvre étudiante au cours de l'été 1971. Ce programme vise à doter le Québec d'un réseau de stations où la population pourra apprendre à connaître la forêt et ses fonctions essentielles par un contact direct.

Au cours de l'automne 1970, la direction générale de la Conservation a entrepris de renseigner la population sur le phénomène de la coloration automnale des feuillus. A cette fin, elle a recueilli les données d'observateurs distribués sur tout le territoire et elle a transmis ces observations au public.

## Infractions

Le nombre de plaintes portées pour des infractions aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu est passé de 221 en 1969 à 181 en 1970. Proportionnellement les infractions sont de même nature qu'au cours de la saison précédente. Ainsi, la majorité d'entre elles (84.5%) sont attribuables au brûlage des abattis et au fait d'avoir fumé en circulant ou en travaillant en forêt.

Les mesures prises à l'égard des infractions ont cependant été quelque peu plus sévères qu'en 1969. Ainsi, les réprimandes verbales ou écrites sont passées de 68% à 56% alors que le paiement de l'amende et des frais d'extinction a été augmenté de 30% en 1969 à 41% en 1970.

### Nature des infractions

Abattis allumés sans permis, ou non surveillés . . . . .	91
Fumer en circulant ou en travaillant . . . . .	62
Pare-étincelles non conformes aux règlements . . . . .	12
Dépotoirs allumés sans permis, avant l'heure ou non surveillés . . . . .	6
Destruction d'affiches . . . . .	3
Feux de lunch, de camp ou de moustique négligés . . . . .	2
Autres . . . . .	5
Total	181

### Mesures prises à l'égard des infractions

Réprimandes verbales ou écrites . . . . .	102
Paiement de l'amende . . . . .	66
Paiement des frais d'extinction . . . . .	8
Plaintes annulées . . . . .	5
Total	181

### Arrosage aérien des incendies

Les avions-citernes de type "Canso", au nombre de six, ont été plus utilisés en 1970 qu'au cours de la saison précédente, comme le montre le tableau ci-dessous. Les incendies extra-territoriaux, plus nombreux cette année, ont été la cause principale de cette utilisation accrue. Les chiffres mentionnés ci-dessous s'appliquent au travail effectué au Québec:

	Saison 1970	Saison 1969
Heures de vol	842:20	297:25
Nombre d'arrosages	3,043	1,253
Gallons d'eau déversés	2,439,200	1,002,400
Nombre de sorties	312	101



**Avion-citerne CL-215 pour l'arrosage aérien des incendies**

Il est à noter que l'avion-citerne CL-215 n'a pas été utilisé pour le combat des incendies au cours de la saison de protection 1970. Toutefois, au printemps 1971, trois d'entre eux ainsi que deux appareils "Can-so" ont été loués aux états du Tennessee, de l'Alabama et de l'Oklahoma. Ils ont servi à plusieurs démonstrations d'arrosage et ont été utilisés sur de nombreux incendies. En plus de favoriser l'entraînement des équipages, une entente de ce genre est avantageuse parce qu'elle permet d'utiliser ces avions sur une plus longue période.

### **Superficie incendiée**

En dépit d'un nombre relativement élevé d'incendies en 1970, la superficie dévastée ne représente qu'environ 52% de la moyenne des dix dernières années.

	<b>Nombre d'incendies</b>	<b>Superficie incendiée</b>
1970	1,046	76,972 acres
Moyenne de 1961 à 1970	966	146,566 acres

Par ailleurs, 76% de la superficie incendiée (58,595 acres) a été détruit par des feux extra-territoriaux, c'est-à-dire par 26 incendies qui ont pris naissance dans le nord québécois, à l'extérieur des territoires réguliers des organismes de protection. Le reste, soit 18,377 acres ou 24% de la superficie incendiée, a été détruit par 1,020 incendies survenus à l'intérieur des territoires réguliers des organismes de protection. C'est donc dire qu'en omettant les feux extra-territoriaux, dont les statistiques n'étaient pas compilées avant 1967, on peut affirmer que le Québec a connu une excellente saison en 1970.

Douze des 1,046 incendies survenus au Québec en 1970 ont dévasté une superficie supérieure à 1,000 acres. Trois de ces derniers ont détruit plus de 10,000 acres de forêt chacun, dans la région dite extra-territoriale. Le tableau qui suit donne plus de précision au sujet de ces 12 incendies d'importance:

Date d'origine	Endroit	Cause	Superficie incendiée (acres)	Durée
17 juin	Riv. Jean-Pierre (Comté Saguenay)	Foudre	1,216	4
29 juillet	Lac Vallard (Comté Saguenay)	Foudre	1,680	8
14 juin	Canton Avaugour (Comté Roberval)	Récréation	1,749	19
28 juillet	Canton Raudin (Comté Gaspé-Sud)	Ouvrier forestier	2,500	19
10 juillet	Riv. Eastmain (Nouveau-Québec)	Foudre	2,600	19
5 juillet	Schefferville (Comté Duplessis)	Récréation	2,900	5
15 juin	Lac Pérusse (Comté Duplessis)	Travaux publics	3,200	7
10 juillet	Lac Gasparin (Nouveau-Québec)	Foudre	3,900	8
29 juin	Lac Plétipi (Comté Dubuc)	Foudre	4,500	12
16 juin	Riv. aux Pékans (Comté Saguenay)	Foudre	10,141	7
11 juillet	Riv. Eastmain (Nouveau-Québec)	Foudre	13,600	20
4 juillet	Riv. Georges (Nouveau-Québec)	Foudre	16,900	9

A eux seuls, ces 12 incendies ont dévasté une superficie de 64,886 acres, soit 84% du total incendié dans la province.

Le tableau ci-dessous montre quelles ont été les trois plus grandes causes d'incendie en 1970 tant pour le nombre d'incendies que pour la superficie brûlée:

Nombre		Superficie	
Foudre	261	Foudre	61,152 acres
Récréation	197	Récréation	5,620 acres
Voyageurs	161	Ouvriers forestiers	4,460 acres

La foudre a donc été de loin la cause la plus importante, avec 79.4% de la superficie totale incendiée.

**Nombre d'incendies, superficie incendiée  
et dommages causés, par année**

Année	Nombre d'incendies	Superficie incendiée, acres	Dommages causés (*)
1924	636	203,262.75	
1925	607	20,130.01	
1926	799	33,343.16	
1927	514	40,969.34	
1928	295	6,533.25	
1929	426	10,494.00	
1930	591	44,034.00	
1931	1,020	42,485.25	
1932	1,466	1,027,159.00	
1933	1,553	113,358.00	
1934	1,102	287,649.50	
1935	1,277	280,295.50	
1936	556	29,546.50	
1937	1,033	90,286.24	
1938	1,150	126,535.25	
1939	856	80,300.75	
1940	861	39,948.00	
1941	1,710	1,590,234.25	
1942	931	27,613.75	
1943	699	48,305.75	
1944	1,542	599,818.00	
1945	996	43,688.25	
1946	992	55,764.00	
1947	1,111	96,919.25	
1948	1,280	224,749.75	
1949	1,537	137,888.00	
1950	1,304	203,618.00	
1951	869	267,659.75	
1952	604	55,856.75	
1953	2,257	574,481.75	
1954	392	51,958.75	
1955	1,276	549,550.50	
1956	384	30,229.00	
1957	864	71,783.25	
1958	377	6,893.00	
1959	669	94,888.75	\$ 1,171,031.17
1960	874	127,668.00	3,627,273.28
1961	850	67,241.25	1,796,668.68
1962	1,249	493,033.00	5,512,203.07
1963	1,172	96,219.50	2,336,407.67
1964	1,157	71,118.00	1,570,328.92
1965	746	43,587.25	622,720.77
1966	732	20,450.75	462,977.06
1967	939	269,187.25	7,421,949.58
1968	1,164	324,539.25	4,819,054.71
1969	609	3,310.50	156,211.21
1970	1,046	76,972.00	1,875,833.16
<b>Total</b>	<b>45,074</b>	<b>8,801,557.75</b>	<b>31,372,659.28</b>
Moyenne annuelle	959.0	187,267.19	2,614,388.27

(\*) Depuis 1959, on utilise une nouvelle méthode d'évaluation des dommages qui ne permet pas d'établir de comparaison avec les années antérieures.

**Nombre d'incendies,  
superficie incendiée  
et dommages causés en 1970  
par organisme de protection**

<b>Organisme</b>	<b>Nombre d'incendies</b>	<b>Superficie incendiées, acres</b>	<b>Dommages causés</b>
<b>Ministère des terres et forêts</b>			
<b>District No</b>			
1	9	1,086.00	\$ 20,632.00
2	35	151.50	913.00
3	44	285.25	8,465.25
4	44	480.25	1,725.40
5	3	0.50	1.00
6	11	379.50	4,038.30
7	23	1,929.50	73,219.50
8	44	130.25	1,188.10
12	11	28.00	270.00
13	10	867.00	312,787.50
15	1	—	—
20	8	5.00	36.50
21	10	770.50	9,077.45
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>6,113.25</b>	<b>\$ 432,354.00</b>
<b>Associations de protection</b>			
Ass. P.F. St-Maurice	150	221.25	\$ 17,567.09
Ass. P.F. Gatineau	82	725.00	28,279.39
Ass. P.F. Outaouais	35	9.50	447.75
Ass. P.F. Price	20	203.00	24,602.42
Ass. Gaspésienne P.F.	201	3,067.25	161,498.92
Ass. P.F. Laurentiennes	263	7,615.00	177,401.08
<b>Total</b>	<b>751</b>	<b>11,841.00</b>	<b>\$ 409,796.65</b>
<b>Concessionnaires et pro- priétaires non-associés</b>			
	16	422.25	\$ 10,846.31
<b>Feux extra-territoriaux</b>			
	26	58,595.50	\$ 1,022,836.20
<b>Grand total</b>	<b>1,046</b>	<b>76,972.00</b>	<b>\$ 1,875,833.16</b>

## Nombre d'incendies en 1970 par organisme de protection et par causes

Organisme	Abattis	Ouvriers forestiers	Récréation	Voyageurs	Chemins de fer	Foudre	Travaux publics	Incendiaires	Non-classifiées	Inconnues	Total	Pourcentage	
<b>Ministère des Terres et Forêts</b>													
District No.	1	—	—	—	1	5	1	—	2	—	9	0.9	
	2	6	4	6	8	—	1	7	2	1	35	3.3	
	3	1	—	25	1	—	5	—	12	—	44	4.2	
	4	—	1	37	2	—	1	—	3	—	44	4.2	
	5	—	1	—	2	—	—	—	—	—	3	0.3	
	6	—	—	2	6	—	2	1	—	—	11	1.1	
	7	2	—	1	11	—	7	—	2	—	23	2.2	
	8	9	1	4	7	1	1	14	—	6	44	4.2	
	12	—	3	1	1	—	3	1	—	1	11	1.1	
	13	—	3	4	—	—	3	—	—	—	10	1.0	
	15	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1	0.1	
	20	—	1	—	4	1	1	—	—	—	8	0.8	
	21	—	—	—	4	—	3	1	—	1	10	1.0	
<b>Total</b>		18	14	81	46	3	31	20	9	27	4	253	24.2
<b>Associations de protection</b>													
Ass. P.F. St-Maurice	—	13	32	32	12	43	—	—	18	—	150	14.3	
Ass. P.F. Gatineau	—	3	37	7	—	28	—	2	2	3	82	7.8	
Ass. P.F. Outaouais	—	—	2	1	—	27	1	2	1	1	35	3.3	
Ass. P.F. Price	—	2	3	2	—	13	—	—	—	—	20	1.9	
Ass. Gaspésienne P.F.	25	11	6	26	2	26	2	1	92	10	201	19.2	
Ass. P.F. Laurentiennes	2	43	35	45	17	58	44	1	18	—	263	25.1	
<b>Total</b>		27	72	115	113	31	195	47	131	14	751	71.8	
Concessionnaires et propriétaires non-associés	—	3	—	2	—	10	—	—	1	—	16	1.5	
Feux extra-territoriaux	—	—	1	—	—	25	—	—	—	—	26	2.5	
<b>Grand total</b>		45	89	197	161	34	261	67	159	18	1,046		
<b>Pourcentage</b>		4.3	8.5	18.8	15.4	3.3	25.0	6.4	15.2	1.7		100.0	

**Superficie incendiée (en acres)  
en 1970 par mois et par causes**

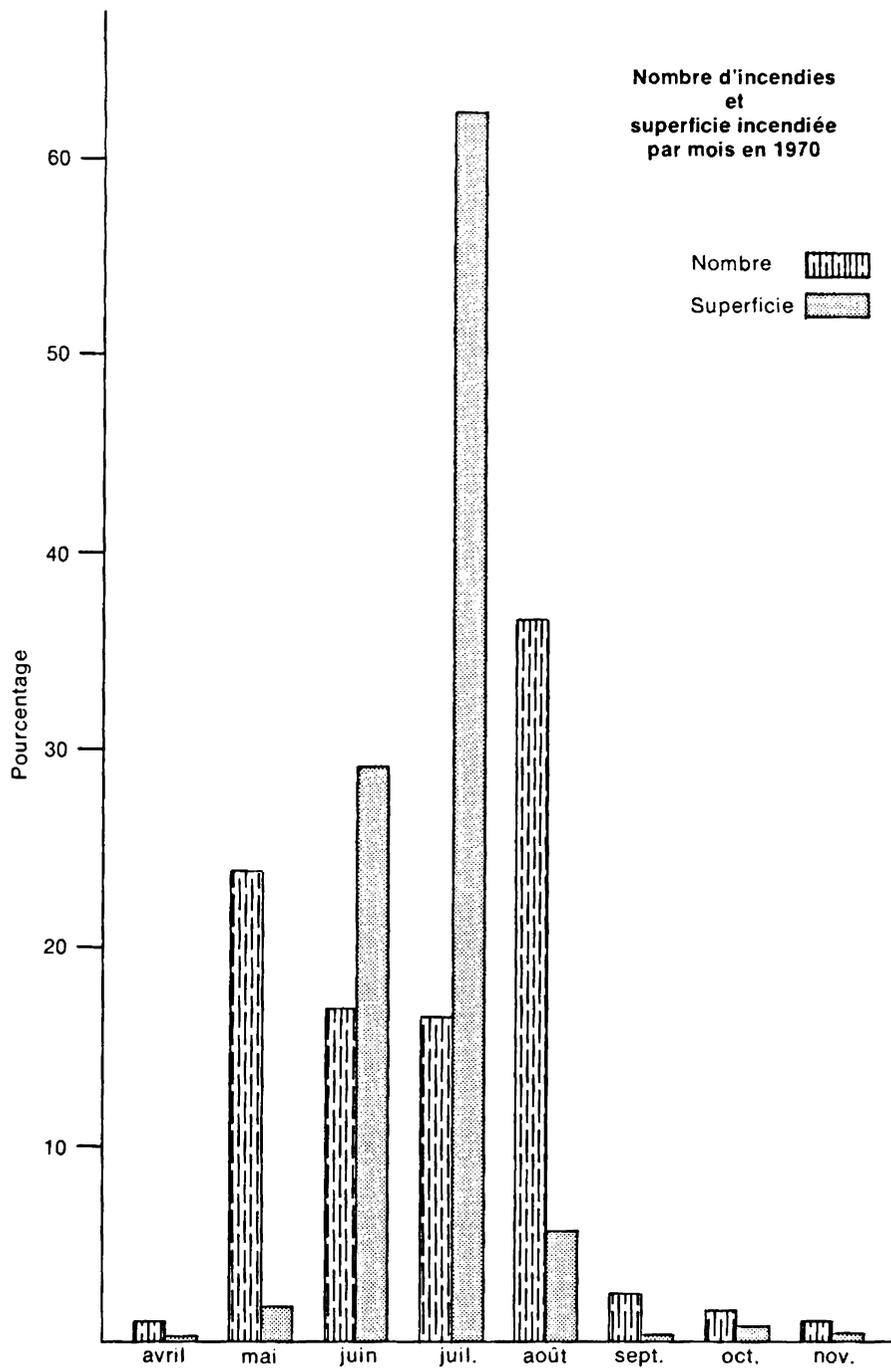
<b>Causes</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>	<b>Septembre</b>	<b>Octobre</b>	<b>Novembre</b>	<b>Total</b>	<b>Pourcentage</b>
Abattis	—	50.00	17.00	0.75	20.50	2.00	—	—	90.25	0.1
Ouvriers forestiers	—	534.75	1,071.50	2,846.75	6.75	—	0.25	—	4,460.00	5.8
Récréation	9.75	236.50	1,826.25	2,942.75	51.00	1.25	482.25	70.00	5,619.75	7.3
Voyageurs	—	165.50	57.50	81.25	1,062.75	1.00	—	—	1,368.00	1.8
Chemins de fer	—	16.00	11.25	—	0.25	—	—	—	27.50	—
Foudre	—	—	16,009.25	41,967.25	3,175.50	—	—	—	61,152.00	79.4
Travaux publics	2.25	149.50	3,234.25	—	127.25	1.50	166.25	2.50	3,683.50	4.8
Incendiaires	—	85.00	12.25	1.00	16.00	—	0.75	—	115.00	0.2
Non-classifiées	32.75	230.75	161.25	1.75	8.25	0.25	—	1.00	436.00	0.6
Inconnues	—	16.75	—	0.25	3.00	—	—	—	20.00	—
<b>Total</b>	<b>44.75</b>	<b>1,484.75</b>	<b>22,400.50</b>	<b>47,841.75</b>	<b>4,471.25</b>	<b>6.00</b>	<b>649.50</b>	<b>73.50</b>	<b>76,972.00</b>	
Pourcentage	0.1	1.9	29.1	62.2	5.8	—	0.8	0.1		100.0

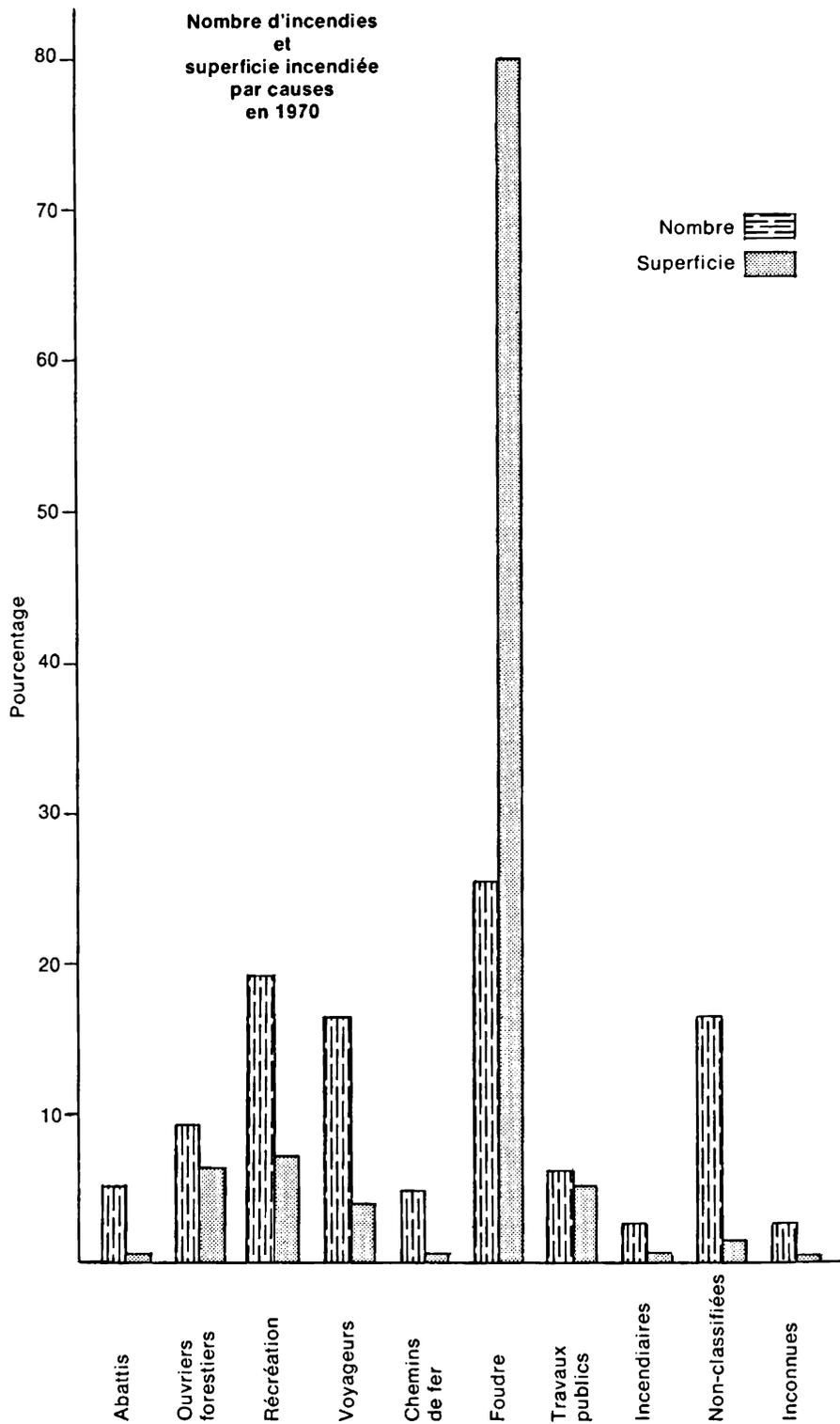
**Nombre d'incendies en 1970  
par mois et par causes**

<b>Causes</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>	<b>Septembre</b>	<b>Octobre</b>	<b>Novembre</b>	<b>Total</b>	<b>Pourcentage</b>
Abattis	—	11	12	4	14	4	—	—	45	4.3
Ouvrier forestiers	—	9	32	26	19	1	2	—	89	8.5
Récréation	4	54	45	32	43	6	8	5	197	18.8
Voyageurs	—	21	16	13	107	4	—	—	161	15.4
Chemins de fer	—	8	5	6	14	1	—	—	34	3.3
Foudre	—	—	29	82	149	1	—	—	261	25.0
Travaux publics	2	36	12	1	5	1	7	3	67	6.4
Incendiaires	—	3	2	1	8	—	1	—	15	1.4
Non-classifiées	6	99	21	7	19	5	1	1	159	15.2
Inconnues	—	9	2	1	4	2	—	—	18	1.7
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>250</b>	<b>176</b>	<b>173</b>	<b>382</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>1,046</b>	
Pourcentage	1.2	23.9	16.8	16.5	36.5	2.4	1.8	0.9		100.0

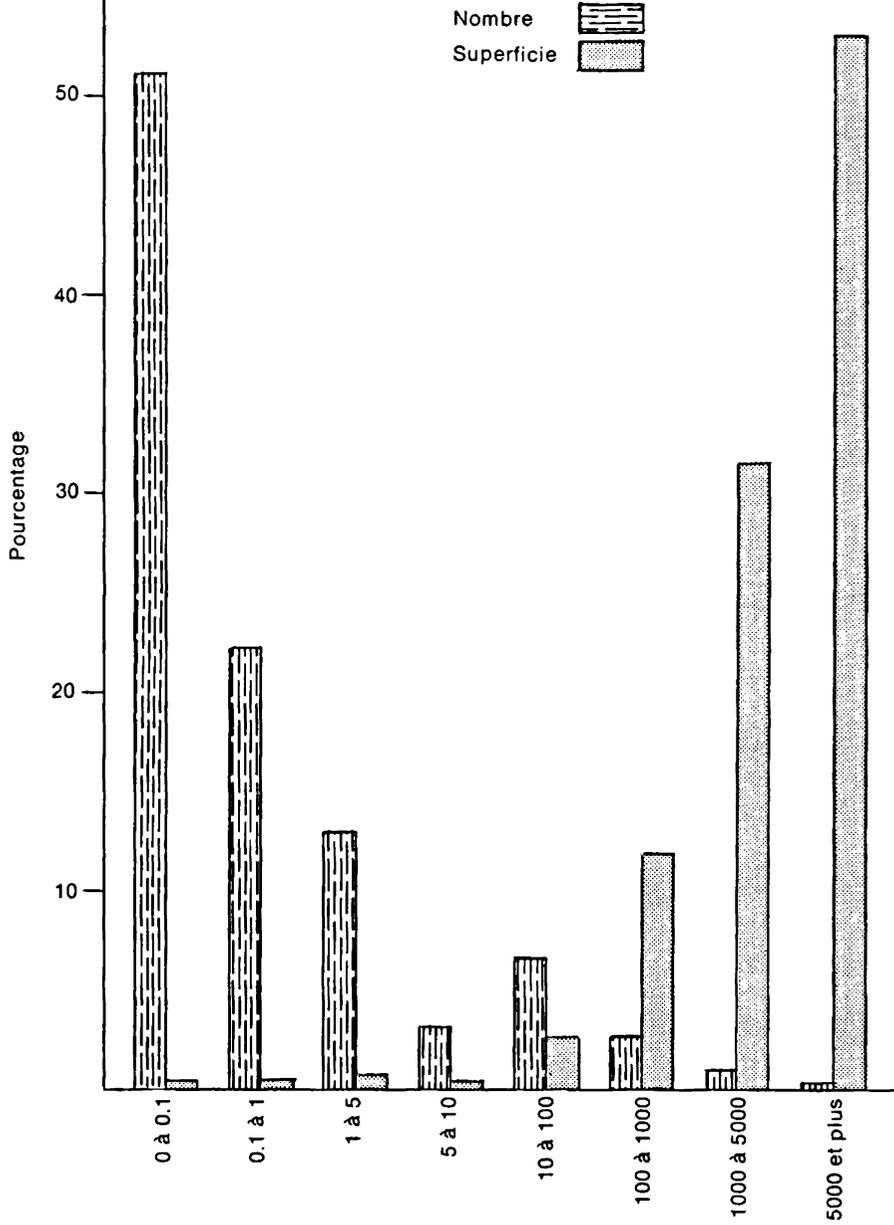
**Superficie incendiée (en acres) en 1970  
par catégorie de terrain et par causes**

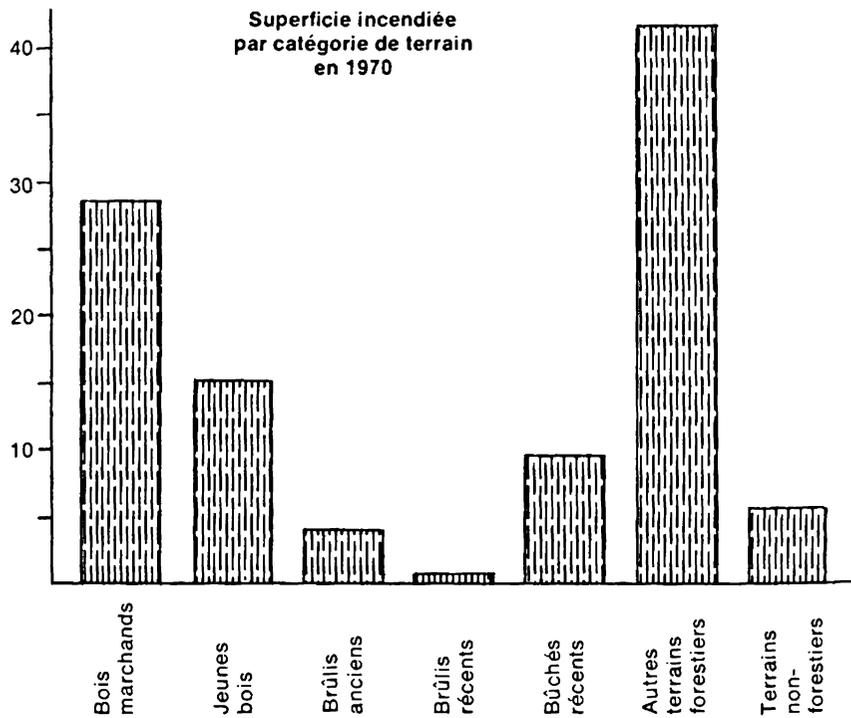
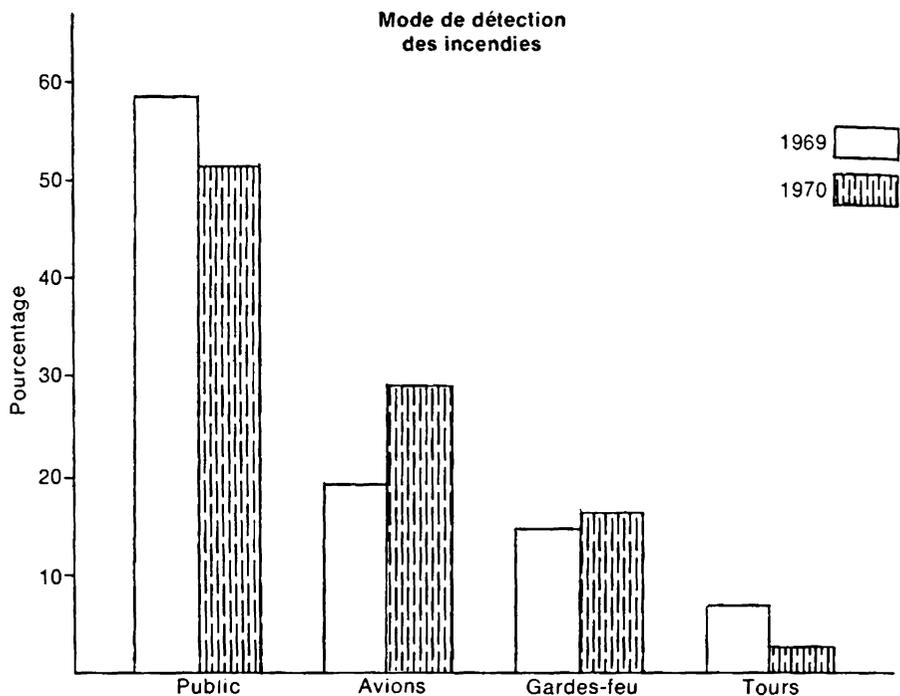
<b>Causes</b>	<b>Bois marchands</b>	<b>Jeunes bois</b>	<b>Brûlis anciens</b>	<b>Brûlis récents</b>	<b>Bûchés récents</b>	<b>Autres terrains forestiers</b>	<b>Terrains non- forestiers</b>	<b>Total</b>	<b>Pourcen- tage</b>
Abattis	—	3.25	14.00	—	13.25	3.25	56.50	90.25	;.1
Ouvriers forestiers	245.25	556.75	—	180.25	3,476.25	—	1.50	4,460.00	5.8
Récréation	1,764.50	405.00	107.00	—	1,076.50	129.50	2,137.25	5,619.75	7.3
Voyageurs	38.00	96.00	123.25	5.50	961.25	9.50	134.50	1,368.00	1.8
Chemins de fer	6.00	8.50	—	—	1.00	—	12.00	27.50	—
Foudre	18,455.25	10,019.25	505.50	300.00	1,060.00	30,360.25	451.75	61,152.00	79.4
Travaux publics	1,086.50	152.00	1,500.00	0.25	17.50	900.75	26.50	3,683.50	4.8
Incendiaires	20.75	50.00	—	—	11.00	8.00	25.25	115.00	0.2
Non-classifiées	42.75	143.50	10.00	—	11.50	42.50	185.75	436.00	0.6
Inconnues	1.00	3.50	—	—	6.25	—	9.25	20.00	—
<b>Total</b>	<b>21,660.00</b>	<b>11,437.75</b>	<b>2,259.75</b>	<b>486.00</b>	<b>6,634.50</b>	<b>31,453.75</b>	<b>3,040.25</b>	<b>76,972.00</b>	
Pourcentage	28.1	14.9	2.9	0.6	8.6	40.9	4.0		100.00





Nombre d'incendies  
et  
superficie incendiée  
selon la classe d'étendue  
en 1970





# Entomologie

## **Inventaire des insectes forestiers**

Le ministère des Terres et Forêts poursuit depuis 1938 un inventaire annuel des insectes forestiers du Québec, avec la collaboration des gardes-feu des divers organismes de protection et des employés de certaines compagnies forestières. En 1970, un total de 10,475 échantillons a été prélevé, dont 78% sur des essences résineuses et 22% sur des essences feuillues. Ces échantillons étaient adressés à la station forestière de Duchesnay pour fin d'identification des 25,735 spécimens d'insectes qu'ils renfermaient.

## **Relevé des dommages causés par les insectes forestiers**

Les techniciens en entomologie de la direction générale de la Conservation font chaque année un relevé des dommages causés par les insectes forestiers nuisibles. En 1970, ce relevé n'a toutefois pas été aussi complet que par les années précédentes, à cause du fait que les techniciens ont été affectés, durant une grande partie de la saison, à des travaux de répression et d'inventaire relatifs à l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Ce relevé de dommages a néanmoins permis de constater que la tordeuse des bourgeons de l'épinette, le porte-case du bouleau, la mouche à scie du pin gris de Swaine, la tordeuse des bourgeons du pin gris, l'arpenteuse de la pruche, le puceron lanigère du sapin, la spongieuse et la chenille à bosse orangée ont été les principales espèces d'insectes qui ont causé des épidémies dans les forêts du Québec en 1970. D'autres espèces d'insectes, telles que la petite mineuse du bouleau, la squeletteuse des feuilles du bouleau, la mouche à scie à tête jaune de l'épinette, la mouche à scie du sapin, la mouche à scie du mélèze, la mouche à scie de Leconte, le puceron à galle conique de l'épinette, la mineuse du cèdre, l'hétérocampe de l'érable, l'anisote de l'érable, l'arpenteuse de Bruce, la chenille à tente d'automne, la tordeuse du tremble et la tordeuse du cerisier, ont aussi présenté ici et là des foyers d'infestation.

Un inventaire aérien des forêts infestées ou susceptibles d'être infestées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette a été effectué en 1970 à l'aide d'avions ou d'hélicoptères sur une superficie de quelque 30,000 milles carrés. Les territoires inventoriés ont également fait l'objet d'un inventaire terrestre afin de vérifier les données recueillies lors de l'inventaire aérien et de prévoir la population de l'insecte en 1971 d'après le nombre de masses d'oeufs déposés au cours de l'été 1970.



**Avions Stearman en train d'effectuer une pulvérisation aérienne d'insecticide contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.**

### **Lutte contre les insectes forestiers**

Des pulvérisations aériennes d'insecticide ont été effectuées en 1970 pour combattre l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur une superficie globale de 28,800 acres, soit 24,300 acres dans la région de la Gatineau et 4,500 acres dans la région de Grand-Mère. Dans les deux cas, l'insecticide utilisé a été du fénitrothion, un organo-phosphate, à raison de deux applications de deux onces l'acre chacune dans la région de la Gatineau et d'une application de 3½ onces l'acre dans la région de Grand-Mère. Ces traitements ont été effectués à l'aide de trois avions Stearman dans la région de la Gatineau et de deux hélicoptères Bell G-4 dans la région de Grand-Mère.

Les 24,300 acres traitées dans la région de la Gatineau se répartissaient comme suit: 22,345 acres de terrains privés, 1,800 acres de terrains du Parc de la Gatineau et 155 acres de terrains en concessions forestières de la Compagnie Internationale de Papier du Canada. Le coût global de ce programme d'arrosage dans la région de la Gatineau (y compris l'arrosage ci-dessous mentionné de 2,700 acres contre la tordeuse des bourgeons du pin gris) s'est élevé à \$33,615.71, soit un coût moyen de \$1.24 l'acre. Le Ministère des Terres et Forêts a assumé la totalité du coût de ces arrosages sur les terrains privés, tandis que la Commission de la Capitale nationale a défrayé au complet le coût du traitement sur les terrains du Parc de la Gatineau. Quant au coût du traitement sur les terrains en concessions forestières, il a été soldé à parts égales par le Ministère des Terres et Forêts et la compagnie forestière concernée.

Les 4,500 acres traitées dans la région de Grand-Mère étaient comprises dans les plantations d'épinette de la compagnie Consolidated-Bathurst Ltée. Le coût global de ce programme d'arrosage s'est élevé à \$5,125.90, soit un coût moyen de \$1.14 l'acre. Ces frais ont été soldés à parts égales par le ministère des Terres et Forêts et la compagnie concernée.

Subséquent au programme d'arrosage contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans la région de la Gatineau, des pulvérisations aériennes d'insecticide ont également été effectuées contre la tordeuse des bourgeons du pin gris au sud du réservoir Baskatong sur une superficie de 2,700 acres, soit 2,353 acres de terrains en concessions forestières de la Compagnie Internationale de Papier du Canada et 347 acres de terrains privés. L'insecticide utilisé a aussi été du fénitrothion à raison de deux applications de trois onces chacune.

Les techniciens en entomologie de la direction générale de la Conservation ont collaboré en 1970 à un arrosage expérimental d'un virus polyhédrique, effectué par le Service canadien des forêts dans des plantations de pin rouge de la région du Nord de Montréal, dans le

cadre d'un essai de lutte biologique contre la mouche à scie de Leconte. Les résultats de cette expérience permettent d'envisager qu'à l'avenir l'on pourra utiliser ce virus, de préférence à des insecticides chimiques, pour combattre cet insecte.

Comme par les années passées, les techniciens en entomologie de la direction générale de la Conservation ont été appelés en 1970 à répondre à de nombreuses demandes de renseignements concernant les insectes et les moyens de les combattre.

**Coût de la protection des forêts contre le feu et les insectes  
1er avril 1970 au 31 mars 1971**

Description	Service de la Protection et Divisions Territoriales du Ministère des Terres et Forêts	Association de protection et autres organismes de protection	Total
Salaires	\$ 1,770,111.08	\$ 2,574,403.20	\$ 4,344,514.28
Dépenses de voyage	\$ 205,635.12	\$ 118,884.56	\$ 324,519.68
Extinction des incendies	\$ 329,743.53	\$ 453,405.64	\$ 783,149.17
Autres dépenses	\$ 927,555.66	\$ 1,676,811.27	\$ 2,604,366.93
<b>Total</b>	<b>\$ 3,233,045.39</b>	<b>\$ 4,823,504.67</b>	<b>\$ 8,056,550.06</b>
	<b>Plus: Montants versés aux associations de protection et autres organismes de protection, par le Service de la Protection</b>	<b>Moins: Montants versés par le Service de la Protection</b>	
Frais d'extinction	\$ 279,357.31	\$ 279,357.31	
Frais de patrouille	\$ 1,420,500.00	\$ 1,420,500.00	
<b>Total</b>	<b>\$ 4,932,902.70</b>	<b>\$ 3,123,647.36</b>	<b>\$ 8,056,550.06</b>



# **La Commission de Géographie**

# La Commission de Géographie

La Commission de Géographie a été instituée par l'arrêté ministériel numéro 1373 du 15 novembre 1912. La loi 10 Geo. V, Chap. 24, sanctionnée le 14 février 1920 permettait au lieutenant-gouverneur en conseil de créer officiellement cette Commission, d'en nommer les membres et de lui assigner ses pouvoirs et devoirs. La Commission se compose de membres choisis parmi les fonctionnaires des divers ministères de l'administration du Québec.

La Commission doit notamment arrêter le choix des noms géographiques officiels du territoire pour satisfaire principalement aux exigences de la cartographie. C'est au cours de ses séances régulières que les questions de nature toponymique sont soumises aux membres. Identifier les entités géographiques sous leurs véritables appellations, tel est le rôle principal de la Commission. Elle doit en outre attribuer des noms aux entités géographiques anonymes du territoire.

## Principales activités

### 1. Corrections de cartes.

Au cours de l'exercice, quelque cent-vingt-cinq cartes géographiques furent soumises à la Commission pour vérification et contrôle de leur nomenclature. En plus du ministère des Terres et Forêts, ceux des Richesses naturelles, de l'Industrie et du Commerce, du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ont transmis à la Commission leurs documents cartographiques avant leur publication. Il en fut d'ailleurs de même pour les cartes topographiques fédérales qui sont réalisées par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Relevés techniques du gouvernement canadien.

### 2. Décisions.

La Commission a été appelée à prendre quelque 3 000 décisions nouvelles touchant diverses catégories de noms dont notamment des municipalités, localités, cours d'eau, lacs, monts, ponts, etc. Parmi ces décisions, signalons, à titre d'exemples, la dénomination de *d'Iberville* attribuée au mont le plus élevé du Québec. Deux autres monts rappellent la mémoire d'hommes de science reconnus dont le géographe Raoul Blanchard et le biogéographe Jacques Rousseau. En outre, la Commission s'est intéressée à la nomenclature indigène puisqu'elle a accepté, quelque 500 toponymes esquimaux au cours de l'exercice.

Mais c'est dans le Québec méridional que les décisions ont été les plus nombreuses. Des recherches sur le terrain, dont en particulier

une enquête orale effectuée dans la région de Sherbrooke, l'examen de cartes forestières et de plans récents et de plus, des impositions de noms, ont permis d'identifier quelque 2 000 entités géographiques qui, jusqu'à maintenant, n'avaient pas encore de noms sur les cartes officielles du territoire.

### **3. Mécanisation des données.**

Afin de satisfaire aux demandes de plus en plus nombreuses émanant de divers ministères et organismes, la Commission a résolu de mettre sur support mécanographique les éléments toponymiques paraissant dans son fichier. Ce travail de l'automatisation des données s'est effectué grâce à l'appui du Service des Procédés et méthodes mécanographiques du ministère, de concert avec l'Institut de Géographie de l'université Laval. La nomenclature géographique officielle du Québec sera ainsi transmise plus rapidement aux divers Services de l'administration en particulier.

Le nombre des décisions augmente rapidement (il se chiffre actuellement à environ 50,000), et il va même en s'accéléralant. Que l'on songe, par exemple, que l'on estime à 500,000 le nombre de lacs qui devront recevoir des noms dans un avenir rapproché. C'est un défi que la Commission est appelée à relever.



# Etats des revenus et des dépenses

## Etat comparatif des dépenses

Dépenses ordinaires	1969-70	1970-71
Administration	\$ 1,444,836.92	\$ 1,641,680.99
<b>Direction générale de la Planification</b>		
Aménagement régional — études économiques	217,052.67	163,789.69
Service Etudes économiques	175,128.91	238,922.49
Service de la Recherche	489,245.74	374,904.56
Service de la Formation technique (Station forestière Duchesnay)	345,226.88	623,147.11
<b>Direction générale du Domaine territorial</b>		
Service des Terres	286,336.94	328,605.53
Service du Cadastre	513,425.78	516,040.50
Service de l'Arpentage et de la Géodésie (y compris subventions)	1,778,812.22	1,663,770.47
Service de la Photogrammetrie et de la Cartographie	2,029,273.48	2,336,220.58
<b>Direction générale des Bois et Forêts</b>		
Service de l'Arménagement forestier	492,076.81	396,536.84
Service des Exploitations forestières	270,912.74	251,334.83
Service de la Restauration forestière (reboisement et pépinières)	3,386,427.73	3,602,230.45
Service de la Forêt rurale	311,738.31	257,348.12
Service de l'Inventaire forestier	1,270,691.91	969,574.65
Service des Forêts domaniales	1,068,390.09	1,038,902.32
<b>Direction générale de la Conservation</b>		
Service de la Protection forestière	1,882,901.62	3,047,174.45
<b>Direction générale des Divisions territoriales</b>	7,965,628.37	8,114,694.54
Inventaire canadien des Terres	189.69	297.05
Commission de Géographie du Québec	54,977.13	53,640.38
Commission d'Etude sur l'Intégrité du territoire du Québec	134,235.03	54,051.15
Bourses d'études, subventions, dépenses imprévues et diverses	383,535.75	237,975.13
Indemnités aux accidentés ou à leurs dépendants et soins médicaux	125,189.31	113,598.43
Intérêt sur solde du prix d'achat:		
Propriété Seigneurie du lac Matapédia	4,200.00	—
Propriété de Hammermill Paper Company	29,488.37	15,103.72
<b>Immobilisations</b>		
Achat, construction et transfert d'immeubles Y compris ameublement, équipement, construction des chemins d'accès et d'exploitation forestière	1,781,574.26	1,637,047.78
<b>Exécution programme</b>	995,800.00	468,398.00
Versement à effectuer pour achat pro- priété Hammermill Paper Company	143,845.67	302,075.99
Versement à effectuer pour achat Seigneurie du lac Matapédia	70,000.00	—
Versement à effectuer pour achat Propriété Seigneurie de Lotbinière	300,000.00	—

## Etat comparatif des revenus

<b>Privilèges, honoraires et autres</b>	<b>1969-70</b>	<b>1970-71</b>
Permis de coupe	\$17,062,917.32	\$15,053,830.71
Honoraires de mesurage	615,861.90	573,439.24
Prime d'affermage	1,125,000.00	71,260.00
Rentes foncières	1,625,505.01	1,768,576.24
Location de terres de la Couronne	363,213.00	410,731.40
Droits d'exportation	2,270.23	8,524.35
Permis de sucreries	6,058.15	8,855.75
Biens des Jésuites	943.02	820.86
Honoraires de transfert	26,921.00	10,692.50
Honoraires de baux et contrats	30,231.76	39,693.00
Honoraires d'examen des mesureurs	972.00	1,021.66
Location d'immeubles	9,444.00	10,790.00
Echange sur chèques	6.08	—
Indemnité assurance accident	3,075.24	—
Divers	408.31	—
	<u>20,872,827.02</u>	<u>17,958,235.71</u>
<b>Ventes et services</b>		
Publications officielles et documents divers	115,938.14	124,993.97
Vente de terrains	430,704.23	413,487.93
Vente de bois	12,192.83	426,421.51
Extinction des incendies forestiers	—	100,444.56
Chambre et pension	—	22,001.81
Marteaux de mesureurs, insignes et uniformes	911.96	4,164.39
Matériel et fournitures	—	13,177.79
Commission sur boîtes téléphoniques	—	182.04
Echange sur chèque	—	7.33
Divers	27,127.35	—
	<u>586,874.51</u>	<u>1,104,881.33</u>
<b>Intérêts</b>	45,070.64	37,723.71
<b>Amendes et confiscations</b>	74,710.59	72,030.85
<b>Recouvrements</b>		
Dépenses des années antérieures	11,097.33	13,168.75
Indemnités d'assurance	—	6,406.00
<b>Gouvernement du Canada</b>		
Contribution afférente aux années antérieures en rapport avec certains programmes conjoints	16,726.71	—
	<u>21,607,306.80</u>	<u>19,192,446.35</u>



# Annexes

## Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
003	Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills, Limited C.P. 1487, Québec 2.	Riv. Montmorency Riv. Betsiamites et Sault-au-Cochon	169 3,263		3,432
004	Arnold Farms Limited Grenville (Argenteuil).	Canton de Grenville	7		7
016	Baie St-Paul Lumber Company Limited a/s St. Anne Power Company Beaupré, (Montmorency).	Riv. du Gouffre	59		59
017	Barnet & Company Limited, A. C.P. 730, Maniwaki (Gatineau).	Riv. Coulonge et Lac Victoria	181		181
020	Belley Epiphane St-Siméon (Charlevoix).	Canton de Callières	7		7
021	Bisson Raoul Senneterre (Abitibi-Est).	Canton de Faillon Canton de Vauquelin	6 6		12
022	Bonneau & Fils Ltée, J.A. 2651 Ste-Cunégonde, Montréal 105.	Canton de Desglis	47		47
023	Booth Lumber Limited Suite 1700, Chateau Maisonneuve 4999 Ouest, rue Ste-Catherine Montréal 215.	Riv. des Outaouais et Kipawa	1,117		1,117

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
025	Booth Veneer Limitée Suite 1700, Chateau Maisonneuve 4999 Ouest, rue Ste-Catherine Montréal 215.	Riv. Dumoine Riv. à l'Ours	300 80		380
024	Byrne Frank, succession 1025 Mont St-Denis, Sillery.	Cantons de Boisseau, de Dollard et de Faucher		8.3	8.3
051	Canada Paper Company 395 Ouest, boul. Maisonneuve Montréal 111.	Canton de Risborough		12.5	12.5
054	Cellard Mme Vve Eugène Pointe-à-la-Garde (Bonaventure).	Canton de Gravier	25		25
056	Chantiers Conjointes Enr. a/s Elzéar Tremblay & Fils Ltée St-Bruno (Lac St-Jean).	Lac Kénogami	26		26
058	Charbonneau Paul & Normand St-Gabriel de Brandon (Berthier).	Canton de Peter borough	2		2
060	Chibougamau Lumber Limited St-Prime (Roberval).	Cantons d'Ailleboust, d'Argenson, Canton de Bochart.	92 50		142
061	Collin Lumber Limited Montmagny (Montmagny).	Rivière du Sud	55		55

## Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
065	Collins Christopher Hall Otter Lake (Pontiac).	Canton de Leslie	6		6
062	Commonwealth Plywood Company Limited Ste-Thérèse de Blainville (Terrebonne).	Canton de Cognac, de Montagne et de Sébille	50		50
064	Cie de Contre-Plaquée du Canada (Québec) Ltée, La Belleterre (Témiscamingue).	Lac Chenon	80		80
110	Compagnie Donohue Limitée, La Clermont (Charlevoix).	Riv. Chicoutimi et Malbaie Riv. du Gouffre, Malbaie et Montmorency Rivi. Malbaie (rég.) Riv. Malbaie (spéc.) Riv. St-Jean Riv. Ouelle et Lac de l'Est	92 31 417 280 383	136.1	1,339.1
131	Compagnie Eagle Lumber Limitée, La 6535 boulevard St-Laurent Montréal 326	Canton d'Olier	24		24
066	Cie Gagnon Ltée, La 1, rue Carillon St-Félicien (Roberval).	Rivière du Cran Canton de la Dauversière, de Fancamp et de Rasles	70 125		195

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
164	Compagnie Gaspesia Limitée, La 65, rue Ste-Anne Québec 4.	Riv. Grande Rivière et Pabos	640		640
067	Compagnie Grenon & Fils Ltée, La Grande-Baie (Chicoutimi).	Rivière Cyriac	18		18
068	Compagnie Internationale de Papier du Canada Edifice Sun Life Montréal 110	Rivière Gatineau Canton de Huard (E)	7,199	11.7	
		Rivière Opawica	1,545		
		Rivière Opawica (F)		115	
		Rivière des Outaouais	5,064		
		Rivière Pentecôte	505		
		Rivière Rouge	980		
		Rivière St-Maurice Inf.	2,640		
		Rivière St-Maurice Sup.	3,270		21,329.7
069	Compagnie Price Limitée, La 65, rue Ste-Anne Québec 4.	Riv. Betsiamites et Shipshaw Lac Kénogami sup. Riv. Mitis et Rimouski Rivière Péribonca Ri. Betsiamites Rivière Shipshaw (spéc).	2,211 1,266 617 4,042 347		
				28.1	8,511.1

## Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
071	Consolidated-Bathurst Limitée 800 boulevard Dorchester Ouest Montréal 101	Riv. Assomption et Mastigouche	611		
		Riv. Batiscan et Ste- Anne	794		
		Cantons de Bazin et de Monet	234		
		Rivière Escoumains	379	23	
		Rivière Manouan	1,574		
		Rivière à Mars et Ha! Ha!	226		
		Rivière Mattawin inf.	644		
		Rivière Mattawin sup.	1,406		
		Rivière Métabotchouan	927		
		Rivière Normandin	1,040		
		Rivière des Outaouais inf.	815		
		Rivière des Outaouais sup.	429		
		Rivière Péribonca	1,468		
		Rivière Portneuf	682		
Rivière Trenche et Saumon	1,363				
Rivière Vermillon	1,298		13,913		
074	Cossette Inc., J.J. Champneuf (Abitibi-Est).	Canton de Hurault	50		50
072	Cournoyer & Fils Limitée, H. St-Roch de Mékinac (Laviolette).	Canton de Carignan	10		10
073	Cumyn & Company Limited 29 Muir Park Senneville, Qué.	Canton de Morin	2		2

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
102	D'Auteuil Lumber Company Limited, The 56 rue St-Pierre Québec 2.	Lac Témiscouata	50	89	139
103	Dent Lumber Limited C. P. 730 Maniwaki (Gatineau).	Rivière des Outaouais	253		253
104	Didier Ferdinand Causapscal (Matapédia).	Canton de Ristigouche	28		28
105	Dionne Paul C. P. 115 Val d'Or (Abitibi-Est).	Canton de Malartic	1		1
107	Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Enr. C. P. 320, Rimouski (Rimouski).	Lac Matapédia	5		5
109	Domtar Limited 395 Ouest, boulevard de Maisonneuve Montréal 111.	Rivière Jacques-Cartier Quévillon No. 1 Rivière Chaudière	710 7,000 75		7,785
111	Dufresne Jos. A C. P. 220 Val d'Or (Abitibi-Est)	Canton de Pascalis	16		16

## Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
132	Eddy Company, The E.B. Hull (Hull).	Rivière Coulonge Rivière Dumoine Rivière du Lièvre Rivière Rouge Rivière Gatineau sup.	1,741 1,234 55 109 757		3,896
134	Eddy Company, The E.B. & The Royal Trust Company, Hull (Hull).	Riv. Gatineau sup.	305		305
136	Entreprises Marois Inc. a/s Gilbert Gonthier C. P. 429 Barraute (Abitibi-Est).	Canton de Ducros	50		50
137	Exploitations Forestières du Saguenay Ltée, Les 23, Est rue Racine Chicoutimi.	Rivière Blanche	33		33
149	Fonteneau Inc. a/s Me Jacques Taschereau 747 avenue Stuart Outremont, Montreal 154.	Cantons de Fonteneau et de Thémines	69		69

**Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971**

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
147	Forest Industries Limited a/s Q.N.S. & L. Railway C. P. 600 Sept-Iles (Duplessis).	Rivière Moisie	50		50
148	Forêt Coulonge Inc. 1250, 3ème avenue Québec 3.	Riv. Coulonge et Lac Duval	140		140
151	Fortin Lumber Inc. Amos (Abitibi-Est).	Canton de Chaste	52		52
152	Fox Lake Timber Company Limited c/o Guaranty Trust Co. of Canada 366 Bay Street, Toronto, Ont.	Canton de Delbreuil	77		77
160	Gagnon A. & M. Ltée 70, rue St-Pierre Québec 2.	Cantons de Berthelot et de Noiseux (3) Canton de Voiseux (2) Canton de Noiseux (1) Cantons de Valmy et de Vasson	76	12.7 9.4 11.2	109.3
161	Gagnon & Fils Limitée, Napoléon C. P. 66, Station B, Québec 2.	Cantons de Chabot et de Painchaud Canton de Courville	43 8		51

## Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
162	Gagnon & Frères de Roberval Limitée C.P. 427 Roberval (Roberval).	Cantons d'Avaugour, de De Cazes et de Meilleur Canton de Crespieul Rivière Ouatouchouaniche Canton de Bignell	230 31 130 49		440
163	Garthby Manufacturing Company Lac Mégantic (Frontenac).	Cantons de Garthby, de Ham Nord, etc. . .	5		5
166	Gaudreau Aimé 56, rue St-Pierre Québec 2.	Rivière Godbout		7.8	7.8
167	Gilbert Ronaldo Courcelles (Frontenac).	Canton d'Adstock	1		1
168	Gillies Bros & Co. Ltd Braeside Ontario.	Rivière Coulonge Rivières Noir et Schyan	739 433		1,172
169	Gohier Limitée, Edouard 365 boulevard Ste-Croix Cité de St-Laurent Montréal 379.	Rivière Noire	75		75
171	Gonthier & Frères Inc. Barraute (Abitibi-Est).	Cantons de Bernetz et de Frontenau	51		51

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
192	Howard-Bienvenu Inc. La Sarre (Abitibi-Ouest).	Cantons de Carqueville de Céloron, etc. . .	152		152
001	Industries Alarie de Malartic Ltée, Les Malartic (Abitibi-Est).	Cantons de Founière et de Surimau	50		50
201	Industrie de Girardville Ltée, Les C. P. 252, Normandin (Roberval).	Cantons de Crevier, de Dosquet, etc . . .	50		50
202	Industries de Luceville Inc. Luceville (Rimouski).	Rivière Betsiamites		20.2	20.2
212	Jean Sarto Morigeau (via St-François Station) (Bellechasse).	Canton de Denault	50		50
213	J. R. Lumber Company Limited Amos (Abitibi-Est).	Cantons de Bernetz et de Coigny	51		51
221	Kingsberry Arthur Ironsides (Hull).	Canton de Wakefield	6		6
223	Kruger Pulp and Paper Limited 1170 Beaver Hall Sg. Montréal 111.	Rivière Opawica	250		250

## Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
231	Laberge & Frères (St-Prime) Inc. St-Prime (Roberval)	Canton de Condé Canton d'Ailleboust, de Béland, etc.	28 115		143
232	Laberge & Laberge Limitée C.P. 250 St-Félicien (Roberval).	Riv. du Cran (sup.), Vermillon et canton de Louvigny	150		150
236	Lacroix Lumber Limitée Carleton-sur-Mer (Bonnaventure)	Canton de Gravier	35		35
237	Lagueux & Frères Inc. 915 Ouest, rue St-Cyrille Québec.	Canton de Pershing		11.9	11.9
238	Lake Mégantic Pulp Company Lac Mégantic (Frontenac)	Rivière Chaudière Sup	85		85
240	Lamontagne Alphonse Station Morisset (Dorchester).	Canton de Ware Canton de Daaquam	1 12		13
241	Lamoureux Léopold 93, 17ème avenue Lachine 600	Canton de Doncaster	2		2
242	Larouche Aimé Ste-Croix (Lac St-Jean)	Canton de Caron	5		5

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
246	Lavoie & Frères Inc. Landrienne (Abitibi-Est)	Cantons de Chaste et de Frontenau	50		50
261	MacLaren Company Limited The James Buckingham (Papineau)	Rivière du Lièvre (inf.) Rivière du Lièvre (sup.)	1,206 1,351		2,557
279	Manitou Forest Products Limited 4795 Ouest, rue Ste-Catherine Montreal, 215.	Canton de Beresford et de Wolfe	8		8
263	Maniwaki Lumber Company Limited 4795 Ouest, rue Ste-Catherine Montréal 215	Lac Trente et Un Milles	38		38
265	Mason & Risch Limited a/s Georges Dansereau & Fils Ltée Grenville (Argenteuil).	Cantons d'Addington, de Labelle et de Harrington	19		19
266	Matapédia Company Limited Edifice Tréco, Centre Industriel St-Romuald (Lévis).	Rivière Etchmin	25		25
267	McGibbon & Sons Limited, A.D. C. P. 7 Lachute (Argenteuil).	Cantons de Harrington et de Wentworth	28		28

## Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
268	McGillivray Lake Lumber Limited a/s M. L. Wasmund 600 rue Elizabeth Pembroke, Ontario.	Lac McGillivray	29		29
280	McMurray Raynald et Clovis Giguère St-Alexis des Monts (Maskinongé).	Canton de Belleau	12		12
269	Megantic Manufacturing Company Lac Mégantic (Frontenac).	Rivières Chaudière et St-François Canton de Ditton Canton de Marston	92	5 5	102
281	Morin Heights Lumber Ltd C. P. 150 Morin Heights.	Canton de Howard	6		6
275	Murdock Limitée, John 2475 boulevard Laurier Sillery, Québec 6.	Cantons de Bongard et de Bourgmont Cantons de Baudin, Bongard, Vasson	12 33		45
277	Murdock Lumber Company 2475 boulevard Laurier Sillery, Québec 6.	Rivière Ste-Marguerite	240		240
278	Murdock & Murdock Ltée 2475 boulevard Laurier Sillery, Québec 6.	Rivière Ouisiemska Rivière Ouisiemska Rivière Mikoasas Rivière aux Dorés	221 20 277 40		558

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
296	New-Brunswick International Paper Company Edifice Sun Life Montréal 110.	Baie des Chaleurs	1,164		1,164
300	Normick Inc., J.H. La Sarre (Abitibi-Ouest).	Cantons de Bacon, de Boivin, etc...	102		102
018	Papeteries Bathurst Limitée, Les 635 Ouest, boulevard Dorchester Montréal 101.	Riv. Bonaventure et Cascapédia	1,623		1,623
312	Paradis & Fils Limitée Chambre 1463, Edifice Sun Life Montréal 110.	Rivière Mégiscane	280	75.5	355.5
314	Pelchat Antonin et Camilien St-Romain de Winslow (Frontenac).	Canton de Winslow	1		1
315	Pineau Jr, Alphonse St-Anaclet (Rimouski).	Canton de Neigette	1		1
319	Produits Forestiers Dufresne Inc. C. P. 220 Val d'Or (Abitibi-Est).	Cantons de Marias et de Sabourin Canton de Demain	20 50		70

## Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
330	Quebec Hardwoods Inc. 84, rue Vaudreuil Hull (Hull).	Canton de Edwards	45		45
331	Quebec North Shore Paper Company 680 Ouest, rue Sherbrooke Montréal 110.	Riv. Franquelin, Manicouagan et Pistuakanis Canton de Morency Riv. Godbout et St-Nicolas	6,483 207	30.8	6,720.8
356	St. Anne Power Company Beaupré (Montmorency).	Rivière Ste-Anne	88		88
358	St. Lawrence Corporation Limited 395 Ouest, boulevard Maisonneuve Montréal 111.	Cantons de Chesham, de Ditton et de Hampden Rivière du Loup (Ymachiche) Rivière Mistassini	14 328 3,835		4,177
359	St. Raymond Paper Limited 1155 boulevard Dorchester Ouest Chambre 915, Montréal 102	Riv. Chamachouane et Azianne Rivière Métabetchouane Rivière Ste-Anne	331 160 204		695
360	St. Regis Paper Company (Canada) Limited 248 boulevard Laurier Beloil (Verchères).	Rivière Godbout (f) Rivière Godbout (g) Rivière Godbout	92	5.8 9.2	107

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
361	St. Siméon Timber Products Ltd 56, rue St-Pierre Québec 2.	Cantons de Bungay, Chabot et Pohénégamook Cantons de Parke et Pohénégamook	16 43		59
362	Saguenay Furniture Company Rivière du Moulin (Chicoutimi).	Rivière du moulin	91		91
363	Saucier Limitée, Gérard Val d'Or (Abitibi-Est).	Canton de Comtois	51		51
367	Soucy Ernest (décédé) St-Alexandre (Kamouraska).	Cantons de Bourgmont et de Chassaigne		12.2	12.2
368	Soucy & Fils Limitée, E. St-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bourgmont Canton de Chabot	3	4.9	7.9
369	Soucy Inc. F.F. C. P. 490 Rivière-du-Loup.	Canton de Parke	15		15
370	Soucy Inc. J.O. St-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bongard	16		16
373	Syndicat Forestier de St-Alexis des Monts, Le St-Alexis des Monts (Maskinongé).	Rivière Mattawin	50		50

## Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1971

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
385	Thurso Pulp and Paper Company Thurso (Papineau).	Riv. Blanche et Petite Nation Rivière du Sourd	479 238		717
386	Timbers & Powers Limited 1403 Edifice Sun Life Montreal 110.	Cantons de Louvicourt et de Vauquelin	24		24
390	Weyerhaeuser Quebec Limited Princeville (Arthabaska).	Rivière des Outaouais	175		175
TOTAL:			87,005	645	87,650

Les concessions forestières spéciales ont été, pour la plupart, attribuées à la suite d'échanges contre des propriétés privées. Les règlements auxquels elles sont assujetties varient selon les circonstances particulières à de tels échanges.

**Répartition du territoire du Québec  
(d'après les régions floristiques et le régime d'utilisation)**

Désignation des zones		Superficies			Terre	Eau			
		mi <sup>2</sup>	1000ha	%	%	%			
<b>NON BOISEES</b>	Urbaines	1300	340	0,2	100,0	—			
	Agricoles	13700	3550	2,3	100,0	—			
	Toundra	115000	29780	22,9	89,7	10,3			
	Fleuve St-Laurent et lacs de plus de 50 mi <sup>2</sup>	23400	6060	3,9	—	100,0			
	<b>Total non boisé</b>	<b>153400</b>	<b>39730</b>	<b>29,3</b>	<b>78,6</b>	<b>21,4</b>			
<b>FAIBLEMENT BOISEES (sans potentiel commercial)</b>	<b>Taïga</b>			<b>146200</b>	<b>37870</b>	<b>20,8</b>	<b>85,2</b>	<b>14,8</b>	
<b>FORETS (à potentiel commercial)</b>	<b>Privées</b>	Petites (moins de 2000ac)		19200	4970	3,2	99,0	1,0	
		Grandes (plus de 2000ac)		8700	2250	1,5	97,7	2,3	
		<b>Total forêts privées</b>	<b>27900</b>	<b>7220</b>	<b>4,7</b>	<b>98,6</b>	<b>1,4</b>		
	<b>Publiques</b>	<b>JURIDICTION PROVINCIALE</b>	Forêts domaniales		88000	22790	14,7	87,0	13,0
			Concessions forestières		88300	22900	14,8	90,0	10,0
			Réserves cantonales		3000	780	0,5	100,0	—
			Forêts expérimentales		100	30	—	100,0	—
			Forêts vacantes (1)		90000	23270	15,1	84,5	15,5
		<b>Total Forêts publiques provinciales</b>	<b>269400</b>	<b>69770</b>	<b>45,1</b>	<b>87,3</b>	<b>12,7</b>		
		<b>JURIDICTION FEDERALE</b>	Réserves indiennes		300	80	—	100,0	—
Autres réserves et parcs			500	130	0,1	100,0	—		
<b>Total forêts publiques fédérales</b>	<b>800</b>	<b>210</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>	<b>—</b>				
<b>Total forêts publiques</b>	<b>270200</b>	<b>69980</b>	<b>45,2</b>	<b>87,3</b>	<b>12,7</b>				
<b>Total forêts à potentiel commercial</b>	<b>298100</b>	<b>77200</b>	<b>49,9</b>	<b>88,4</b>	<b>11,6</b>				
<b>Grand Total</b>	<b>597700</b>	<b>154800</b>	<b>100,0</b>	<b>85,1</b>	<b>14,9</b>				

(1) Y compris 49 400 mi<sup>2</sup> (12 790 000 ha) qui ne sont que potentiellement exploitables.

**L'Éditeur officiel du Québec,  
Roch Lefebvre**